

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE
KARNAK
LOUQSOR (ÉGYPTE)
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي
لدراسة معابد الكرنك
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 11, 2003.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



UN REPOSOIR DE BARQUE EN CALCITE ÉDIFIÉ PAR THOUTMOSIS III DANS LE TEMPLE D'AMON-RÊ À KARNAK¹

Emmanuelle ARNAUDIÈS-MONTÉLIMARD

À la mémoire de Daniel Le Fur

Les fragments étudiés ici proviennent d'un sanctuaire reposoir de barque en calcite que Thoutmosis III édifia dans la « cour de fêtes » de Thoutmosis II, à l'avant du IV^e pylône du temple d'Amon-Rê². Cet édifice, quoique inachevé et constitué de vestiges partiels, est digne d'intérêt : par le contexte original de son édification et les modifications architecturales et iconographiques dont il a fait l'objet pendant le règne de Thoutmosis IV.

Il donne également l'occasion d'évoquer la question du cheminement processional de la barque sacrée d'Amon dans les temples de Karnak à la XVIII^e dynastie, de Thoutmosis III à Amenhotep III.

1. La documentation des blocs épars des édifices de Thoutmosis III dans le temple d'Amon m'a été confiée en 1993 par N. Grimal et F. Larché, dans le cadre d'une bourse franco-égyptienne. Je remercie les membres du CFEETK qui m'ont amicalement apporté leur aide tout au long de cette étude. Celle-ci a été enrichie des remarques et observations des égyptologues, architectes, restaurateurs et tailleurs de pierre. Que A. Arnaudies, F. Burgos, J.-F. Carlotti, L. Gallet, K. Giroux, N. Imbert, D. Laboury, D. Le Fur, B. Letellier et C. Van Sieten trouvent ici la marque de ma gratitude. Je dois témoigner ma reconnaissance à L. Gabolde, N. Grimal et F. Larché pour le soin extrême qu'ils ont apporté à la relecture de cet article et les judicieuses observations dont ils m'ont fait part. Je suis redevable à A. Chéné et à B. Poulin, qui ont réalisé les clichés photographiques et les montages des planches XV-XVI. Enfin, il m'est agréable de remercier tout particulièrement R. Chatellier qui, avec patience, a effectué les relevés et les dessins d'architecture.

2. Comme le proposent F. Larché et B. Letellier dans leur étude à paraître sur « la cour à péristyle de Thoutmosis IV ».

I. PRÉSENTATION DES FRAGMENTS

Le terme de *calcite* sera préféré à celui d'*albâtre*, communément utilisé — à tort — pour qualifier cette variété de carbonatés de calcium. La presque totalité des gisements se trouve dans le Sinaï et le désert oriental. Le plateau amarnien offre cinq centres d'extraction, dont les carrières d'Hatnoub (dans la région de l'actuelle Minieh), d'où proviennent, d'après les inscriptions et les analyses¹, les fragments du reposoir de Thoutmosis III.

Quelques fragments ont été retrouvés dans le remplissage du môle sud du III^e pylône, à l'exception de ceux du jambage A1 (fig. 2), qui se trouvaient dans le môle nord⁴. Ils en furent extraits à partir de 1922 par Maurice Pillet⁵, puis, de 1926⁶ à 1938⁷ et de 1946 jusqu'en 1954, par Henri Chevrier⁸. L'un d'entre eux (8 T3), qui porte les traces de martelages amarniens, a été retiré en 1912 par Georges Legrain des fondations d'une niche de Ramsès I^{er}, située sur la face est du montant sud de la porte du II^e pylône⁹. Il ne faut pas exclure la possibilité que d'autres blocs du reposoir soient enfouis dans ce secteur¹⁰.

Ces fragments ont été fréquemment associés dans les rapports de fouilles à ceux qui appartenaient aux sanctuaires d'Amenhotep I^{er}-Thoutmosis I^{er} (dit « chapelle d'albâtre »), d'Amenhotep II, et de Thoutmosis IV-Amenhotep III¹¹, sans doute en raison de la similitude de leur matériau, de leur lieu de découverte et de la nature des édifices qu'ils composent. Cet amalgame a rendu la reconnaissance des fragments du reposoir de Thoutmosis III délicate dans ces comptes rendus, qui restaient souvent imprécis dans leurs descriptions.

Une paroi de calcite fragmentaire, longue de 3,82 m¹² et large de 80 cm à la base, est actuellement située contre la paroi nord du môle ouest du IX^e pylône¹³. Elle a été

3. D. Le Fur, « Matériaux employés par Thoutmosis III pour un reposoir de barque », *Karnak XI*, 2003, p. 503-513.

4. H. Chevrier, *ASAE XXXI*, 1931, p. 90.

5. M. Pillet, *ASAE XXIII*, 1923, p. 55 ; *ASAE XXIV*, 1924, p. 59-60.

6. H. Chevrier, *ASAE XXVI*, 1926, p. 120-128 ; *ASAE XXVII*, 1927, p. 135-139 et p. 142-143 ; *ASAE XXVIII*, 1928, p. 116-120 ; *ASAE XXXVII*, 1937, p. 174-178.

7. Date à laquelle furent repérés un « fragment de corniche en albâtre (...) et (...) la tranche d'un bloc d'albâtre d'assez grande dimension, qui pourrait être le dernier du monument d'Aménophis I^{er} (...). Il ne pourra être sorti que l'an prochain », *ASAE XXXVIII*, 1938, p. 600.

8. H. Chevrier, *ASAE XLVII*, 1947, p. 166 ; *ASAE LIV*, 1954, p. 27-28.

9. G. Legrain, après avoir établi un parallèle avec le sanctuaire de granit de Thoutmosis III, déclare reconnaître en cet important fragment « la partie supérieure et ouest du mur sud d'un sanctuaire d'Amon, mutilé par Aménophis IV » (« Le logement et transport des barques sacrées et des statues de dieux dans quelques temples égyptiens », *BIFAO* 13, 1917, p. 27 et pl. V [2]). Il s'agit en réalité d'un mur nord ou est (paroi A).

10. M. Azim indique que, outre les talatates, de nombreux blocs de remploi composent les fondations et le remplissage de la superstructure de la II^e pylône (« La structure des pylônes d'Horemheb à Karnak », *Karnak VII*, 1982, p. 131-132). De plus, d'importants fragments du reposoir de Thoutmosis IV ont été retrouvés dans ce secteur (G. Legrain, *op. cit.*, p. 26-27).

11. Dans les lignes suivantes, il sera dénommé « reposoir de Thoutmosis IV ».

12. M. Azim donne à la paroi une longueur de « 5,10 m environ, car son extrémité ouest n'est pas nette » (« Travaux au IX^e pylône en 1978-1980 », *Karnak VII*, 1982, n. 59, p. 42). Il a sans doute tenu compte des fragments qui s'étaient détachés de la paroi, prolongeant ainsi ses extrémités de 1,28 m (ce chiffre correspond en effet à la somme de la longueur des blocs CS IX O b L. 2 et 3).

13. PM III/2, p. 181 ; P. Barguet, *Le temple d'Amon-Ré*, *RAPH* 23, 1962, p. 256.

dégagée par G. Legrain en mars 1914. Quelques fragments, actuellement entreposés sur le mur ouest de la cour du IX^e pylône, s'y rattachent. Cet ensemble constitue la base de la partie centrale de la paroi A du reposoir de Thoutmosis III (pl. VIII a).

Ces fragments ont souvent intrigué, en raison de leur localisation, et du fait qu'Amon n'y est pas martelé¹⁴. Un examen de la base de la paroi indique que celle-ci repose directement sur les blocs en grès de fondation du pylône¹⁵. Sur la façade du pylône, une bande de texte ramesside court derrière la paroi, signe d'une mise en place de cette dernière postérieure à Ramsès IV — voire à Ramsès VI, dans la mesure où celui-ci a usurpé par endroits le bandeau de dédicace de Ramsès IV — et antérieure aux réfections romaines¹⁶.

Ces fragments ne provenant pas du remplissage du III^e pylône, trois hypothèses peuvent être proposées pour expliquer leur localisation actuelle. Après le démantèlement des reposoirs de Thoutmosis III et Thoutmosis IV ordonné par Amenhotep III, et pour avoir ainsi échappé aux zéloteurs d'Aton, ces importants fragments :

1) soit, auraient directement pris le chemin menant au X^e pylône, Amenhotep III les ayant préservés pour en faire les fondations ou le bourrage¹⁷. Comme le confirme l'achèvement de ce pylône par Horemheb à partir de la troisième assise¹⁸ celui-ci aurait abandonné ce projet et laissé la paroi à son emplacement actuel ;

2) soit, auraient été enfouis, ou abandonnés, parmi d'autres, dans une « carrière de blocs de remploi »¹⁹, peut-être au-delà du VIII^e pylône et de l'enceinte thoutmoside du temple. Horemheb les en aurait extraits pour les mettre dans les fondations ou remplir la superstructure du IX^e pylône²⁰ — voire du X^e —, projet qui aurait avorté ;

14. G. Legrain y reconnaît la paroi nord d'un reposoir de la XVIII^e dynastie, dont la paroi sud serait « recouverte par le mur nord du môle ouest du pylône » (*BIFAO* 13, *op. cit.*, p. 30). P. Barguet suggère que ce soit la paroi nord d'une « des stations de la barque vers le temple de Mout », dont la paroi sud serait « recouverte (si elle n'a pas été détruite) par le massif du pylône » (*op. cit.*, p. 256). D'après C. Traunecker, il s'agit d'une chapelle de Thoutmosis III, qui « ne se trouve pas dans sa position originelle » (P. Anus, J. Laufray, R. Sa'ad, S. Sauneron, « Rapport sur les travaux du Centre franco-égyptien en 1968-69 », *Karnak* III (= *Kémi* XX), 1970, p. 85-86).

15. Cet examen fut effectué en janvier 1996. Par ailleurs, M. Azim indique que « l'épaisseur de la paroi étant plus forte que la largeur du débord sur lequel elle repose (altitude : 75,45 m), son porte-à-faux est compensé par une série de blocs de grès reposant sur une couche de terre compacte (altitude : 75,15 m) » (« Travaux au IX^e pylône en 1978-1980 », *Karnak* VII, 1982, p. 41 et fig. 9). Voir également la fiche 7651.106 de la documentation du CFEETK et le cliché n° 22404 (voir pl. VIII a).

16. PM II/2, p. 180 (539). M. Azim, *op. cit.*, p. 42 : « (...) la façade du pylône est décorée derrière la paroi, (...) aucun de leurs blocs (de restauration) n'existe sous la dalle (de calcite) ou dans la partie du pylône qu'elle masque, que l'on regarde de l'intérieur ou de l'extérieur. Les parties restaurées s'interrompent au droit de chacune des extrémités du mur, en élévation comme en fondation ». Ce constat implique bien évidemment que la paroi était déjà dressée quand les restaurations romaines ont été effectuées.

17. La paroi B, presque entièrement manquante, pourrait également s'y trouver. Des sondages effectués par H. Chevrier révèlent néanmoins qu'apparemment aucun bloc de remploi visible ne se trouve dans les fondations du X^e pylône (*ASAE* XLVII, 1947, p. 178).

18. M. Azim, « La structure... », *op. cit.*, p. 145.

19. Cette hypothèse repose également sur l'existence de martelages partiels bien particuliers de certaines figures divines des reposoirs de Thoutmosis III et Thoutmosis IV. En effet, le bras, la barbe ou la jambe (etc.) d'Amon sont parfois intacts (cf. pl. I et III), alors que le reste du personnage est mutilé. Ceci pourrait être dû à une position après démontage — chaotique — au cœur d'un ensemble de blocs, qui aurait empêché un martelage soigné.

20. Rappelons à cette occasion que deux blocs non martelés de la chapelle Rouge originellement dans les fondations du pylône, ont été retrouvés aux abords nord de la porte de celui-ci : M. Azim, « Travaux au IX^e pylône en 1978-1980 », *Karnak* VII, 1982, p. 27-28 et n. 26, p. 28.

3) soit, auraient été réemployés par un souverain ramesside qui, de la même façon qu'Horemheb, les aurait amenés vers le sud, peut-être vers le domaine de Mout, comme Ramsès II l'a fait avec une partie d'une paroi du sanctuaire d'Amenhotep II²¹.

La première hypothèse me paraît la plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, cette paroi a été abandonnée au pied du IX^e pylône, sans doute parce que le désir d'un constructeur a été de la réemployer (en fondation d'un édifice, en remplissage de la superstructure d'un pylône, ou en stèle) et, en conséquence, de l'amener vers le sud, dans le secteur des IX^e ou X^e pylônes, ou, peut-être encore plus loin, vers le domaine de Mout. Elle a été ultérieurement redressée²², par une volonté anonyme.

Les fragments de calcite du reposoir de Thoutmosis III sont conservés dans le musée de Plein Air de Karnak. Leur état de conservation est variable, la calcite — d'une qualité bien inférieure à celle de la chapelle d'Amenhotep I^{er} — présentant des concrétions, des altérations dues sans doute, pour certains blocs, à leur séjour prolongé dans l'eau. Ses lits sont disposés en « plis », à la différence de ceux de la roche utilisée par Thoutmosis IV, qui sont, eux, disposés en « couches »²³. Cet état de la calcite a permis de différencier au premier coup d'œil les fragments les uns des autres, lorsque l'iconographie ou l'architecture n'apportaient aucune aide.

La gravure est en creux ; le décor de certains blocs est parfois martelé, parfois inachevé, parfois regravé.

Un numéro d'inventaire, composé d'un nombre suivi de l'abréviation « T3 », a été attribué à chaque fragment. Certains d'entre eux n'ayant parfois pas été identifiés de façon certaine comme appartenant à l'édifice (pl. VII), une codification — qui est celle qui leur a été octroyée au début de cette étude — leur a été assignée²⁴.

Les lignes qui suivent proposent une reconstitution de l'histoire de cet édifice et examinent les remaniements dont il a fait l'objet.

II. ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX

N'ont subsisté que les vestiges, malheureusement incomplets, d'une seule paroi, auxquels s'ajoutent deux fragments appartenant à son pendant. L'ensemble constituait les deux parois principales A et B²⁵ du reposoir. En outre, quelques fragments composent partiellement les quatre jambages des portes, et plusieurs autres, la presque totalité de la couverture. Les descriptions qui suivent ne détaillent pas les petits fragments qui ont été retrouvés, au fur et à mesure que l'étude se poursuivait et qui ont été collés sur les principaux fragments, seuls pris en compte ici²⁶. Les appellations suivantes sont utilisées (fig. 1) :

21. En effet, ces blocs ont été retrouvés en 1925 et en 1979, sous forme de deux stèles, dans le domaine de Mout (C. Van Siclen, *The Alabaster Shrine of King Amenhotep II*, San Antonio, Texas, 1986, p. 43).

22. Et pour cela, le débris de la fondation du IX^e pylône a été entaillé (M. Azim, *op. cit.*, Karnak VII, p. 41 et fig. 9).

23. D. Le Fur avait examiné plusieurs échantillons de calcite et n'avait fait part de ses observations.

24. Elle est en majorité de la forme BS R + n° bE (avec BS - BO - BE : Banquette sud-ouest-est ; R + n° : Rangée n° x et bE : bloc est [etc.]). Pour les fragments situés sur le mur ouest de la cour du IX^e pylône, cette numérotation prend la forme CS IX O b + n°.

25. Dans les lignes suivantes, j'ai dissocié, pour chaque paroi, les parements internes et externes et les jambages.

26. Je remercie F. Larché des nombreux raccords qu'il a trouvés, jusqu'à la fin de la rédaction de cette étude.

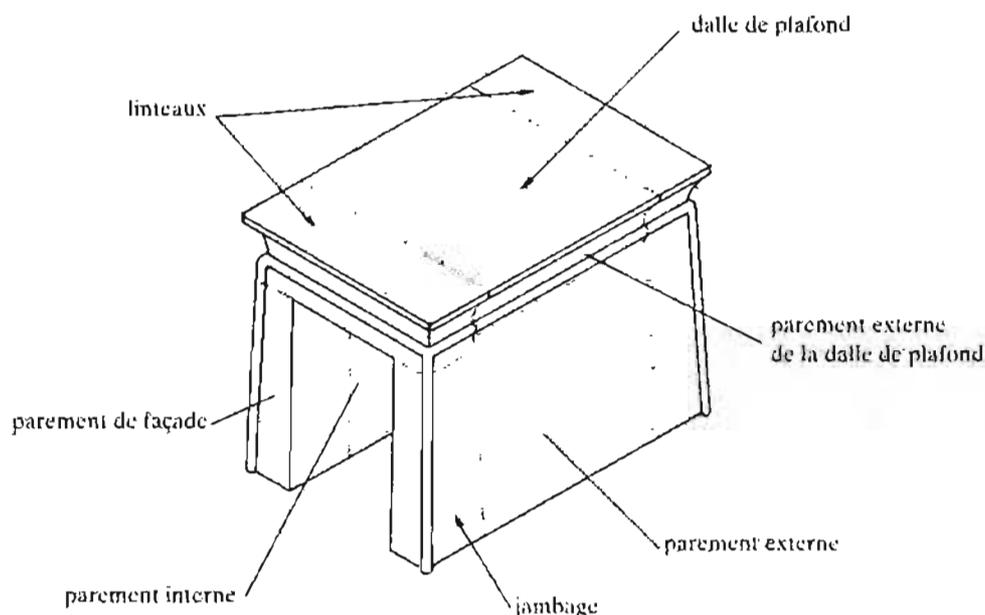


Fig. 1. — Éléments architecturaux du reposoir.

A. PAREMENTS INTERNES ET EXTERNES DE LA PAROI A

Outre la paroi située contre le IX^e pylône, décorée sur ses deux faces opposées²⁷, et les différents fragments s'y rattachant (CS IX O b1 à b6), trois fragments importants de la paroi A ont été identifiés. Le premier (23 T3) est décoré sur deux faces opposées, et dressé sur sa face supérieure, qui présente ainsi un lit d'attente. Il ne possède pas de face de joint latérale, et son épaisseur (70,2 cm) confirme qu'il se situe en partie haute et qu'il a été arraché au bloc monolithique formant la paroi principale. Un second fragment (21 T3) présente les mêmes caractéristiques.

Le troisième fragment (8 T3) est également inscrit sur deux faces opposées. Comme il est brisé, les lits d'attente et de pose sont perdus. Un côté perpendiculaire aux faces de parement présente un joint²⁸ oblique, concave et non perpendiculaire aux faces de parement, avec un bandeau d'anathyrose de chaque côté. La présence de ce joint indique clairement que l'édifice n'était pas monolithique, contrairement à ce qu'affirment les textes — stéréotypés, il est vrai — des jambages et du plafond. La partie supérieure brisée de ce fragment présente une découpe qui ressemblait, à l'issue d'une observation rapide, à l'encastrement d'un autre bloc qui aurait traversé la paroi de part en part

27. Son parement interne est malheureusement actuellement inaccessible — à l'exception de quelques signes que j'ai pu relever, à l'extrémité ouest —, car les quelques centimètres séparant celui-ci de la façade du IX^e pylône ont été colmatés pour offrir une base à l'échafaudage et à la grue servant à la reconstruction de ce dernier. C. Traunecker avait effectué auparavant des empreintes au latex de ce parement. J'ai pu relever ce décor d'après une réduction au 1/10 des photographies de ces latex (pl. I). Quant au parement externe, le relevé épigraphique (pl. III) n'en montre pas la véritable base, qui n'avait pu être dégagée à ce moment; celle-ci se prolonge d'encore 19 cm en hauteur — au minimum — sous les déblais et le sable.

28. Il s'agit du joint avec le jambage A1.

(peut-être une architrave ou un linteau). Cette découpe oblitère le haut de la dernière colonne de texte derrière Amon sur le parement externe²⁹. D'autres pièces rapportées venaient apparemment compléter la surface du parement interne. La base de cette découpe se trouvait à l'origine à un mètre sous le lit d'attente du fragment³⁰. Cette découpe taillée dans la pierre est grossièrement piquetée, et présente un angle de 130° environ entre son joint, incliné, et son lit d'attente. Un tel angle semble incompatible avec une architrave, la section de ce genre d'élément n'étant a priori jamais trapézoïdale. La conclusion de cet examen est que ce fragment de la paroi A possédait un défaut ou avait été abîmé et avait nécessité une réfection. Celle-ci aurait consisté à encastrier une importante pièce rapportée, afin d'en reconstituer le volume primitif.

Un raccord se fait par la face de joint verticale avec les trois fragments superposés formant le jambage A1³¹.

B. PAREMENTS INTERNE ET EXTERNE DE LA PAROI B

Seul un fragment de cette paroi a été retrouvé (20 T3)³². Il est décoré sur deux faces opposées, et c'est son décor qui a permis de l'attribuer à cette paroi. Il ne possède pas de face de joint verticale, mais un joint horizontal sur une partie de son lit d'attente. Ses mesures donnent l'épaisseur de la partie haute de la paroi, soit 70,2 cm. Cette paroi présente donc, comme son pendant, un fruit du parement externe³³.

C. JAMBAGES

Quelques fragments des deux monolithes composant les jambages opposés de la même paroi, A1 (pl. IV, « porte 1 ») et A2 (pl. V, « porte 2 »), ainsi qu'un fragment formant la base du jambage B1 sont conservés (pl. IV, « porte 1 »), tandis que le jambage B2 n'en offre que deux petits. L'emplacement des tores indique que A1 et B2 forment les jambages droits du reposoir, A2 et B1, les deux gauches (fig. 2).

Les trois fragments principaux du bloc formant le jambage A1 (5 T3, 6 T3, 13 T3) sont inscrits sur trois faces : parement interne, parement de façade et parement externe. L'épaisseur de ces fragments varie de 73 à 74 cm. Le joint vertical du fragment inférieur, opposé à la façade, est brisé. En revanche, celui du fragment supérieur, concave, présente une partie du joint, de raccord avec la paroi A (8 T3) qui est encore garnie de mortier antique. Les parements externes de ces fragments ne sont pas perpendiculaires à leurs

29. *Infra*, p. 163.

30. Elle est indiquée en pointillés sur la planche I.

31. *Infra*, p. 165.

32. Plusieurs hypothèses sur la localisation actuelle des fragments composant cette paroi peuvent être proposées, sans qu'il soit possible de trancher. Si elle n'est pas enfouie, en son état originel, en un lieu inconnu — en fondation d'un pylône ou ailleurs —, elle peut avoir été réemployée en partie pour former l'un des deux grands socles de colonnes en calcite au nom de Ramsès III, actuellement entreposés au nord-est de la grande cour du temple d'Amon. La nature de cette pierre, le diamètre (151 et 164 cm) et l'épaisseur de ces socles, n'excédant pas 65 cm, n'excluent pas ce emploi.

33. Ce que l'on déduit de l'examen du fragment 22 T3 qui forme la base du jambage B1. *Infra*, p. 165.

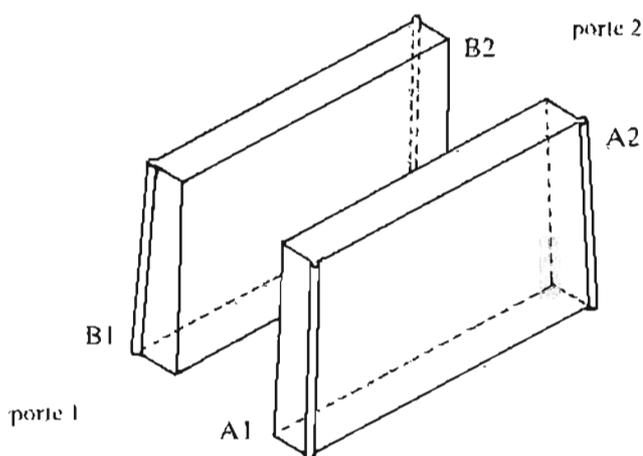


Fig. 2. — Jambages du reposoir.

parements de façade³⁴. Ces derniers montrent, à leur extrémité droite, l'arrachement d'un tore d'angle. Un petit fragment supplémentaire (23 T3), sans tore, offre, sur deux faces adjacentes, une partie d'un parement interne et d'un parement de façade, brisé sur sa partie droite. La superposition des trois premiers fragments formant le jambage A1 donne à celui-ci une hauteur minimale de 2,10 m.

Un fragment forme la base du jambage B1 (22 T3). Son tore est retailé et non cassé, et son parement de façade présente des traces d'enduit³⁵, ce qui semble prouver qu'un parement venait s'y accoler. Son parement interne présente un coup de scie, témoin de la procédure d'élargissement de l'ouverture³⁶.

Quant aux deux fragments principaux formant le jambage A2 (4 T3, 7 T3), ils incluent un tore, plus ou moins cassé, à l'angle gauche de leur parement de façade. Leur profondeur n'est pas suffisamment préservée pour permettre de distinguer un quelconque joint sur la face opposée à la façade. Deux autres petits fragments (1 T3, 12 T3), sans tore et dont un possède un lit d'attente (1 T3), viennent compléter l'ensemble. Deux fragments (19 T3 et 19' T3), inscrits sur leurs deux faces opposées, se superposent et complètent les scènes du registre supérieur des parements interne (scène 4³⁷) et externe (scène 1³⁸) du jambage A2. Enfin, deux derniers fragments (CS IX O b 1 et 2), présentant leurs parements interne et externe, appartiennent aux mêmes scènes, mais ne se rattachent à aucun autre fragment du jambage ; ils ne présentent pas de traces de joint vertical.

Enfin, deux petits fragments (3 T3, 29 T3) sont les seuls vestiges du jambage B2.

La largeur moyenne du parement de façade des fragments composant les quatre jambages est identique à celle des parois A et B. Ceci indique que, contre toute attente, aucun de ces jambages ne comprend, dans l'état actuel, de feuillure ni d'embrasure³⁹.

34. Tandis que les parements internes le sont.

35. Il s'agit d'un enduit composé de sable, de plâtre et de carbonate de calcium.

36. *Infra*, p. 169-170.

37. *Infra*, p. 182.

38. *Infra*, p. 188.

39. En tout état de cause, il est rare que les tableaux et les embrasures des jambages soient décorés, comme c'est ici le cas. Quand ils le sont, c'est généralement à la suite d'un remaniement des ouvertures, comme le montre, par exemple, le tableau ouest de la paroi sud du reposoir de Thoutmosis III du Lag qui comprend une colonne de texte grossièrement gravée.

D. LINTEAU

Le seul linteau préservé du reposoir est un bloc monolithique d'une dizaine de tonnes, brisé en trois gros fragments (9 T3, 10 T3, 11 T3). Il se compose en façade des éléments habituels : un bandeau surmonté d'un tore, puis d'une gorge et d'un listel plat. La hauteur de son bandeau horizontal est de 32,5 cm, celle de la gorge et du listel, de 59 cm ; enfin, le diamètre du tore est de 17 cm. La hauteur totale (ou épaisseur) du linteau est de 1,08 m, sa largeur (reconstituée, au niveau de son lit de pose), de 3,84 m (n'incluant pas les tores) et sa profondeur, au nu du parement de façade, de 1,54 m.

Sur ce linteau, les soffites à l'aplomb des tableaux (fig. 3 A et 3 B, a) et des embrasures (fig. 3 A et 3 B, b) se prolongent, curieusement, par le départ du plafond (fig. 3 A et 3 B, c), large de 21 cm, à hauteur de la base du tore. Ces trois éléments forment donc deux ressauts successifs de 6 (fig. 3 A, d) et 25,5 cm de haut (fig. 3 A, e), là où tous les sanctuaires reposoirs de barques examinés à l'occasion de cette étude n'en présentent qu'un, le plafond prolongeant habituellement au même niveau le soffite à l'aplomb de l'embrasure.

La face du joint vertical arrière, opposée à la façade, haute de 76 cm, offre sur toute sa longueur un cadre d'anathyrose délimité par un bandeau horizontal de 2,5 cm de large (pl. IX a).

Le linteau reposait sur le lit d'attente des blocs formant les jambages A2 et B2 du reposoir, au-dessus de la « porte 2 »⁴⁰. Il a été replacé ainsi, car il me semble que, s'il surmontait la « porte 1 », du côté de l'édifice de Thoutmosis IV, un tel accollement aurait laissé des traces (traces d'enduit, de regravure, altération du relief) qui n'appara-

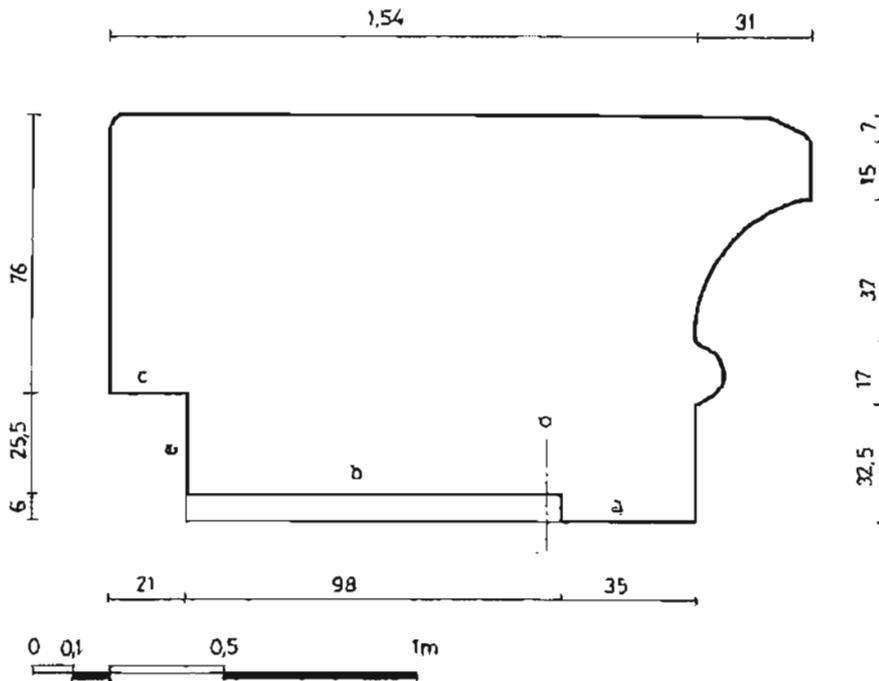


Fig. 3 A. — Coupe du linteau de la « porte 2 »

40. *Infra.* p. 197.

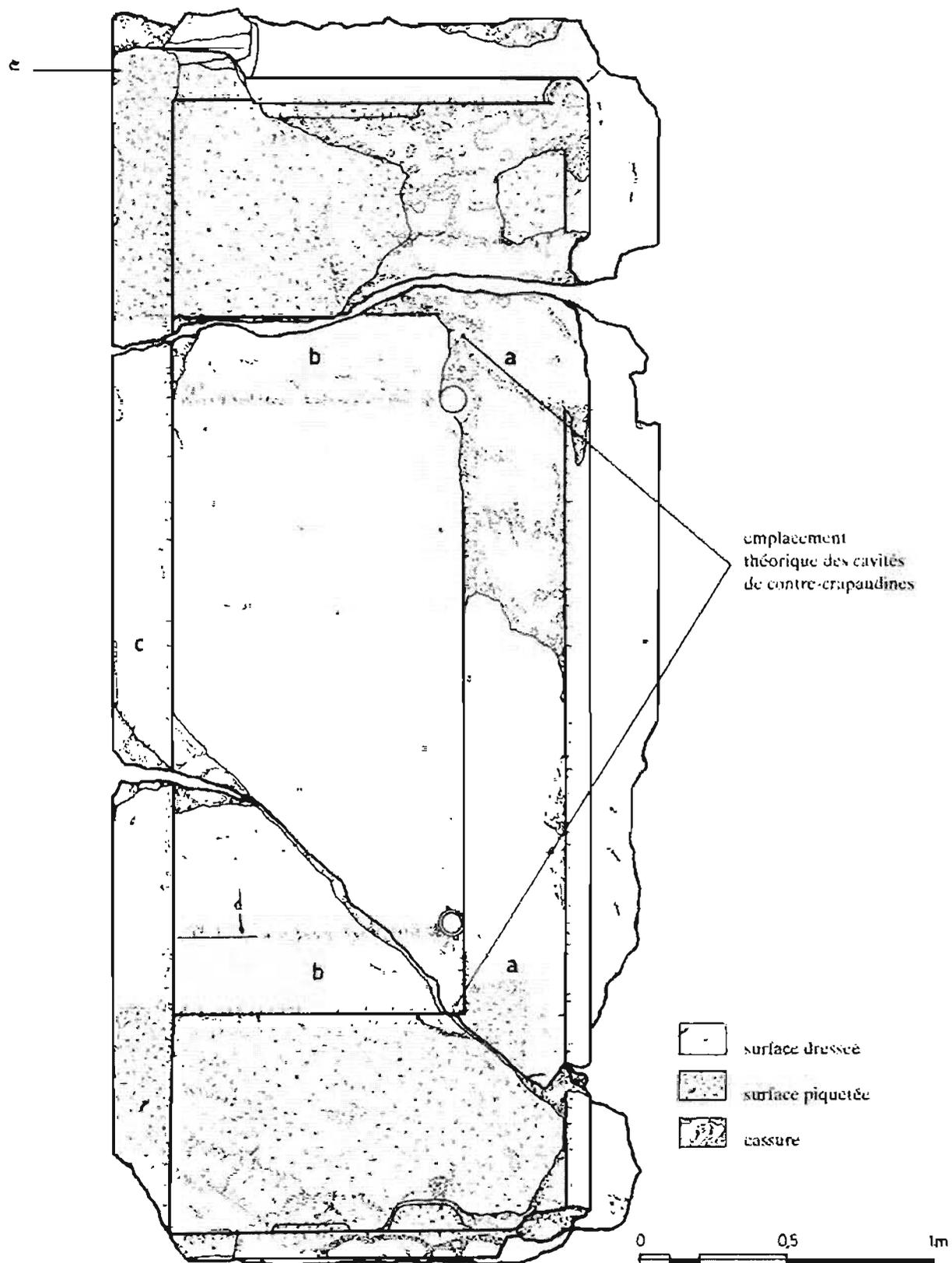


Fig. 3 B. — Lit de pose du linteau de la « porte 2 ».

raissent pas, alors qu'elles sont visibles sur le parement de façade des deux jambages opposés, A1 et B1 (22 T3, et 5 T3, 6 T3, 13 T3).

Le second linteau n'a pas été retrouvé, tout comme la dalle de couverture du reposoir de Thoutmosis IV qui lui était adjacente⁴¹.

Trait de pose

Un trait vertical, peint en rouge sur la face de joint du linteau avec la paroi A, indique le point de pose des jambages au niveau du nu des parements internes.

Les cavités de contre-crapaudines

Deux cavités de contre-crapaudines creusées le long de la feuillure de butée de la porte (10 T3) sont distantes de 1,74 m d'axe en axe. Chacune, de façon surprenante, est située à 26 cm des parements internes des montants (fig. 3 B). À l'origine, le reposoir comportait donc une porte à deux vantaux, larges de 85 cm chacun ; cette ouverture a été élargie dans un second temps.

La cavité de la contre-crapaudine de droite renferme encore le cylindre de métal fixe qui accueillait anciennement le gond de la porte. Ce cylindre, inséré au ras de l'ouverture, est en bronze⁴². Sa hauteur est de 13,5 cm, son diamètre intérieur de 5,7 cm, l'extérieur de 8,2 cm. La cavité dans laquelle il est inséré est d'un diamètre égal à celui du cylindre de métal, mais sa profondeur est de 17,5 cm. Sur les bords de son ouverture, deux petits canaux verticaux, de section semi-circulaire, en vis-à-vis l'un de l'autre, s'enfoncent et rejoignent, quelque 2 cm plus loin, une petite gorge annulaire d'un diamètre extérieur de 13 cm et d'une hauteur de 4 cm (fig. 4).

La cavité de la contre-crapaudine a été creusée, semble-t-il, avec un foret⁴³. Les traces concentriques que celui-ci a laissées dans le fond de la cavité sont encore visibles⁴⁴. Un premier trou, du diamètre de l'élément métallique, fut percé dans le soffite du linteau. Dans un second temps, la gorge annulaire fut creusée, à 3 cm de l'ouverture⁴⁵. Le cylindre de bronze y fut ensuite inséré en force, puis un mortier liquide, mélange de plâtre, de silice et de feldspath⁴⁶, fut coulé par les deux canaux latéraux, emplissant

41. Il se peut qu'il ait été taillé pour former le socle de mât situé dans la niche septentrionale de la façade ouest du môle nord du II^e pylône. Ce socle présente une face grossièrement plane (face supérieure) et une face dressée (face nord) ; les autres faces sont cassées. Sa hauteur est de 1,40 m, sa largeur de 1,20 m. Il est profond de 1,16 m.

42. Les analyses effectuées par Daniel Le Fur ont révélé que le métal est effectivement un mélange de cuivre et d'étain. D. Le Fur, *op. cit.*

43. Voir D. Arnold, *Building in Egypt*, in *Pharaonic Stone Masonry*, Oxford University Press, New York, Oxford, 1991, p. 266 et plus particulièrement fig. 6.20 et 6.21 ; G. Goyon, « Les instruments de forage sous l'Ancien Empire égyptien », *JEDL* 21, 1969-1970, p. 154-163. Sur les outils et techniques de forage des pierres dures, voir S. Clarke, R. Engelbach, *Ancient Egyptian Masonry*, Oxford, 1930, p. 202-203 ; A. Lucas, J.R. Harris, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, Londres, 1962, p. 66-71, 423-426 ; A. Zuber, « Technique du travail des pierres dures dans l'ancienne Égypte », *Techniques et Civilisations* 30, vol. 5, n° 6, 1956, p. 205-215.

44. Voir J.-C. Bessac, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'antiquité à nos jours*, *RANrb* 14, 1993, fig. 57, n° 10, p. 242.

45. Le principe de ce creusement est donné dans E. Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, *MIFAO* 2, 1907, p. 138 et fig. 189-190.

46. L'analyse a été effectuée par Daniel Le Fur.

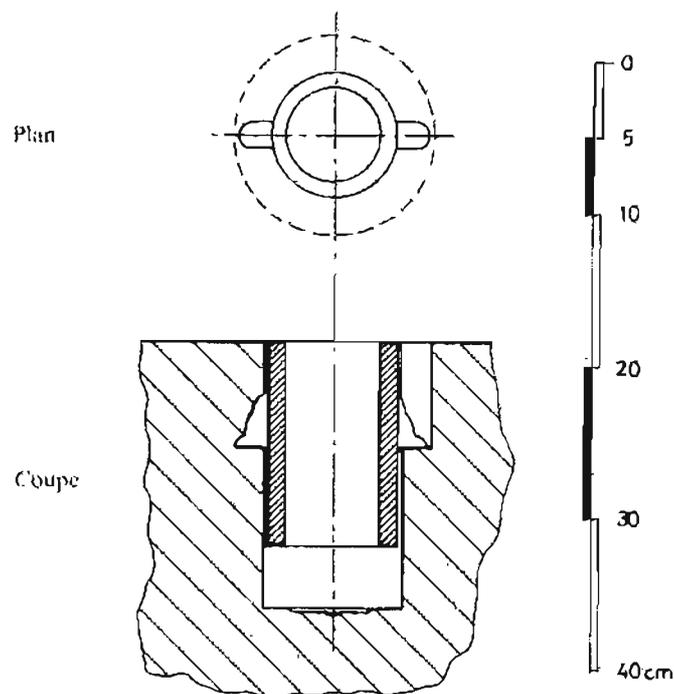


Fig. 4. — Cavité de la contre-crapaudine.

la gorge annulaire et maintenant ainsi la partie inférieure du cylindre. Le gond de la porte, seul élément mobile du dispositif de rotation, venait alors pivoter dans le cylindre.

De toute évidence, ces travaux de creusement des cavités des contre-crapaudines furent effectués au sol, sur un linteau, soit retourné sur sa face supérieure, soit éventuellement redressé à 90°, sur son joint arrière. En effet, l'utilisation du foret à arc⁴⁷, requiert d'une part, une forte pression qui est difficilement applicable de bas en haut, et, d'autre part, nécessite un espace suffisant pour la manœuvre de l'arc, espace qui fait défaut lorsque le bloc est en place, puisque les parois et la feuillure de butée encadrent deux des côtés de la cavité⁴⁸.

Les ouvertures et leurs modifications

À l'origine, deux baies permettaient l'accès au reposoir de Thoutmosis III. Il est facile de restituer avec certitude l'une d'entre elles — la « porte 2 » —, grâce aux éléments apportés par les jambages, et, surtout, par le linteau. La baie opposée avait vraisemblablement des caractéristiques identiques. Ainsi, les ouvertures du reposoir se composaient chacune de deux montants monolithiques pourvus d'un tableau, d'une feuillure et d'une embrasure, totalisant une profondeur de 1,54 m (fig. 3 A). Ces montants étaient jointifs aux deux monolithes formant la partie centrale des parois de l'édifice. Au-dessus, venait se placer un linteau. Les portes avaient deux vantaux de 85 cm de large, se rabattant vers l'intérieur. La largeur initiale de la baie du reposoir

47. D. Arnold, *op. cit.*, fig. 2.29, p. 51 et J.-C. Bessac, *op. cit.*, p. 235 et 244-245.

48. J.-C. Bessac, *op. cit.*, fig. 55, n° 7 et p. 238.

était donc de 1,86 m⁴⁹ au niveau des embrasures ; au niveau des tableaux, elle n'était que de 1,70 m (fig. 8).

Or, l'absence de feuillures, de tableaux et d'embrasures sur les jambages indique qu'un remaniement de l'édifice, qui, comme on le verra, peut être attribué à Thoutmosis IV⁵⁰, a été effectué. Des indications iconographiques confirment ce fait, comme la présence de figurations et de textes palimpsestes, ainsi que la suppression d'une partie du décor sur le parement interne et le parement de façade des jambages. En outre, sur le linteau, trois indices permettent de confirmer qu'il existait à l'origine, pour chaque porte, un tableau et une embrasure, qui furent arasés pour élargir les deux ouvertures du sanctuaire.

1) L'indice le plus manifeste est l'emplacement des contre-crapaudines par rapport aux parements internes. Il est évident que celles-ci auraient dû se trouver au niveau de l'angle des arêtes intérieures des montants et de la feuillure de butée du soffite du linteau, et non à 26 cm de celui-ci (fig. 3 B).

2) Un tracé, long de 32 cm et visible sur le soffite du linteau à l'aplomb de l'embrasure, marque l'emplacement primitif du parement interne du montant (fig. 3 B, d).

3) Un éclairage en lumière rasante et un examen au plat de la main sur le soffite à l'aplomb des tableaux originels du linteau même ont révélé la présence d'une surface sommairement dressée et en très léger dénivelé, à droite, et d'une autre, dont la dénivellation est plus marquée, à gauche. Ces deux surfaces correspondent à l'extrémité primitive du parement interne des deux lits de pose du linteau. Ce dressage des anciens lits de pose du linteau avait été rendu nécessaire, car ces surfaces, initialement simplement dégrossies et masquées, étaient devenues visibles après l'élargissement de l'ouverture.

Les tableaux et les embrasures ont donc été intégralement retailés, afin d'élargir les passages d'environ 35 cm de chaque côté (soit 26 cm + le diamètre des contre-crapaudines), ce qui porte la largeur de la nouvelle ouverture du reposoir (*état de Thoutmosis IV*) à 2,38 m environ, l'amenant au niveau du nu des parements internes.

Cette procédure d'agrandissement rappelle celle qui fut adoptée pour le reposoir de Thoutmosis III situé à l'ouest du lac Sacré. Là, en effet, l'ouverture ouest fut élargie de 78 cm au total, ce qui la transforma en une porte de 2,25 m de large, gardant ses tableaux et leurs feuillures, mais pas ses embrasures. Cet élargissement d'un unique côté de l'édifice, engendré vraisemblablement par une modification de la largeur de la barque sacrée et de son pavois⁵¹, ainsi que par un changement du sens processionnel de celle-ci, fut décidé, soit au cours du règne de Thoutmosis III⁵², soit postérieurement, vraisemblablement au cours de celui de Thoutmosis IV⁵³. Ce nouvel état des ouvertures du reposoir provoqua une modification de leur utilisation. En effet, après l'élargissement, l'entrée se situe obligatoirement à l'ouest, et le parcours suivi par la barque devient donc ouest-est-ouest, sans traversée de l'édifice.

49. Soit les 1,70 d'écartement des crapaudines auxquels on ajoute le diamètre de celles-ci (8,2 x 2) pour obtenir l'écartement maximum de l'ouverture, sans compter l'espace réservé au jeu de la porte. La profondeur de chaque feuillure peut être estimée à 11 cm.

50. *Infra*, p. 209.

51. G. Legrain, *BIFAO* 13, 1917, p. 13.

52. Selon G. Legrain et L. Borchardt, comme le signale J.-F. Carlotti dans son « Essai de datation de l'agrandissement à cinq barres de portage du pavois de la barque processionnelle d'Amon-Rê », *Karnak XI*, 2003, p. 235-254.

53. C'est ce que propose J.-F. Carlotti, *ibid.*

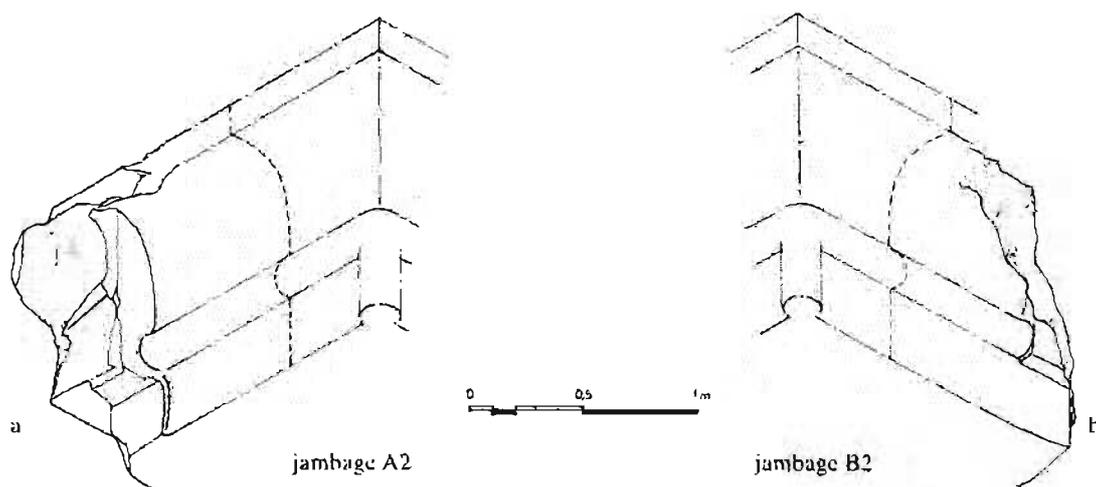


Fig. 5 a et b. — Profils des parements externes du linteau de la « porte 2 ».

Particularités du linteau

La mouluration du parement de façade du linteau est achevée, alors que celle des parements externes (le tore horizontal et la gorge coiffée d'un listel) ne l'est que sur les trois quarts de la longueur de ceux-ci, à partir de la façade. La modénature de ces moulures bute, en effet, au même niveau des deux parements, à 1,10 m du nu du parement de façade, contre un important bossage, délimité par une surface perpendiculaire à ces parements, piquetée et présentant un léger fruit. Au-dessus de celle-ci, une bande dressée correspond au listel de la corniche qui, lui, a été entièrement taillé. Le parement externe gauche du linteau présente sous le bossage, au niveau du décor de *khekeron*, une surface carrée, en léger débord, mais parfaitement dressée (*gras de taille*) : il s'agit d'un coup de scie. Au-dessus de celui-ci, la surface de la pierre est piquetée, et en surplomb (fig. 5a : pl. IX c). Le parement externe droit présente un aspect similaire, bien que le bandeau du linteau, pourtant non décoré à cet endroit, y soit correctement ravalé (fig. 5b : pl. IX b).

La surface du plafond se trouve au niveau de la base des tores et s'étend sur toute la largeur du bloc, soit 4,01 m. Elle est décorée d'étoiles, à l'exception des parties reposant sur les parois, qui présentent une surface piquetée. Une surface, elle aussi piquetée, à l'exception d'une petite bande dressée, s'étend en un carré de 20 cm de côté *au-delà* du nu du parement externe gauche (au-dessus du jambage A2) (fig. 3 B. e).

La première hypothèse avancée pour expliquer cet important bossage a été qu'il appartenait à un élément indéterminé venant buter contre le reposoir (un mur ou une architrave). Néanmoins, l'étude de la dalle de couverture apporte des informations complémentaires qui permettent d'émettre une autre hypothèse, celle de l'inachèvement de ses moulurations.

E. COUVERTURE⁵⁴

La couverture est constituée originellement de trois dalles, dont les deux extrêmes formaient, en façade, les linteaux⁵⁵.

54. M. Pillet, *ASAE* XXIV, 1924, p. 59-60 mentionne des blocs de corniche et de plafond provenant du môle sud du III^e pylône, sans savoir de quel sanctuaire il s'agit. Or, il s'agit bien du reposoir de Thoutmosis III.

55. Pour les appellations des faces du plafond, voir la figure 1.

Plusieurs fragments de la dalle centrale sont conservés. Le plus important (17 T3), entreposé dans la zone sud-est du musée de Plein Air, est épais de 1,55 m et pèse une soixantaine de tonnes. Ses faces est et ouest actuelles sont ses parements externes. La face sud actuelle est brisée. Sa face nord présente une face de joint incluant un cadre d'anathyrose de 77 cm de haut, délimité à sa base par un bandeau dressé de 13 cm de large et, à droite, par une bande piquetée de 57 cm de large.

Les autres fragments sont d'une taille et d'un poids moindres, et viennent s'y raccorder. Un fragment (27 T3) complète la face de joint décrite ci-dessus, et contre laquelle vient s'appuyer le linteau existant (9-11 T3), tandis que quatre autres (15 T3, 16 T3, 24 T3 et 25 T3) complètent la face de joint opposée. C'est contre cette dernière face que vient s'appuyer le second linteau, malheureusement perdu.

La largeur de la couverture du reposoir de Thoutmosis III varie de 3,86 m à 4,44 m — en son état actuel —, et sa longueur, au nu des parements de façade, peut être estimée à 7,23 m (pl. VI).

Traits de pose et de taille

Comme sur le linteau, plusieurs traits peints en rouge sont situés sur deux blocs de la couverture du reposoir :

— 17 T3 en présente quatre : trois verticaux sur la face de joint avec le linteau de la « porte 2 »⁵⁶ et un, horizontal, au-dessus du listel de l'angle sud-ouest. Deux des trois premiers indiquent visiblement le profil de la modénature des moulures, tandis que le dernier marque vraisemblablement le niveau d'épannelage horizontal du bloc⁵⁷ ;

— 27 T3 en présente deux : l'un (de 12 cm de long) est gravé sur la face décorée d'étoiles, dont il marque la limite ; l'autre est peint sur la face de joint avec le linteau de la « porte 2 », à 72 cm du premier, vers le nu du parement externe. Le premier est un trait de pose, le second, sans doute un trait de taille (épannelage).

Particularités de la couverture

Certains détails décrits pour le linteau se retrouvent sur la dalle de couverture. Ainsi, sur une certaine longueur, la moulure des parements externes se compose d'un tore et d'une gorge surmontée d'un listel plat, qui viennent buter sur un bossage, d'une manière identique à celle décrite pour le linteau⁵⁸. Ceci est bien visible, symétriquement, des deux côtés de la dalle (fig. 6⁵⁹ ; pl. X a-b).

Tous les fragments se raccordant à la partie de la couverture qui se trouve du côté des jambages A1 et B1 présentent également un tore surmonté d'une gorge, ce qui n'est pas le cas pour ceux qui sont du côté de la « porte 2 ».

56. Un à l'aplomb du centre de la colonne de texte du plafond (trait de pose), les deux autres sur la surface piquetée de 57 cm de large, respectivement à 156 et 189 cm du premier (traits de taille).

57. *Infra*, p. 175.

58. *Supra*, p. 171.

59. La figure 6 ne présente le détail que d'un seul côté de la dalle (le côté ouest actuel du bloc 17 T3). En effet, le fragment composant l'autre côté de celle-ci — identique en tous points —, a été mis au jour en novembre 1995 par F. Burgos lors du dégagement des blocs de couverture du reposoir de Thoutmosis IV — initialement à l'entrée du musée de Plein Air — et n'a pas pu être relevé et dessiné. Il n'apparaît donc pas sur la planche VI.

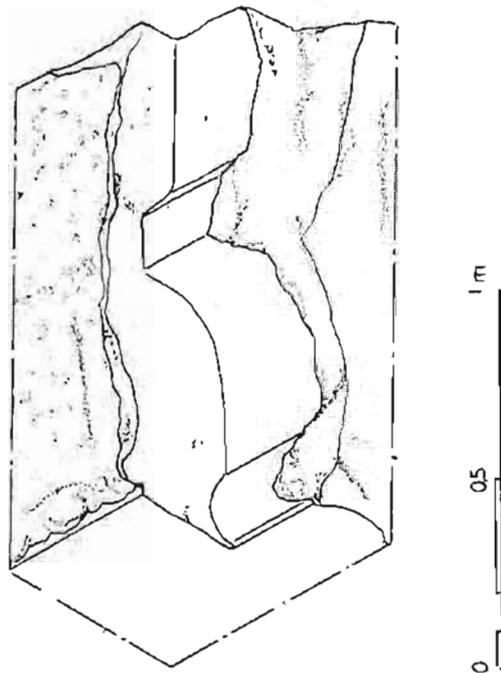


Fig. 6. — Inachèvement des moulures de la dalle de couverture.
Angle sud-ouest du fragment 17 T 3.

De plus, un des parements externes d'un fragment de cette dalle — la face ouest actuelle de 17 T3 — présente jusqu'aux moulures un bossage, sur deux niveaux décalés : celui du bas, présentant un contre-fruit, haut de 75 cm, est surplombé par celui du haut, vertical, d'une hauteur de 60 cm.

À la base et sur presque toute la longueur de ce bossage, une bande horizontale de 6,5 à 7,5 cm de large, en retour d'équerre par rapport au lit de pose, parfaitement dressée, a été identifiée par les tailleurs de pierre comme étant un « coup de scie ».

La largeur du bloc 17 T3 est de 4,10 m au nord (au niveau du joint avec la dalle du linteau de la « porte 2 »), tandis qu'elle n'est que de 3,95 m au sud (au niveau des moulures achevées), ce qui lui donne un plan trapézoïdal (pl. VI).

La surface du lit d'attente de plusieurs fragments composant la couverture est gauche, et montre plusieurs coups de scie en différents endroits. De plus, le long des parements externes, ce lit d'attente est creusé, symétriquement, de deux engravures, larges de 46 cm (angle sud-est actuel de la dalle de plafond) et 49 cm (angle sud-ouest), et profondes, respectivement, de 10 et 5 cm. Ce pourrait être des encastresments de dalles de couverture ou d'architraves, mais elles sont plutôt la marque des différents niveaux de l'épannelage.

F. HYPOTHÈSES

Le contexte architectural de l'édifice

Une hypothèse a été émise, au vu de ces éléments troublants, par Charles Van Siclen dans son ouvrage consacré au sanctuaire en calcite d'Amenhotep II, dont les blocs sont également conservés dans le musée de Plein Air. Il considère que le reposoir

de Thoutmosis III traversait un mur⁶⁰. Cette hypothèse était séduisante, parce qu'elle fournissait une explication acceptable aux points obscurs du linteau et du plafond signalés précédemment. En effet, le contre-fruit observé sur la dalle de couverture (la face ouest actuelle) serait alors venu épouser le fruit dudit mur, en « négatif », tout comme l'aurait fait le bossage contre lequel s'arrêtaient brusquement le tore et la corniche des parements externes du linteau⁶¹.

Néanmoins, l'hypothèse du mur traversant le reposoir n'est pas recevable pour trois raisons :

— d'une part, deux fragments de la dalle de couverture (11 T3 et 17 T3) donnent une indication précieuse, puisque, de l'interruption des moulures du linteau à celle de la dalle centrale, il est possible de restituer une mesure correspondant à l'épaisseur dudit mur accolé : environ 2,53 m, ce qui représenterait un peu moins de 5 coudées⁶². Or, cette dimension ne correspond à aucune de celles d'un mur, d'un édifice ou d'un quelconque élément architectural antérieur ou contemporain de Thoutmosis III, situé dans le temple de Karnak⁶³ ;

— d'autre part, cet « élément accolé » se rencontre uniquement en hauteur, puisque le bossage du linteau se trouve à la hauteur de la corniche de l'édifice et disparaît au niveau du bandeau du linteau⁶⁴. Il ne peut donc s'agir d'un mur qui se serait élevé, lui, contre l'édifice, sur toute la hauteur des parois⁶⁵ ;

— enfin, la présence d'un décor sur le parement externe de la paroi A (pl. III) infirme formellement l'existence d'un élément accolé qui, d'après les marques du linteau, serait venu buter contre le reposoir à 1,10 m du parement de façade du jambage A2.

En revanche, j'adhère volontiers à l'hypothèse selon laquelle un péristyle, celui de Thoutmosis IV, aurait épousé les contours des deux reposoirs⁶⁶. À ce propos, François Larché évoquait l'existence d'une architrave prenant appui sur la couverture du reposoir de Thoutmosis III⁶⁷.

L'inachèvement de l'édifice

Les divers paramètres cités précédemment amènent à rejeter la possibilité d'un élément accolé et à émettre une seconde hypothèse, celle de l'inachèvement du reposoir, et plus particulièrement ici, de l'interruption de la taille des dalles de couverture⁶⁸.

60. C. Van Sieten, *op. cit.*, p. 10-11 et pl. 12-13. Je remercie C. Van Sieten pour les explications et informations supplémentaires qu'il m'a données lors de son séjour à Karnak en mars 1995.

61. *Supra*, p. 171.

62. Soit $4 \frac{5}{6}$ coudées de 0,525 m en vigueur sous le règne de Thoutmosis III. Voir J.-F. Carlotti, « Contribution à l'étude métrologique de quelques monuments du temple d'Amon-Ré à Karnak », *Karnak X*, 1995, p. 76, 81, 83, 85, 89, 91-92.

63. Je remercie J.-F. Carlotti pour cette communication orale. Bien sûr, il ne faut pas oublier que toutes les structures existantes n'ont pas été nécessairement mises au jour.

64. *Supra*, p. 171 et fig. 5 a-b.

65. À cette objection, Charles Van Sieten me répliqua que le mur masquant lors de l'édification du sanctuaire les imperfections de taille (c'est-à-dire le bossage) de celui-ci avait très bien pu être détruit ultérieurement, et que la taille des moulures — ici, celle du bandeau et du tore — aurait alors été poursuivie.

66. B. Letellier, « Thoutmosis IV à Karnak. Hommage tardif rendu à un bâtisseur malchanceux », *BSEF* 122, 1991, p. 46, indique qu'« Il est clair que ce péristyle contourrait des constructions, probablement des chapelles. »

67. Certains piliers et architraves du péristyle de la cour de Thoutmosis IV présentent en effet, à l'endroit supposé du reposoir de Thoutmosis III (*infra*, p. 215), un agencement curieux qui se justifierait par l'aménagement de la cour en fonction de cet édifice préexistant. Je remercie F. Larché de cette communication.

68. Cette observation a été faite par F. Burgos, tailleur de pierre.

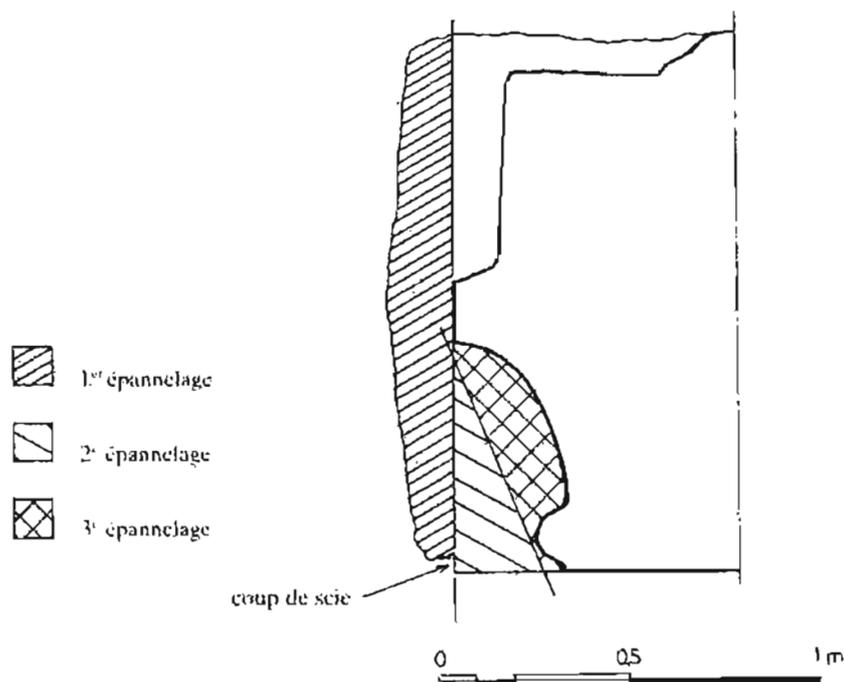


Fig. 7. — Étapes de l'épannelage de la dalle de couverture.

En effet, la dalle centrale aurait commencé à être épannelée en plusieurs étapes sur ses parements externes, ce qui donne — de haut en bas — l'aplomb, puis le contre-fuit de l'un des parements externes de la dalle. Cela suit la technique employée pour l'épannelage des moulures concaves — ici, la gorge égyptienne —, au cours duquel on dresse les deux arêtes, puis la surface creuse⁶⁹. La taille de la moulure convexe (le tore) aurait été exécutée ensuite, par petits épannelages tangents et successifs. Cet état de la taille est visible par exemple sur la chapelle en quartzite d'Hatchepsout, où le tore horizontal de la huitième assise du mur nord est, sur chaque bloc, seulement préparé sous la forme d'une « saillie de section carrée, très régulière »⁷⁰. Il en est de même sur le linteau du reposoir de Thoutmosis IV, où les tores ont une section hexagonale correspondant à l'une des étapes de l'épannelage.

La présence de l'épannelage se remarque également par le coup de scie se trouvant sur l'arête inférieure du parement externe du principal fragment de la dalle centrale (17 T3, face ouest actuelle), qui est la marque de cet épannelage et qui déterminait le point de tangence du listel de la corniche (fig. 7).

Ce premier état de l'épannelage fut effectué également en deux points opposés de la face supérieure de plusieurs fragments de la dalle centrale⁷¹. Deux engravures, taillées symétriquement le long des parements, donnaient un premier niveau de référence pour le dégoussage du plafond. Cet épannelage aurait, dans son état final, ramené l'épaisseur de la dalle centrale à celle du linteau, soit 1,08 m — à la place des 1,55 m observés —, et laissé une surface d'aplomb de 0,06 m au-dessus du listel de la corniche.

69. V. Aladenise, *Technologie de la taille de pierre*, Librairie du Compagnonnage, 3^e édition, Paris, 1988, p. 102.

70. P. Lacau, H. Chevrier, *Une chapelle d'Hatchepsout à Karnak*, Le Caire, 1977, § 407, p. 258.

71. *Supra*, p. 173.

Une étape de l'épannelage, exactement similaire, se voit sur la dalle de couverture du reposoir de Thoutmosis IV. Celle-ci montre en effet au-dessus du listel de sa façade une surface talutée présentant une ciselure (coup de scie) horizontale. La partie supérieure du listel devait donc être plane, et la surface en excédent observée dégauchie sur environ 16,5 cm — à moins qu'elle n'ait été laissée pour permettre la taille d'une rangée de cobras dressés⁷². Cette même technique semble être celle qui fut adoptée antérieurement pour le bloc du plafond du reposoir de Thoutmosis III.

De plus, la taille du linteau fut interrompue, laissant un important bossage sur ses parements⁷³, à la fois pour permettre la taille ultérieure des moultures et afin d'effectuer plus aisément le raccord des tores horizontaux et des gorges du plafond avec ceux des linteaux. Ceci expliquerait pourquoi le ravalement aurait été effectué à partir de la base du tore⁷⁴, et pourquoi le bloc aurait été laissé brut au-delà de celui-ci, au niveau de la gorge de la corniche⁷⁵. L'arrêt de la taille s'est donc effectué symétriquement, au même niveau, des deux côtés du bloc. D'autre part, la gravure des *khekerou* des parements externes est elle-même demeurée inachevée.

Cette interruption de la taille d'une partie de la couverture se constate de façon flagrante sur la planche VI, qui montre le bossage des fragments dont la taille est inachevée.

Le reposoir de Thoutmosis III n'a donc pas été préparé pour recevoir ou s'intégrer à un quelconque élément architectural (un mur) contemporain ou antérieur à sa construction. En effet, l'hypothèse de l'accolement d'un tel élément à cet édifice semble contrariée par l'existence des parties achevées (listel du linteau), ou en cours d'achèvement du sanctuaire (épannelage du plafond, surface en excédent destinée à être taillée au niveau du nu des parements externes sur les faces perpendiculaires à la façade du linteau de la « porte 2 », taille en *gras* d'une partie des bandeaux des parements externes du linteau), à l'emplacement même où un « mur » aurait dû se trouver. Enfin, la présence des scènes sur le parement externe du jambage A2⁷⁶, se prolongeant sous les parties inachevées du linteau et du plafond, s'oppose formellement à cette hypothèse.

La raison d'un tel état d'inachèvement du sanctuaire est malheureusement inconnue. La présence du décor sur les moultures des parements du plafond et du linteau jusqu'à l'extrême limite du travail de taille de pierre montre bien que les deux équipes se sont ici succédé dans l'exécution de leurs tâches, et que la dernière finit de décorer un monument architecturalement inachevé.

G. ASPECT ET DIMENSIONS DU REPOSOIR (fig. 8)

L'édifice de Thoutmosis III n'est donc pas, comme on l'a vu, monolithe, les quatre jambages étant jointifs avec les deux parois principales A et B.

Aucun des jambages qui nous restent ne comprend de tableau ni d'embrasure, dans son état actuel (*état de Thoutmosis IV*) : les deux ouvertures du reposoir sont au

72. C'est ce que signale un reposoir de barqué — sans doute — de Thoutmosis IV représenté sur la « paroi des objets » de la cour de celui-ci, reconstruite dans le musée de Plein Air du temple d'Amon de Karnak par F. Larché, que je remercie pour cette information.

73. *Supra*, p. 171.

74. *Supra*, p. 171.

75. *Supra*, fig. 5 a-b, p. 171.

76. Scènes 1 des registres supérieur et intérieur, *infra*, p. 188 et 190.

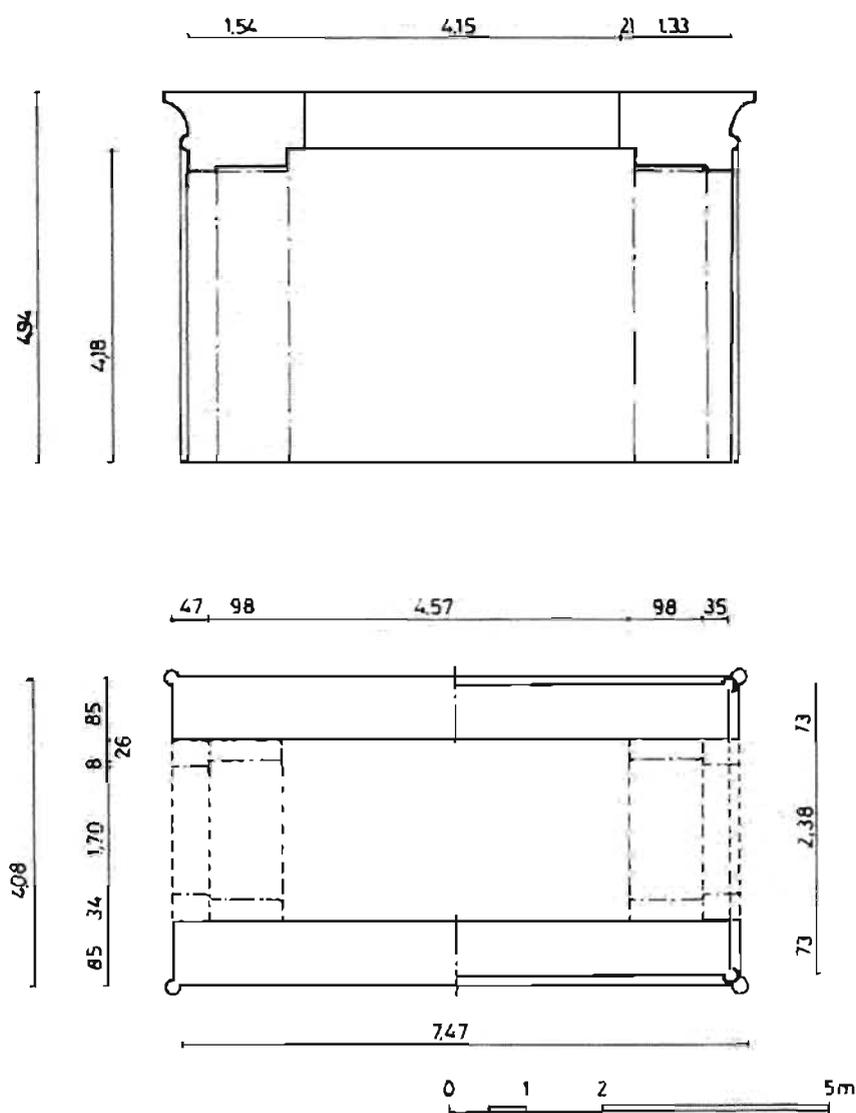


Fig. 8. — Dimensions du reposoir, coupe et plan.

nu des parements internes des parois ; A1, A2, B1 et B2 ont donc été soigneusement retailés et décorés pour former deux parements internes sans décrochements.

Les parois A et B avaient un fruit, estimé à 3,11 cm/m. Les parements externes n'ont pas de soubassement saillant, contrairement à ceux du reposoir de Thoutmosis IV.

À la lumière des différents éléments étudiés précédemment, la longueur extérieure minimale du reposoir peut être estimée à 7,23 m. Il suffit de retrancher deux fois la largeur du tableau (35 cm), de l'embrasure (98 cm) à ce chiffre, pour obtenir la longueur intérieure d'origine de l'édifice, soit 4,57 m.

La largeur intérieure maximale (*états de Thoutmosis III et IV*) est de 2,38 m. Le fruit moyen calculé permet d'estimer la largeur extérieure à 4,02 m à la base. La largeur des ouvertures initiales (*état de Thoutmosis III*) était de 1,70 m au niveau des tableaux et 1,86 m au niveau des embrasures.

L'estimation de la hauteur extérieure des parois a été effectuée en fonction de la hauteur des vestiges existants⁷⁷ et en ajoutant à ceux-ci la restitution de la hauteur du décor manquant au registre supérieur du parement du jambage. On obtient ainsi une hauteur totale minimale de 4,94 m au niveau du listel de la corniche. La hauteur intérieure s'élevait alors, au niveau du plafond, à 4,18 m.

Un tableau récapitulatif des dimensions des reposoirs de barque de la XVIII^e dynastie⁷⁸ se trouvant dans l'enceinte du temple d'Amon est donné ici, pour mémoire.

Reposoirs	Hauteur ⁷⁹		Largeur		Ouvertures ⁸⁰	Longueur	
	Ext.	Int.	Ext.	Int.		Ext.	Int.
Amenhotep I ^{er} - Thoutmosis I ^{er}	4,51 m	3,90 m	3,59 m	2,26 m	1,62 m	6,76 m	4,19 m
Hatchepsout	7,20 m	4,73 m	6,30 m	4,20 m	1,49 m	17,32 m	3,65 m 9,66 m ⁸¹
« Thoutmosis III du Lac » (état d'origine)	?	?	3,98 m	2,40 m	1,67 m	6,95 m	4,37 m
<i>Thoutmosis III (état d'origine)</i>	4,94 m	4,18 m	4,02 m	2,38 m	1,70 m	7,23 m	4,57 m
Thoutmosis IV- Amenhotep III	5,50 m ⁸²	4,36 m	4,22 m	2,68 m	2,41 m	6,40 m	4,73 m

77. Soit les 2,10 m des blocs 5, 6 et 13 T3, 1,08 m du linteau, ainsi que la hauteur donnée par le bloc 22 T3 qui forme la base du jambage B1, soit 0,95 m à partir de la ligne de terre de la scène du parement interne.

78. Mesures données par J.-F. Carlotti (« Contribution à l'étude métrologique de quelques monuments du temple d'Amon-Rê à Karnak », *Karnak X*, 1995, p. 79-81), à l'exception de celles du reposoir de Thoutmosis III et des ouvertures. Les cotes du reposoir de Thoutmosis IV ont été prises sur place, après son remontage dans le musée de Plein Air par F. Larché et F. Burgos, d'octobre 1995 à mars 1996. Celles de la chapelle Rouge m'ont été données par F. Larché et F. Burgos lors de son remontage dans le musée de Plein Air, commencé en mars 1997.

79. La hauteur intérieure correspond à la hauteur sous plafond.

80. Au niveau des tableaux.

81. Vestibule, puis sanctuaire, sans tenir compte de l'épaisseur des portes.

82. Hauteur maximale, l'épannelage des dalles de couvertures étant inachevé.

III. LES ÉLÉMENTS ICONOGRAPHIQUES ET ÉPIGRAPHIQUES

A. TEXTES ET DESCRIPTION DES SCÈNES⁸³

PAROI A, PAREMENT INTERNE (pl. 1)

REGISTRE SUPÉRIEUR

Scène 1 : Consécration d'offrandes (?)

La scène, délimitée à droite par une bande verticale de 3,5 cm de large, est gravée de façon très détaillée. Le roi (→), coiffé du *nemes* et surmonté d'un oiseau dont on ne voit que les serres maintenant l'anneau *chen*, fait face à Amon ithyphallique (⇐), debout sur son socle. On ne distingue que — très imparfaitement — le haut de son visage, l'arrière du mortier et d'une des plumes de sa couronne, ainsi que sa main, sous le flagellum qu'il brandit derrière sa tête. Une pièce de restauration indique qu'un naos se dresse derrière lui. Deux petites tables d'offrandes — dont seuls les pieds et les tiges de plantes qui en pendent sont visibles — séparent les deux personnages. Le roi tient vraisemblablement la massue *hedj* et le bâton, croisés⁸⁴. Au-dessus des personnages, la déesse Ouadjyt (←), tenant le *chen*, est lovée sur une corbeille surmontant une tige de papyrus.

Au-dessus d'Amon, à l'extrémité droite de la scène, sous le ciel (→)



Ouadjyt, celle de Dep et de Pé, maîtresse du ciel, maître[sse du *Per-nou*], reine des dieux, [elle donne la vie], la stabi[lité ...].

Devant et derrière la couronne d'Amon (↔↓)



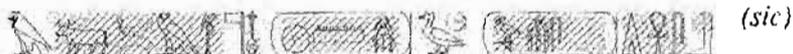
Amo[n...]

⁸³[] donne toute vie, ⁸⁴[] toute santé, comme Ré.

83. Les conventions adoptées ici sont les suivantes : pour les figures, les flèches indiquent le sens dans lequel les personnages sont tournés. La flèche simple (→) indique le sens du roi, la flèche double (⇐), le sens du dieu. Pour le texte, les flèches indiquent le sens des hiéroglyphes, non le sens de lecture. La numérotation des scènes est faite en ordre croissant : elle suit toujours le sens de procession du roi.

84. Cf. le parement externe nord du reposoir d'Amenhotep I^{er} et le parement externe sud de celui de Thoutmosis IV.

Au-dessus du roi (↓→)



¹⁰¹L'Horus [« Taureau puissant couronné à Thèbes⁸⁵], ¹⁰²le dieu [par]fait [Menkheperre], ¹⁰³le fils de [Rê Thoutmosis...] ¹⁰⁴[doué (?) de vie (?) san]té⁸⁶ (?) ...

Derrière le roi (↓→)



[Il sera⁸⁷] à la tête des *kas* de tous les vivants, après être apparu [sur le trône d'Horus].

Scène 2 : Présentation des offrandes

Le roi (←) est assis sur un trône devant une table d'offrandes. Il est surmonté d'une [Oudjyt ailée].

Devant Oudjyt (←)



Ou[adj]y[...]

Au-dessus du roi (←↓)



¹⁰¹[Le roi de Haute et Basse-Égypte] Menkheper[rê], ¹⁰²[le fils de Rê Thout]mosis. ¹⁰³[doué de vie, comme Rê] éternellement.

Au-dessus de la table d'offrandes (←↓)



Élever les offrandes, total de l'ensemble.

Scène 2' : Présentation des offrandes devant la barque sacrée

Le roi (←), agenouillé devant une table d'offrandes, présente les vases *notu*. Sa ceinture porte son cartouche, incisé très finement. Au-dessus de lui, l'extrémité d'un

85. Restituer le *serekh* avec le nom d'Horus du roi.

86. Le *n* de *nh* n'est pas gravé. On rencontre une attestation identique sur la chapelle d'Hatchepsout, blocs 31 et 99 (P. Lacau et H. Chevrier, *op. cit.*, § 612, p. 348).

87. Cf. le tableau gauche du registre supérieur du parement interne nord du reposoir de Thoutmosis IV : *wnn nsw (D hwtj-msy(w)-h'y-h'w) h'(w) hr nst <n> it.f'Imn <w> <1>-lh h'k'f [...]*. Si le texte était abrégé et commençait sous la pointe de l'aile de l'oiseau se trouvant au-dessus du roi, on aurait la formule *wnn.f hnty k'w 'nhw nbw h'st nbt hr thwtj*, dont le tableau gauche du registre inférieur du parement interne nord du reposoir de Thoutmosis IV offre une attestation. D'après la position de l'anneau *chen* tenu par les serres de Oudjyt, c'est cette dernière solution qui semble la plus vraisemblable.

tableau d'offrandes de 40 cases est visible. À droite de celui-ci, la déesse Ouadjyt (→), tenant le *chen*, est lovée sur une corbeille surmontant une tige de papyrus. Une Ouadjyt ailée surmonte la scène.

Sous l'[aile] de Ouadjyt ailée (←)



[Ouadj]y[1], elle donne la vie.

Au-dessus du roi (←↓)



¹¹¹Le roi de Haute et Basse-Égypte Menkheperre, ¹¹²doué de vie, comme Rê, éternellement.

Sur la ceinture du roi (←↓)



¹¹¹Menkheperre, ¹¹²aimé d'Amon-Rê.

Derrière et sous Ouadjyt, réparties autour de la tige de papyrus (↓→)



¹¹¹Ouadjyt, ¹¹²elle donne ¹¹³la vie, la force.

Au-dessus de la table d'offrandes [et de la poupe de la barque sur son socle], colonnes supérieures de la liste d'offrandes, deuxième rangée (←↓)



[...] ¹¹¹[...] : ¹¹²[...] : 1 : ¹¹³[...] : 1.

Colonnes inférieures de la liste d'offrandes, troisième rangée (←↓)



¹¹¹[...] : 2 ; ¹¹²[...] : 2 ; ¹¹³[...] : 2 ; ¹¹⁴[broche à rôtir]⁸⁸ : 1 ; ¹¹⁵éventail 'hn pour attiser le feu'⁸⁹ : 1 ; ¹¹⁶fruits accommodés divers, sucreries, 1 ; ¹¹⁷jujube : 2.

88. D'après le symbole de la case inférieure, m'q. W. Barta, *Die altägyptische Opferliste von der Frühzeit bis zur griechisch-römischen Epochen*, *MAS* 3, 1963, p. 138 et U. Verhoeven, *Grillen, Kochen, Backen im Alltag und Ritual Altägyptens. Ein Lexikographischer Beitrag. Rites Égyptiens IV*, Bruxelles, 1984, p. 50-55.

89. W. Barta, *op. cit.*, p. 138 et G. Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, *MIFAO* 47, 1921, p. 296-297.

Devant le roi agenouillé (←)



Offrande de nourriture.

Scène 3 : [Accolade]⁹⁰.

Ne subsiste que la base d'une colonne de texte (↓→), derrière [le dieu (⇒)], séparée de la scène suivante par une bande de délimitation plus large que celles qui séparent les autres scènes.



[...] comme Rê, éternellement.

Scène 4 : Offrande indéterminée

Le [roi (←)] fait face à Amon (⇒).

Derrière le roi, fin d'une colonne de texte (←↓)



[...] comme Rê.

Au-dessus du [roi] (←↓)



⁹¹[Le dieu par]fait, [maî]tre des Deux-Terres, maître de l'accomplissement des rites, ⁹²le roi de Hau[te et Bas]se-Égypte Menkheperé, ⁹³le f[ils de R]ê, [Th]outmo[sis... doué de vie...].

Devant Amon (↓→)



- [1] {Amon ...}
[2] {doué de} toute {vie} comme Rê.

La légende de la scène se déroule entre Amon et le roi (←↓)



[... c'est ce qu'i]l fait, afin d'être [do]ué de vie.

⁹⁰ Il s'agit de la scène du *shp f th* qui clôt habituellement celle des offrandes devant la barque sacrée (cf. Amenhotep I^{er}, « Thoutmosis III du Lac » et Thoutmosis IV, mais également la chapelle Rouge et le sanctuaire de Philippe Arrhidée).

Derrière Amon (↓→)



[Paroles dites : je t'ai donné toute...] toute joie], de par moi, com[me R]ê, éternellement.

REGISTRE INFÉRIEUR

Scène 1 : Course à la rame et au hepet

Le roi (→), coiffé de la couronne rouge, fait face à Amon (←); on ne distingue que le haut des plumes de sa couronne et du sceptre *ouas* qu'il tient en main. Le roi tient la rame dans sa main droite et le signe *hepet* dans la gauche. Derrière lui — et un texte en colonne —, se trouve un éventail de petit module⁹¹. Une partie de l'oiseau qui survole le roi est visible. La scène est surmontée d'un signe du ciel, indépendant de celui des scènes 2 à 5, et situé légèrement plus haut que ce dernier; elle est délimitée, à droite, par une bande verticale de 3,5 cm de large prolongeant celle du registre supérieur.

Derrière Amon, la base d'une colonne de texte (←↓)



[Lacune de 10 cadrats : Paroles dites : je te donne... sur le trône d'Ho]rus, comme Rê.

Devant Amon (←↓)



{... doué de] toute [vie].

Entre le roi et Amon, au niveau des couronnes (↓→)



⁹¹[Le roi de Haute et Basse-Égypte] Menkheperé, ⁹²le fils de Rê Thoutmosis, [ré]gent-de-Thèbes⁹², ⁹³qu'aime Amon-Rê.

Derrière la tête du roi (↓→)



[...] comme Rê.

91. Sa taille est inférieure à celle de l'éventail de la scène suivante (scène 2). De plus, il est situé à un niveau supérieur.

92. Ce nom de « fils de Rê » apparaît après l'an 21 et demeure assez rare : seulement quatre attestations dans les *Urkunden* : *Urk.* IV, 843, 15 : 844, 12 : 862, 15 : 892, 11 (dans ce dernier exemple, issu de la biographie de *Imn-m-hh*, TT n° 85, il est le nom de *nsw nb tawy*).

Scène 2 : Apparition dans le sanctuaire (?)

Le roi (←), coiffé du *klaft* et surmonté du faucon Horus de Behedet tient la massue *hedj* et un long bâton dans la main gauche. Derrière lui, se trouvent les anneaux *chen* sur deux demi-ciels, surmontés d'un éventail. Le roi se trouve face à Amon ithyphallique (⇒), partiellement martelé, debout sur son socle, dont le bras et le contour arrière ont échappé au martelage (pl. XI a). Derrière lui se trouvent une colonne de texte, puis un naos surmonté d'un symbole floral.

Face au faucon, un texte martelé (←)



Le [Bé]hédétite [il donne la vie],

Au-dessus du roi (←)



Le roi de Haute et Basse-Égypte, maître des couronnes, Menkheperê, doué de toute vie.

Au-dessus d'Amon, derrière lui, martelé, et devant lui (→)



¹¹¹[Amon-Ré], le maître du ciel [...], ¹¹²il donne la vie, la stabilité, la force,

Derrière le dieu (↓→)



Parole dites : « <je> t'ai fait régner sur les Deux-Terres, après avoir été couronné sur <mon> trône, comme Ré, éternellement ».

Scène 3 : Offrande de l'onguent *mdt*⁹³

Le roi (←), coiffé de la perruque *ibes*, avec *uræus* et surmonté du vautour à tête de serpent, tend [un vase d'onguent *mdt*] à Amon (⇒). Le bas du corps de ce dernier est visible. Sa main droite tient un signe *ankh*.

Au-dessus du roi (←↓)



¹¹³Le fils [charnel] de Ré, ¹¹⁴Thoutmosis, ¹¹⁵doué de toute vie

93. La position des bras du roi permet de supposer qu'il s'agit de cette offrande, que l'on retrouve d'ailleurs dans les repositoires d'Antehotep I^{er}, de Thoutmosis III du Lac et Thoutmosis IV, dans une succession strictement identique à celle observée ici. Il s'agit respectivement — dans l'ordre de procession royal — des offrandes de l'onguent *mdt*, de l'ençens et des jarres *msst*. Cf. *infra* les scènes suivantes 4 et 5.

Scène 4 : Offrande de l'encens.

Le bas des corps du roi et d'Amon sont visibles. Le roi (←) fait face à Amon ithyphallique (⇒). Derrière ce dernier, se déroule la fin d'une colonne de texte, puis un naos surmonté d'un [éventail], dont on ne voit que la base, enserrée d'un anneau chen.

Entre le roi et Amon (←↓)



[Faire] l'encensement, [c'est ce qu'il fait afin] d'être [do]ué de vie.

Derrière Amon (↓→)



Toute [protection...] autour* de [lui], comme Ré [éternellement].

Scène 5 : Offrande des jarres *nmst*⁹⁴.

Ne subsistent que la base et le haut de l'extrémité gauche de la scène. Le roi (←) fait une offrande à Amon (⇒). La légende de la scène est invisible, une colonne de texte se déroule derrière le dieu et est séparée du texte de la scène 6 par une bande de délimitation, plus large que celles qui séparent les autres scènes.

Derrière Amon, sous un signe du ciel (↓→)



[Paroles] dites : [«je»] t'ai don[né] la vie, la force [afin que tu sois] à la tête de tous les vivants, comme Ré, éternellement.

Scène 6 : Libation.

Le roi (←), survolé par Ouadjyt, fait une libation devant [Amon (⇒)]. Il ne reste du roi que la pointe du devant du pagne et une partie de la jambe droite. Derrière lui, apparaît la fin d'une colonne de texte. Cette scène est surmontée d'un signe du ciel, indépendant de celui des scènes 2 à 5, et situé légèrement plus haut que ce dernier. De plus, elle est délimitée à droite et à gauche par une bande verticale de 3,5 cm de large.

Sous Ouadjyt (←↓)



[...] doué [de toute vie ...]

94. À mon sens, l'idée de protection *englobe* le sujet. C'est pourquoi je préfère cette traduction à celle de « derrière ».

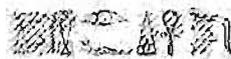
95. Cf. scène 3 et n. 93.

Derrière le roi (←↓)



[Qu'il soit à la tête des *kas* de] tous [les vivants], après avoir été couronné <roi> sur le [trône] d'Horus.

Entre le roi et le [dieu] (←↓)



[Faire une liba]tion, c'est ce qu'[il] fait afin d'être [doué de] vie, éter[nellement].

Derrière [Amon (⇒)], le départ de la colonne de texte est visible, sous le grand signe du ciel (↓→)



[Paroles] dites : <je> [l'ai] donné <...>

PAROI B, PAREMENT INTERNE (pl. II)

REGISTRE SUPÉRIEUR

Scène 1 : [Indéterminée]

Scène 2 : [Présentation des offrandes]

Scène symétrique à la scène 2 de la paroi A.

Scène 2' : Tableau d'offrandes

Scène symétrique à la scène 2' de la paroi A.

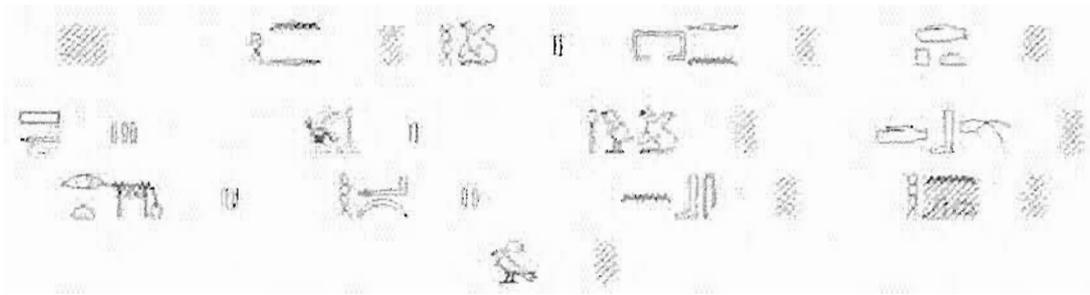
[Le roi (→) et la barque sacrée] sont surmontés d'un tableau d'offrandes, dont 18 cases sont visibles. Un faucon survole [la barque], à l'extrémité du tableau.

Sous l'aile du faucon (→)



Le Béhédétite.

À droite du faucon, colonnes supérieures du tableau, première rangée (↓→)



[...] : ¹⁰¹pain *sns* : [?] : ¹⁰²pain *hꜛ* : 1 : ¹⁰³pain *psn* : [?] : ¹⁰⁴pain *dpr* : [?] : ¹⁰⁵pains *sꜛ* : 3 : ¹⁰⁶miel blanc : 1 : ¹⁰⁷têtes d'oignons^m : [?] : ¹⁰⁸figues^{sꜛ} : [?] : ¹⁰⁹grappes de raisin^m : 2 : ¹¹⁰caroubes^m : 2 : ¹¹¹jujuhes : [?] : ¹¹²bière : 1 : ¹¹³grand pain : [?].

Colonnes inférieures du tableau, deuxième rangée (↓→)



[...] ¹¹⁴pièce de viande [m]d[ꜛ] : [?] : ¹¹⁵pièce de viande [qn]qn : [?] : [...]

Scènes 3 et 4 : [Indéterminées]

Voir le tableau de restitution des scènes (*infra*, p. 201).

REGISTRE INFÉRIEUR

Scène 1 : [Indéterminée : une course royale ?]

(Cf. scène 1 du registre inférieur de la paroi A et voir le fragment BS R22 h6, pl. VII).

Un fragment de la base du parement interne du jambage B1 présente la fin d'une colonne de texte (↓→)



[...] éternellement.

Scènes 2 à 6 : [Indéterminées]

Voir le tableau de restitution des scènes (*infra*, p. 201).

96. *ꜛ* : Wh V, 342.1.

97. *dꜛh* : Wh V, 417, avec le même déterminatif.

98. *hꜛꜛꜛꜛ* : Wh I, 32.13.

99. *wꜛh* : Wh I, 289.

PAROI A, PAREMENT EXTERNE (pl. III)

REGISTRE SUPÉRIEUR

Scène 1 : Conduite du roi par Atoum vers Amon. Montée royale

À l'extrémité de la paroi, les jambes et le bas du pagne d'un personnage portant la queue postiche sont visibles. Il s'agit sans doute d'Atoum (⇐)¹⁰⁰, qui tient par le poignet le bras gauche du roi (←), qui le devance et dont la main tient un signe *ankh*. Amon (⇒) présente au nez du roi un sceptre composite. On attend le titre de la « montée royale » (*hs nswt*).

Scène 2 : [Indéterminée]

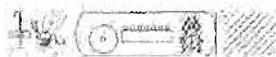
On ne distingue que la base de la queue postiche, le mollet et le pied gauches du [roi (←)] et le haut d'une plume de la couronne d'Amon (⇒). Ouadjyt surmonte la scène.

À gauche de l'aile de l'oiseau (←)



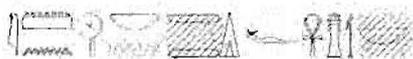
[Ouadjyt]y[ti], maîtresse du ciel, dame des dieux, elle donne la vie, la stabilité, la force.

Au-dessus du [roi] (←↓)



Le roi de Haute et Basse-Égypte Men[kheper]rè [...].

À droite d'Amon (↓→)



¹⁰⁰Amon-Rê, maître [des trônes des Deux-Terres]

¹⁰¹il donne [toute] vie, stabilité, force.

Scène 3 : Consécration d'offrandes (?)

Amon (⇒), imparfaitement martelé¹⁰¹, se tient devant une table d'offrandes (pl. XI b). La dimension des cadrats du texte qui se déroule derrière lui est supérieure à celle des textes des autres scènes. Des traces de peinture rouge sont visibles au niveau

¹⁰⁰. Les personnages sont restitués grâce à la scène, apparemment identique, située à l'extrémité du registre supérieur du parement externe B du reposoir de Thoutmosis IV.

¹⁰¹. On distingue en effet le ruban de sa couronne, son épaule droite et la partie supérieure de son sceptre.

du visage martelé d'Amon et sur le signe *R'* de la première colonne. Derrière les deux colonnes de texte, un espace d'une vingtaine de centimètres est dressé mais non gravé.

La présence du fragment 21 T3, dont la partie supérieure, très abîmée, présentait des *khekerou*¹⁰², pose un problème. La disposition du nom divin pourrait amener à penser qu'Amon se situe dessous, et non bien en arrière, comme c'est le cas ici. Faut-il alors ajouter une scène ? Mais, dans ce cas, les scènes du registre supérieur seraient au nombre de cinq, et il faudrait alors concevoir une représentation d'Amon, seul, devant une table d'offrandes. Étant donné la différence du module des hiéroglyphes, ce n'est pas impossible. J'avoue avoir du mal à choisir l'une ou l'autre de ces solutions : j'opte néanmoins pour la première, qui est de considérer qu'il y avait là une seule scène, plus longue que les autres et d'un module différent.

Devant le faucon (←)



Le Béhédétite, djou grand, il donne la vie.

Sous l'aile du faucon et de sa légende (↓→)



¹⁰¹Amon-Ré [...] ¹⁰²{il} donne la vie [...]

Derrière Amon (↓→)



¹⁰¹[Paroles dites : <Je> (l'ai donné) la royauté des Deux-Terres, qui m'appartient, car je ne cesse de l'aimer, vivant éternellement, comme Rê. ¹⁰²[Je l'ai fait] couronner¹⁰³ roi de Haute et Basse-Égypte, maître des Deux-Terres, comme Rê, éternellement.

Scène 4 : Offrande du vin

Amon (⇒) tenant le sceptre *ouas*, fait face au roi (←), dont on ne distingue qu'un mollet et une main tenant un vase *nou*.

102. La position de ce fragment lors de son relevé ne m'avait pas permis de les voir, mais, quand il a été déplacé — malheureusement, beaucoup plus tard — il m'a été possible de constater des traces de leur présence.

103. On peut également restituer une formule du genre *dl.n.<l> n.k nypwt dhh l'.l<i> m nsw bhv*,

REGISTRE INFÉRIEUR

Scène 1 : [Apparition royale¹⁰⁴]

Le roi (←) se dirige vers Amon (⇒). Les uniques vestiges royaux sont un mollet, les pieds et le haut de la couronne rouge, surmontée de l'aile d'une Ouadjyt, puis de l'extrémité d'un long signe du ciel.

Devant le roi, deux porte-enseignes [Oupouaout] et  — communs à ce type de scène — sont maintenus à leur base par une croix ansée dotée de bras.

Devant Ouadjyt (←)



[Ouadjyt] maître[sse...] du Per[...] elle donne la vie.

Entre le roi et les porte-enseignes (↓→ et ↓←)



Amon vers le Grand Château [...]

Entre les porte-enseignes et Amon, base d'une colonne de texte (←↓)



[...], de par lui, comme Rê, éternellement.

Devant Amon (↓→)



¹⁰¹[A]mon-Rê, roi[i] des dieu[x, maître du] ¹⁰²ciel, régent de Thèbes.

Scène 2 : [Indéterminée]

Vestiges de la base et de l'extrémité droite supérieure de la scène. Amon ithyphallique (⇒), sur son socle, fait face au roi (←). Derrière le dieu se trouve un naos, sur lequel deux laitues encadrent un éventail dont on ne distingue que la base, encerclée de l'ameau *chen*. Un vautour — dont on ne voit pas la tête — survole le roi. Aucune bande verticale ne sépare les scènes 1 et 2.

Au-dessus d'Amon, curieusement, derrière l'oiseau (→)



Elle donne la vie, la stabilité, la force.

¹⁰⁴. Cf. la scène du registre inférieur du parement externe B du reposoir de Thoutmosis IV. Il faut également considérer la scène I du parement externe A du même édifice, où le roi, seul, fait une pause dans le *haut-air* d'Amon (*haut-air* vs *haut-air* et *Tout-R*).

Sous l'aile de l'oiseau, au-dessus [du roi] (←↓)



¹⁰⁵[... doué de] toute vie ¹⁰⁶[comme Rê]. éternellement.

Scène 3 : Course royale indéterminée [; course aux vases ?]

Vestiges de la base de la scène. Derrière le roi, dont on ne voit que les jambes et la queue postiche, le pilier *djed* [doté de bras], un des symboles habituels, est visible. On peut voir les mollets et le bras gauche d'Amon, tenant un sceptre.

Scène 4 : Offrande d'un bouquet.

Amon ithyphallique (⇒), debout sur son socle, reçoit [du roi (←)] un bouquet. L'avant du buste, la barbe et les jambes gainées du dieu ont échappé au martelage (pl. XI c). Derrière Amon, un naos supporte un éventail qui a été lui aussi martelé, tout comme le haut du texte. L'extrémité de l'aile d'un oiseau et les restes de sa légende indiquent qu'un vautour survolait le roi.

À gauche de l'aile de [Ouadjyt] (←)



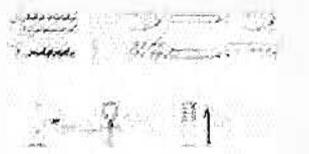
[Ouadjyt, maîtresse du ciel, dame des dieux.]¹⁰⁶ elle donne vie et force.

Au-dessus du roi (←↓)



Le roi de Haute et Basse-Égypte. Me[n]kheper[r]ê [...]

À droite de la couronne d'Amon (↓→)



¹⁰⁵[Amon¹⁰⁶-Rê], maître des trônés des Deux-Terres, maître du ciel, ¹⁰⁶il donne toute vie, (toute) stabilité, toute force.

Derrière Amon, entre le dieu et le naos (↓→)



[...] toute [protection, ...] au[tour de] lui [comme Rê, éternellement].

105. Cf. scène 1 du registre supérieur.

106. Le nom d'Amon et une partie de ses épithètes ont été martelés, mais le nom de Rê a été laissé intouché.

Scène 5 : Adoration

Amon (⇒), imparfaitement martelé, présente au nez du roi (←) un sceptre composite. Le bas de la jambe du dieu et sa main tenant le sceptre ne sont pas martelés.

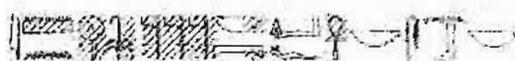
La gravure des hiéroglyphes du haut des colonnes (le haut des signes du roseau et de l'abeille, ainsi que du signe *ankh*) est inachevée, et on attend, à gauche du faucon, le nom de Behedet et la formule « il donna la vie », qui n'ont pas été gravés (pl. XII a).

Au-dessus du roi et sous l'aile du faucon (←↓)



¹⁰¹Le roi de Haute et Basse-Égypte, Menkheperê, ¹⁰²le fils de Rê, Thoutmosis-à-la-manifestation-parfaite, ¹⁰³doué de toute vie, stabilité, force, ¹⁰⁴comme Rê, éternellement.

À droite de la couronne d'Amon (→)



¹⁰¹A[môn-Rê], roi[des dieux], maître[du ciël], ¹⁰²il donne toute vie, toute santé.

Devant le roi (←)



Adorer le dieu, quatre fois.

Scène 6 : Accolade.

Amon ithyphallique (⇒) fait face au roi (←), que Ouadjyt survole. Derrière le roi, on aperçoit le front, ceint d'un *uraeus*, d'un second personnage royal (←), d'un module légèrement inférieur, surmonté de la titulature royale, situé à un niveau plus bas¹⁰⁷ (pl. XII b). Il n'y a apparemment pas de bande de délimitation entre les scènes 5 et 6.

Au-dessus d'Amon, à gauche de l'aile de Ouadjyt (←)



Ouadjyt, elle donne la vie.

À droite de la couronne d'Amon (←↓)



Amon-Rê, il donne la vie [...]

¹⁰⁷ *Infra*, p. 208-209.

Au-dessus du roi et sous l'aile du vautour (↓→)



¹⁰¹Le [ma]ître des [Deux]-Terres Menkheper[rê]. ¹⁰²le dieu parfait, maître de la force, doué de vie. ¹⁰³comme Rê, éternellement.

Au-dessus du petit personnage royal (←)



¹⁰⁴Le di[eu par]fait Me[nkheper]rê. ¹⁰⁵le fils de Rê Tho[utmosis]. ¹⁰⁶doué de vie, stabilité, force, san[té], com[me] Rê, éternelle[ment].

PAROI B, PAREMENT EXTERNE (pl. II)

REGISTRE SUPÉRIEUR

Scènes 1 et 2 : [Indéterminées]

Scène 3 : [Indéterminée]

La scène est inachevée. Les bandes de base des *khekerou* et du signe du ciel apparaissent à l'extrême limite gauche du bloc et s'interrompent ensuite. La gravure est sans détails, les hiéroglyphes sont ébauchés. Un grand espace vide, inhabituel, fait face au texte (pl. XII d).

Amon ithyphallique (⇌) [fait face au roi (→) ?].

De part et d'autre de la couronne d'Amon (←↓)



¹⁰⁷Amon- ¹⁰⁸Rê ¹⁰⁹Kamoutef¹⁰⁸ ¹¹⁰[qui est] sur son grand siège¹⁰⁹.

Derrière Amon, le début de la colonne est inachevé (←↓)



(...) du[rer]¹¹¹ éternellement, unir (ou l'union ?) (...)

108. Le découpage hiéroglyphique donne littéralement *ʿmm kꜣ-mwꜣf Rꜥ*. *Rꜥ* est en effet séparé d'*ʿmm kꜣ-mwꜣf* par une bande de délimitation (voir pl. II).

109. Cette épithète d'Amon-Rê Kamoutef n'apparaît pas sous cette forme sur les reposoirs de barque de la XVIII^e dynastie de Karnak. C'est généralement la forme *ʿmm kꜣ-Mwꜣf hr stꜣ wrꜣ* (au lieu de *ʿmm kꜣ-Mwꜣf hr stꜣ wrꜣ*) qui prédomine (par exemple dans une des scènes du registre inférieur du parement interne de la paroi A du reposoir de Thoutmosis IV).

On la retrouve en revanche, dans une forme identique (*hr stꜣ wrꜣ*), sur le parement externe nord du sanctuaire de Philippe Arrhidée. Il est probable que ce dernier a repris une attestation ancienne qui existait sur le reposoir en granit de Thoutmosis III. L'étude de cet édifice (en cours) permettra peut-être d'en retrouver l'attestation d'origine.

110. Ou « reposoir » (= *wꜣf*). — bien qu'une partie du signe — devrait alors être visible. Dans ce cas, s'agit-il du nom du monument ?

Scène 4 : [Indéterminée]

REGISTRE INFÉRIEUR

Le seul vestige (22 T3) composant la base du jambage B1 est anépigraphé.

PAREMENT DE FAÇADE DU JAMBAGE A1 (pl. IV, XIII a)

Deux états de gravure sont visibles sur ce jambage. Le premier, originel, de Thoutmosis III, comprenait deux registres superposés, et le second, de Thoutmosis IV, n'en présente qu'un seul, réparti sur toute la hauteur du jambage.

ÉTAT 1 (THOUTMOSIS III)

REGISTRE SUPÉRIEUR

Le roi (←), coiffé de la couronne rouge, est représenté effectuant la « course à l'oiseau »¹¹¹. Sa main gauche tient trois longues tiges — ou sceptres —, dont les extrémités sont invisibles. Derrière lui, sont disposés les emblèmes usuels, les trois « bornes » superposées, l'éventail à plumes — ou symbole floral — dont la base est maintenue par un *ankh* doté de bras, et deux signes du demi-ciel superposés¹¹². Un oiseau, dont il manque environ un tiers de la largeur et sur lequel se trouvaient le bras et la jambe droits du roi, surmonte la scène.

Au-dessus du roi (←↓)

¹¹¹[Le roi de Haute et Basse-Égypte], le maître des Deux-Terres [Men]kheper[ré¹¹³], l' élu de Ré¹¹⁴, l'image du ¹¹⁵maître des dieux¹¹⁶.

Cette dernière épithète établit la scène de la « course à l'oiseau » dans un premier contexte : celui des fêtes processionnelles, liées à la sortie d'Amon dans sa barque¹¹⁶.

¹¹¹ *Infra*, p. 202-205.

¹¹² On ne distingue pas sous ceux-ci les signes *chen* habituels.

¹¹³ La longueur de la surface restituée (cinq cadrats) autorise à restituer *nsw-bity nb Lswy Mn-hpr-R* (voir le fragment *BS R12-13 b3*, pl. VII).

¹¹⁴ *Sip.n R* est généralement lié, dans la titulature royale, au nom d'intronisation, comme c'est ici le cas N. Grimal (*Les termes de la propagande royale égyptienne. De la XXIX^e dynastie à la conquête d'Alexandre*, *MAIBL* 6, 1986, n. 613, p. 202) remarque néanmoins que cette attestation est rare à la XVIII^e dynastie et qu'elle n'apparaît, liée au nom de *nsw-bity* du roi dans sa titulature, que chez Thoutmosis I^{er}, Thoutmosis III et Amenhotep III.

¹¹⁵ *Tt nb nprw* : ici, l'épithète *nb nprw* renvoie à « Amon, Maître des dieux ». Or, cette épithète est celle de la principale image processionnelle (et non image de culte) d'Amon « attestée dès le début de la XII^e dynastie et promenade dans sa barque lors de toutes les grandes fêtes thébaines » (J.-M. Kruchten, *Les annales des prêtres de Karnak (XXI-XXII^e dynasties) et autres textes contemporains relatifs à l'initiation des prêtres d'Amon*, *OLA* 32, 1989, n. 7, p. 252). Voir à ce sujet *Id.*, *Le grand texte oraculaire de Djéhouymose, intendant du domaine d'Amon sous le pontificat de Pinedjem II*, *MRE* 5, 1986, Bruxelles, p. 344-352, 382.

¹¹⁶ *Infra*, p. 205.

REGISTRE INFÉRIEUR

Trois colonnes de textes sont gravées sous un long signe du ciel (←↓).



¹¹⁷[lacune de 8 cadrats 1/2] [I]eurs¹¹⁷ [...] leurs [...] ¹¹⁸pour être des serviteurs qui [lui] feront¹¹⁹ [lacune de 5 cadrats 1/2 ...pour remplir] chaque magasin¹²⁰ i¹¹ du produit de <ses> victimes [lacune de 7 cadrats 1/2].

À Karnak, plusieurs attestations de Thoutmosis III reprennent — dans un ordre différent — les termes principaux du texte de ce jambage (*r mrw, sn', nhrw*). Elles relèvent d'un contexte de campagnes, de batailles, et des prisonniers, tributs ou collectes résultant de celles-ci¹²¹. Cette phraséologie militaire est loin d'être spécifique des reposoirs de barques¹²².

ÉTAT 2 (THOUTMOSIS IV)

Une colonne de texte, longue d'environ 24 cadrats, se déroule sur l'extrémité du parement, sur toute la hauteur des deux registres de Thoutmosis III (←↓).



[Voici que]¹²³ Menkheper[ré]. Ma Majesté, est revenue du Retenou [lacune de 4 cadrats] son¹²⁴ pays ennemi [lacune de 10 cadrats] du lin (?)¹²⁵.

Cette mention n'apporte malheureusement aucune précision chronologique, car les campagnes effectuées par Thoutmosis III au Retenou furent nombreuses et échelonnées sur tout son règne. En revanche, elle donne le *terminus à quo* pour dater l'édification de ce reposoir : l'an 23, année de la première campagne.

117. *su* est ici possible, mais non certain.

118. D'après les sources documentaires, il est possible de restituer plusieurs termes : *hrw* « habitants » — ou « sujets » — (*Urk.* IV, 795, 12), *sw* « dirigeants » (*Urk.* IV, 172, 5), *hmrw* « femmes » ou *msw* « enfants » (*Urk.* IV, 172, 5; 185, 11; 781, 2) du « pays étranger ».

119. Cf. *Urk.* IV, 207, 9-11 ou 742, 13.

120. Pour la formule [...] *r mhr sn'*, cf. *Urk.* IV, 742, 13; 781, 2; 795, 12.

121. *Urk.* IV, 185, 11; 207, 9, 11; 742, 12-13; 781, 2; 795, 12; 796, 7.

122. *Infra.*, p. 205.

123. Cette antéposition du cartouche est curieuse. Je ne vois pas comment l'expliquer, à moins de faire précéder le nom royal de *ist*.

124. Je n'ai rencontré aucune attestation, dans un texte à valeur identique, d'un « pays étranger » (combattu ou vaincu) qui soit ainsi suivi du suffixe *f* (à l'exception de *hnt hr hst.f* : *Urk.* IV, 692, 8; 708, 8, etc. ; *Wb* III, 235.15-17).

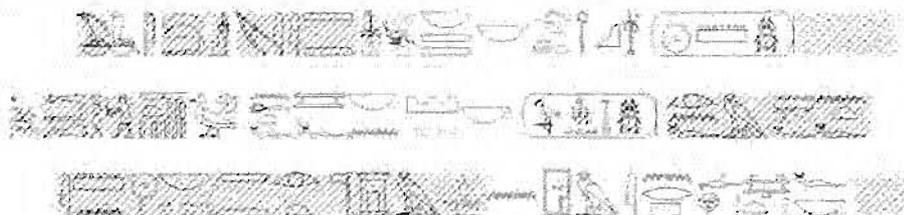
125. Cf. par exemple, *Urk.* IV, 207, 9-11, et surtout 742, 12-17.

PAREMENT DE FAÇADE DU JAMBAGE B1 (pl. IV)

Le vestige de la base de ce parement est anépigraphé.

PAREMENT DE FAÇADE DU JAMBAGE A2 (pl. V)

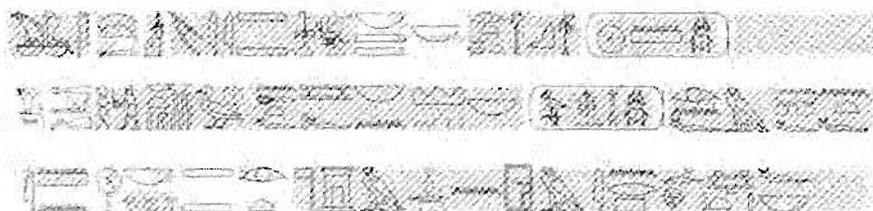
Trois colonnes de texte (*état de Thoutmosis IV*) remplacent les quatre originelles (*état de Thoutmosis III*) (↓→). La première a disparu : elle contenait sans doute le nom d'Horus du roi, repris par Thoutmosis IV dans la scène 1 du registre supérieur du parement interne A.



¹²⁶[Celui des Deux] Maîtresses, [qui élève Maât, élu des Deux-Terres¹²⁶] le roi de [Haute] et Basse-Égypte, le maître des Deux-Terres, maître de l'accomplissement des rites, régent de Thèbes, Menkheperre [lacune de deux cadrats] ¹²⁷L'Horus [d'or dont la force est grande et qui frappe les Neuf Arcs¹²⁷] le fils charnel de Rê, son aimé, maître de tous les pays étrangers, Thoutmosis [à la manifestation parfaite¹²⁸] [il a fait pour son père ¹²⁹Amon-Rê, maître des trônes des Deux-Terres, l'acte <d'ériger> un sanctuaire en calcite] de Hatnoub, en une seule pierre de chaque côté <...>.

PAREMENT DE FAÇADE DU JAMBAGE B2 (pl. V)

Deux fragments (←↓). Des traces de peinture jaunes sont visibles dans les signes *nhrw* et *r* de la seconde colonne.



¹²⁶{Celui des Deux Maîtresses qui élève [Maât, élu des Deux-Terres¹²⁶] le roi de [Haute et Basse-Égypte], le maître] des Deux-[Terres], maître [de l'accomplissement des rites, régent de Thèbes, Menkheperre] [lacune de deux cadrats] ¹²⁷L'Ho[rus d'or dont la force est grande et qui frappe les Neuf Arcs¹²⁷], le fils charnel de Rê, son aimé, maître de tous les pays étrangers, Thoutmosis à la manifestation parfaite, il a fait pour son père] ¹²⁹A[mon-R]ê, maî[tre des trô]nes des Deux-Terres, l'ac[te <d'ériger> un sanctuaire en calcite de Hatnoub, en une seule pierre de chaque côté <...>].

126. Pour la restitution, voir le jambage B2, *infra*.

127. *Id.*

128. Je reprends comme nom de fils de Rê *Dhwtj-ms nfr hpr*, déjà rencontré à la scène 5 du registre inférieur du parement A externe, plutôt que *Dhwtj-ms nfr hprw*, d'ailleurs un peu moins attesté à Karnak (*Urk.* IV, 574-887).

129. D'après les vestiges du texte, restituer *sh' Mj' mry Lwy* (cf. par exemple, *Urk.* IV, 599, 7) plutôt que *wjh nxyt ml R' m pt*, pourtant plus couramment employé.

130. Restituer sans doute *'j-hpr hwr phtw 9*.

LINTEAU (pl. V)

Le linteau de la « porte 2 » se compose des éléments habituels. Le bandeau inclut sur son parement de façade un disque solaire ptérophore, haut de 23 cm, encadré de deux *urwi*, qui occupe le centre du bloc, sur 1,94 m de long, et à droite et à gauche duquel se répartit le texte. Une frise de *khekerou* (de 34 cm de haut en moyenne) se développe sur ses parements externes. Au-dessus du bandeau, le tore horizontal, brisé aux angles, court sur trois parements et présente le décor ordinaire de succession de deux bandes verticales encadrant une bande oblique, chacune de 3 cm de large. Puis, une gorge décorée de palmes s'achevant sur un listel plat s'élève, couronnant la structure.

Le parement de façade du linteau, achevé, et de belle gravure, ne comporte aucune trace de mortier antique. Le décor du linteau est incomplet en deux points :

— sur le tore de façade, les trois dernières bandes obliques gauches du décor n'apparaissent pas ;

— sur les parements externes du linteau, les *khekerou*, en relief, sont incomplets et inachevés sur le parement externe gauche, tandis que, sur le droit, ils sont incomplets mais semblent achevés, bien que leur gravure soit moins profonde et moins nette.

La double formule habituelle est placée en légende à droite et à gauche du disque solaire ailé. Le texte, identique de part et d'autre du disque, se lit de l'extérieur vers l'intérieur de l'édifice.



Le Béhédé[tite], dieu [gr]and au plumage bi[garré], maître du ciel, il donne la vie et la force.



Le [Béhé]dé[tite], [di]eu [gr]and au plumage [bi]garré, maître du ciel, [il] don[ne] la vie et la force.

PLAFOND (pl. VI)

Les deux parements externes de la dalle de plafond présentaient en partie un tore et une gorge comprenant un décor identique à celui du linteau.

Le plafond lui-même, constitué de plusieurs blocs, présente un décor étoilé, la branche libre des étoiles étant tournée vers la fin de la colonne centrale de texte. Celle-ci, de 20,7 cm de large au total, est délimitée par deux bandes. Elle débute sur le linteau de la « porte 2 » par le haut du signe du ciel et se poursuit sur la dalle de plafond jusqu'à l'extrémité de celle-ci (les fragments 15 T3 et 16 T3 présentent la fin du texte). L'emplacement du linteau au-dessus des jambages A2 et B2 est apparu déterminé — outre par les éléments architecturaux¹³¹ — par le sens de lecture du texte. Il débute au fond du reposoir et se trouve ainsi lisible depuis l'entrée¹³². Les trois quarts de ce

131. *Supra*, p. 166.

132. Il s'agit de l'entrée originelle de Thoutmosis III.

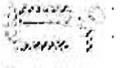
texte de dédicace sont malheureusement inaccessibles, car la dalle de plafond repose actuellement sur un plancher de bois qui rend toute lecture impossible.



L'Horus « faureau puissant couronné à Thèbes » [lacune d'environ 11 centimètres : ...] il a fait comme son monument pour son père Amon-Rê un sanctuaire en calcite pure de Hatnoub, en une seule pierre de chaque côté.

FRAGMENTS NON REPLACÉS (pl. VII)

Certains fragments étaient d'une taille trop modeste et livraient trop peu d'informations pour pouvoir être intégrés de façon sûre dans les assemblages du reposoir de Thoutmosis III. Néanmoins, leur module, la nature et l'état de la pierre permettent de supposer qu'ils appartiennent à cet édifice. Quand cela est possible, la localisation probable — et approximative — de chaque bloc sur l'édifice est indiquée.

- BS R11 bN3* Parement interne ou externe de la paroi B.
- 88 CL 1081* Indéterminé.
- BE R5-6 b1* Indéterminé.
- BS R22 b6* Course royale (←). Parement interne (registre inférieur, scène 1) de la paroi B.
- 93 CL 1707* Parement interne (registre inférieur, scène 4 ou 6) ou externe (registre inférieur, scène 2) de la paroi A.
- BS R11 bS1* en ligne (→). Pièce de restauration.
-  [...] maître{sse} du Per-[...] dans [...].
Parement interne B, registre inférieur, scènes 2, 3, 4 ou 5¹³³.
- BO R14 bO3* sens indéterminé  ^{III}[Nekhbet]
- (→)  ^{III}[Amon-Rê, [2] il] donne la vie
- (←)  ^{III}le fils de Rê [...]
- Parement interne A, registre inférieur, scène 5 ou 6 ou parement externe A, registre supérieur, scène 1 ou registre inférieur, scène 2.
- BO R3-5 bNx* (↓→)  Paroles [dites] : <Je> l'ai donné la vie [...].

133. Le registre supérieur de ce fragment semble présenter des bases de tables d'offrandes, disposées habituellement autour de la barque ou devant le roi assis.

- 93 CL 1682 (→)  provisions (?).
Parement externe A, scène 1³⁴ (?)
- 93 CL 1675 (↓→)  Graisse de rognons
Parement intérieur B, registre supérieur (élément du tableau d'offrandes).
- 93 CL 1917 (←↓)  [...] stabilité [...], comme Ré[...].
- BO R11 bO *sens indéterminé* 
- BS R12-13 b3 (←↓)  [...] Maître des Deux-Terres ¹³⁵[Men] kheperfré ¹³⁶[...]
Jambage A1, état de Thoutmosis III³⁵ ?
- 92 CL 500 indéterminé
- BS R11-12 b3 *sens indéterminé* 
- SE R2 bE2 *sens indéterminé* [...] stabilité

B. RESTITUTION DES SCÈNES

D'après les vestiges du reposoir de Thoutmosis III, on peut estimer que la décoration de celui-ci repose sur l'alternance de scènes rituelles composant habituellement les décors des sanctuaires reposoirs de barque de la XVIII^e dynastie. Une restitution possible de ces scènes, fondée sur l'examen comparatif du décor des reposoirs de barque en calcite de la XVIII^e dynastie inventoriés dans le temple d'Amon¹³⁴, est donnée ci-dessous.

Les parements internes et externes

Deux remarques s'imposent tout d'abord. Les décors des *parements internes* des différents reposoirs sont similaires. Les registres supérieurs de ces édifices incluent systématiquement les scènes de « l'accolade » (*shp/j ib*) et de la présentation des offrandes par le roi assis, puis agenouillé devant la barque sacrée sur son socle. Les registres inférieurs conjuguent les libations et les offrandes (encens, jarres *mnst*, laitue, oignon, onguent *mlt*, pain blanc, vin) avec les rites d'adoration et de consécration d'offrandes. Et, malgré les

134. Cf. le reposoir de Thoutmosis IV (parement externe B, registre inférieur, scène 1). Le texte se déroule derrière le dieu.

135. *Supra*, p. 194.

136. Soient ceux d'Amenhotep I^{er}, de Thoutmosis III du Lac et de Thoutmosis IV.

lacunes des deux repositoires de Thoutmosis III¹³⁷, on peut constater que tous ont pris modèle sur celui d'Amenhotep I^{er}. Déjà, le décor des parements internes du reposoir de Thoutmosis IV est *strictement identique* à celui d'Amenhotep I^{er}. Signalons également que Thoutmosis IV reprend, pour le parement B de son reposoir, les scènes du parement A de celui de Thoutmosis III¹³⁸. Ensuite, le parement interne nord du reposoir de Thoutmosis III du Lac présente l'alternance finale encens-jarres *nmst* (scènes 3 et 4), qui laisse à penser que les scènes précédentes (1 et 2) étaient la consécration d'offrandes et l'offrande de l'onguent *mḡr*. Au sud, l'offrande de l'oignon compose la troisième scène, comme sur les repositoires d'Amenhotep I^{er} et Thoutmosis IV. Il est très tentant de compléter les scènes 1, 2 et 4 du reposoir du Lac en fonction du schéma de ces deux derniers.

La décoration des *parements externes* distingue par contre deux types de repositoires : le « type 1 » (Amenhotep I^{er} et « Thoutmosis III du Lac ») inclut, outre quelques offrandes (encens, laitue, vin, pain *ḥt* et pain blanc), les rites — canoniques — de « conduire les quatre veaux », « ériger le sanctuaire », « consacrer les pièces de choix », et éventuellement celui de « consacrer les coffres *mrwt* », ainsi que les courses aux vases et aux rames. Thoutmosis III reprend sur chacun de ses parements trois scènes d'Amenhotep I^{er} et en ajoute deux. Le « type 2 » (Thoutmosis III et Thoutmosis IV) n'inclut pas ces derniers rites et leur préfère ceux de « l'apparition et de la montée royale », du « don de vie », et différentes offrandes faites au dieu.

Il est difficile de déterminer à quel type appartient le reposoir de Thoutmosis III, dans la mesure où l'on dispose de peu d'éléments. Il faudrait, pour ce faire, déterminer le programme iconographique de Thoutmosis IV. En effet, celui-ci a-t-il décoré son édifice en reprenant les éléments de Thoutmosis III (répétition des rites, telle qu'elle a été observée sur les parements internes), ou y a-t-il, au contraire, intégré de nouveaux éléments (complémentarité des rites, observée sur son parement externe A) ?

Quoi qu'il en soit, la juxtaposition des deux édifices thoutmosides donne le schéma suivant¹³⁹ pour la décoration des *parements internes* :

Pareil A de Thoutmosis III				Pareil A de Thoutmosis IV					
Offrande indéterminée	Accolade	Roi devant la barque sacrée : présentation des offrandes		Consécration d'offrandes		Roi devant la barque sacrée : présentation des offrandes		Accolade	
⇒ ←	⇒ ←	← ←		→	←=	→ →		→ ←	
Libation	Jarres <i>nmst</i>	Encens	Onguent <i>mḡr</i>	Apparition dans le sanctuaire	Course aux rames	Laitue	Adoration	Oignon	Pain blanc
Amon It. (?)				Amon It.	Amon It.			Amon It.	Pain blanc
⇒ ←	⇒ ←	⇒ ←	⇒ ←	⇒ ←	→ ←=	→ ←=	→ ←=	→ ←=	→ ←=

137. Pour le reposoir de Thoutmosis III étudié ici : les scènes 3 et 5 de la paroi A sont fragmentaires, la paroi B est presque entièrement lacunaire. Pour celui de Thoutmosis III du Lac, les scènes 1 et 2 du parement interne nord et 1, 2 et 4 du sud sont partielles ou manquantes.

138. Il n'est pas invraisemblable qu'il ait repris les scènes du parement B de l'édifice de Thoutmosis III pour son parement A. Voir la restitution ci-dessous.

139. Les cases grisées sont les scènes manquantes, pour lesquelles sont émises des hypothèses de restitution, tout en sachant que les combinaisons de celles-ci peuvent varier.

Le sens de progression d'Amon est indiqué par ⇒ (celui du roi l'étant par →, et celui des autres dieux par ->). La forme ithyphallique du dieu est également précisée par « Amon It. ».

Paroi B de Thoutmosis IV

Paroi B de Thoutmosis III

Accolade	Roi devant la barque sacrée : présentation des offrandes			Indéterminé	Roi devant la barque sacrée : présentation des offrandes			[Accolade]	Consécration d'offrandes ¹⁴⁰
=> ←	← ←			=>	→ →			→ <=>	→ <=>
Jarres <i>msst</i>	Encens	Onguent <i>mdt</i>	Consécration d'offrandes	Course aux vases ¹⁴¹	Laitue	Adoration ?	Oignon	Pain blanc	Libation ?
[=> ←]	Amon It. martelé	Amon martelé	Amon It. martelé	[=> ←]	[→ <=>]	[→ <=>]	[→ <=>]	[→ <=>]	[→ <=>]

et pour les *parements externes* :

Paroi A de Thoutmosis IV

Paroi A de Thoutmosis III

Don de vie	Consécration des offrandes		Inachevé		Vin	Consécration des offrandes <i>(décor de la scène interrompu à gauche)</i>			« ? »	Montée royale
Montou	Amon It.					<i>(décor de la scène interrompu à gauche)</i>				Atoum
- -> ←	→ <=>				=> ←	=> ←			=> [←]	=> ← ←
Apparition royale	Adoration	Encens	Libation	Inachevé	Accolade	Adoration <i>(texte de la scène inachevé à gauche)</i>	Bouquet	Course [aux vases ?]	Indéterminé	Apparition royale
→	→ <=>	Amon It. → <=>	→ <=>		Amon It. => ←←	[=> ←]	Amon It. => ←	→ ←	→ ←	→ ←

Paroi B de Thoutmosis III

Paroi B de Thoutmosis IV

?	<i>(scène inachevée à gauche)</i>		?	?	?	Lait <i>(scène inachevée à gauche)</i>	Encens	Adoration	Montée royale
	Amon It. (=>)					Amon It.	Amon martelé ¹⁴²	Amon It. martelé ¹⁴³	Atoum
						→ ←	→ ←	→ ←	→ ← ←
?	?	?	?	?	?	Libation <i>(scène inachevée à gauche)</i>	Vin	Encens	Don de vie
						Amon It. martelé	Amon martelé ¹⁴⁴	Amon It. martelé ¹⁴⁵	Montou
						[→] <=>	[→] <=>	→ <=>	→ <=>

140. On attend en effet une scène identique à celle située sur le registre supérieur du parement interne A.

141. Cette scène est le pendant attendu de la « course aux rames », située sur le registre inférieur du parement interne A.

142. Le martelage est imparfait puisque la scène se trouve sur deux blocs distincts. L'un d'eux a échappé aux martelages.

143. *Id.*

144. Martelage imparfait.

145. *Id.*

La restitution des parements externes est plus délicate, dans la mesure où nous ignorons à quel « type » de reposoir, signalé précédemment, se rattache celui de Thoutmosis III. S'il intègre les scènes du « type 1 », nous pouvons ajouter au *parement externe B* les rites suivants : « mener les quatre veaux »¹⁴⁶ (*hw hhsw*), « érection du sanctuaire »¹⁴⁷ (*s'hc shnt*), et au *parement externe A* la consécration de la grande offrande (*hwp. smj '3btfrdt m3'f '3bt*)¹⁴⁸ où « consacrer quatre fois les pièces de choix » (*hwf sp 4 r stpw*)¹⁴⁹ ainsi que, indifféremment, sur l'un de ces deux parements, « l'apparition du roi devant le dieu dans le sanctuaire » et l'acte de « frapper les coffres *mrwt* »¹⁵⁰.

S'il appartient au « type 2 », nous pouvons vraisemblablement ajouter une scène de « libation »¹⁵¹ et reprendre les diverses offrandes ou rites de Thoutmosis IV, en en variant les combinaisons, ou les compléter par de nouvelles adjonctions. Au vu des vestiges du décor du parement externe A, il semble que cette solution soit la plus probable. Dans ce cas, aucune des scènes intrinsèquement — et presque obligatoirement — liées aux reposoirs de barque, citées ci-dessus (« type 1 »), n'apparaît. Le double reposoir thoutmoside se distingue alors de l'ensemble des reposoirs de barques de Karnak¹⁵².

Les parements de façade de la « Porte 1 » et le contexte de l'édification du reposoir

La scène de « course à l'oiseau », située sur le parement de façade du jambage A1, est inédite sur un reposoir de barque. On en possède seulement deux autres attestations semblables de l'époque de Thoutmosis III dans le temple d'Amon.

La première se trouve sur la façade du second magasin nord de Thoutmosis III, appelé également « magasin à encens »¹⁵³. Elle représente le roi, coiffé de la couronne *atef*, effectuant cette course vers Hathor, et porte la légende « apporter (l'oiseau) *mesat* à Hathor »¹⁵⁴. Thoutmosis III tient ici dans une main cet oiseau (un ibis), qu'il tend à la déesse, et, dans l'autre, quatre tiges croisées, dont les extrémités supérieures ne sont malheureusement pas visibles. Les extrémités inférieures laissent entrevoir trois tiges et une base de sceptre *ouas* (pl. VIII b).

146. Scène 1 des parements externes sud des reposoirs d'Amenhotep I^{er} et de Thoutmosis III du Lac.

147. Respectivement, scènes 3 et 4 des parements externes sud des reposoirs d'Amenhotep I^{er} et de Thoutmosis III du Lac.

148. Peut-être est-ce la scène 3 ?

149. Scène 1 des parements externes nord des reposoirs d'Amenhotep I^{er} et de Thoutmosis III du Lac.

150. Scène 3 du parement externe sud du reposoir de Thoutmosis III du Lac.

151. Cette scène est attestée une fois sur les registres inférieurs de chaque parement externe du reposoir de Thoutmosis IV.

152. Aux reposoirs en calcite pris en compte dans cette étude, on peut ajouter ici la totalité des reposoirs des temples de Karnak — toutes périodes confondues —, et étendre la liste aux autres reposoirs de Thoutmosis III (Medinet Habou, Tôd) : tous incluent les rites et scènes du « type 1 ».

153. P. Barguet, *op. cit.*, p. 120.

154. P. Barguet (*ibid.*), lui, traduit ce passage par « apporter vite à Hathor ». Or, la graphie du mot *ms3t* a pour déterminatif un oiseau  dans le texte situé au-dessus des deux personnages. Ceci, à mon sens, établit la transcription *itr ms3t* (Wb II, 136) ici, mais également pour la majorité des scènes identiques et qui ont en général été transcrites *itr g3t*, et traduites par « apporter vite ». De plus, les légendes des courses royales comportent presque toujours le nom de l'objet que le roi tient (par exemple, *itr hpt*, *hwp qb3*, *phr Hpw*). La traduction « apporter l'oiseau *mesat* » répondrait à ce principe.

La seconde attestation, sur la paroi nord du magasin nord (n° 8) de l'*Akh-menou*¹⁵⁵ montre le roi accomplissant cette même course devant la déesse Bastet. Il tient dans une de ses mains un oiseau, dont on ne distingue que les pattes et la queue et, dans l'autre, un sceptre et trois tiges (les extrémités supérieures sont perdues). Derrière le roi, se trouvent l'éventail et les emblèmes que l'on retrouve sur le jambage AI de l'édifice de Thoutmosis III. La légende est encore : « apporter (l'oiseau) *mesat* à Bastet, c'est ce qu'il fait afin d'être doué de vie ». Cette scène est précédée de deux représentations d'offrandes (indéterminées) à Amon et d'une barque sacrée, au repos sur un piédestal.

Une attestation supplémentaire de cette scène est fournie par le temple de Thoutmosis III à Kumma¹⁵⁶. Le roi y est coiffé de la couronne *atef* et court vers Hathor, qui lui tend le collier *menat*. Il tient dans une de ses mains trois sceptres croisés (*ouas*, *ankh* et *djed*), chacun surmonté d'un oiseau (respectivement un vautour, une chouette et un ibis). La légende est « apporter (l'oiseau) *mesat* à Hathor, c'est ce qu'il fait afin d'être doué de vie ».

Une scène se trouvant dans la tombe de Rekhmirê¹⁵⁷ permet de compléter ces représentations lacunaires. Elle figure une statue royale effectuant cette course. Le roi tient l'oiseau et, dans l'autre main, un sceptre *ouas* et des hampes de papyrus ouverts, au-dessus de chacune desquelles est perché un minuscule ibis.

D'autres occurrences de cette course royale particulière, datées du Nouvel Empire, ont été relevées en d'autres lieux : sur le mur ouest de la salle hypostyle de la chapelle d'Hathor à Deir el-Bahari¹⁵⁸, sur un sarcophage provenant de Deir el-Bahari¹⁵⁹, ainsi qu'à Karnak, dans la grande salle hypostyle du temple d'Amon¹⁶⁰ et sur la partie ouest du mur nord de la cour du temple de Khonsou¹⁶¹, ou encore dans le temple de Séthi I^{er}, à Abydos¹⁶².

155. P. Barguet, *ibid.*, p. 209, indique qu'il s'agit de la paroi sud.

156. Salle D, partie ouest de la paroi sud : D. Dunham et J. M.A. Janssen, *Second Cataract Forts*, vol. I, *Semta, Kumma*, Museum of Fine Arts, Boston, 1960, pl. 60.

157. TF 100, hall, mur est : N. de Garis Davies, *The tomb of Rekh-Mi-Rê at Thebes*, The Metropolitan Museum of Art Egyptian Expedition, New York, 1943, réédité par Arno Press, 1973, en un volume, p. 37 et pl. XXXVI.

158. La reine court vers Hathor, avec la légende « apporter (l'oiseau) *mesat* à Hathor (*hr-tp Wst, hr s dl 'nh qn*) » : E. Naville, *The Temple of Deir el-Bahari IV*, *MEEF* 39, 1908, pl. 97.

159. Paroi intérieure droite du sarcophage n° 11978 de Berlin. Le roi y est représenté courant, un oiseau dans la main, vers Osiris en costume de fête-ved, et la légende est *h n hf Wsr*. La scène lui faisant pendant montre le roi courant avec le flagellum et le *makès* (même légende) : G. Möller, « Das Heb-sed des Osiris nach Sargedstellung des Neuen Reiches », *ZAS* 39, 1901, pl. V.

160. Moitié sud de la salle hypostyle, paroi ouest, registre supérieur, Ramsès II, coiffé de la couronne *atef*, apporte en courant l'oiseau *mesat* à la déesse Ouret-hekaou, avec la légende « apporter (l'oiseau) *mesat* à la maîtresse du ciel, c'est ce qu'il fait afin d'être doué de vie, comme Rê » : *The Great Hypostyle Hall at Karnak*, vol. I, part 1 : *The wall reliefs*, *OIP* 106, 1981, pl. 12.

Paroi est, le roi porte la couronne *atef*. Il tient trois sceptres, dont on ne voit que la base, et court devant une déesse indéterminée. La légende est : « apporter (l'oiseau) *mesat* à la maîtresse du ciel, c'est ce qu'il fait afin d'être doué de vie » : *ibid.*, pl. 103.

161. Hérhior, coiffé de la couronne rouge, tient dans une main l'oiseau *mesat* et dans l'autre un sceptre *ouas* et *ankh*, ainsi que deux autres sceptres surmontés de l'oiseau *rekhyt*, doté de bras et juché sur une corbeille — sans doute ici dans son acception « tous les Hommes ». Il court vers Rê-Horakhty, mais la légende précise « apporter (l'oiseau) *mesat* et les sceptres à Amon-Rê » : *The Temple of Khonsu, vol. I, Scenes of King Herihor in the Court*, *OIP* 100, 1979, pl. 46.

162. Tableaux est des registres supérieurs des murs nord et sud de la première salle hypostyle. Au nord, le roi court vers Horus, avec la légende « Apporter la rame pour son père, c'est ce qu'il fait afin d'être doué de vie. » : *PM* VI, p. 5 (48). Au sud, il court vers Amon, Meret de Haute-Egypte et Mout.

Les déesses — plus rarement les dieux, à Karnak — vers lesquelles courent les souverains sont liées aux rituels royaux du couronnement (Ouret-IIékaou¹⁶¹, Méret¹⁶²) ainsi qu'à la protection du souverain (Bastet, Hathor¹⁶³). Elles offrent en échange au roi des insignes de son pouvoir, des symboles de la constance de sa fonction, symboles de don de vie et de protection¹⁶⁴ : les légendes parlent de « nombreuses années et fêtes-sed »¹⁶⁷ ou du fait « que le disque solaire s'illumine »¹⁶⁸, mais aussi de « conquête des pays étrangers »¹⁶⁹ ; l'iconographie présente le collier *menat*¹⁷⁰ ou la branche bourgeonnante des « millions d'années »¹⁷¹.

Que représente l'oiseau qu'apporte le roi ? H. Kees précise qu'il symboliserait des objets précieux (dans son acception *ḥh*)¹⁷². En outre, des rituels assez proches, le « lâcher des oiseaux », « amener les oiseaux vivants », ou celui au cours duquel le roi présente un vanneau à un dieu fournissent une amorce d'explication. En effet, dans le rituel « amener les oiseaux vivants », le roi présente les mêmes oiseaux que ceux situés sur les tiges de papyrus qu'il tient dans la course à l'oiseau (chouette/vautour/faucon), ainsi qu'un oiseau *msyt*¹⁷³ qui symboliserait le Noun¹⁷⁴. À son contact, le roi se trouve grandi et renforcé. Les oiseaux sont ici des émissaires et des protecteurs du roi. Ce rite est inclus dans les « rites de l'adoration d'Horus qui confère l'héritage » et appartient au domaine du renouvellement du pouvoir royal au nouvel an¹⁷⁵. De la même manière, le lâcher de quatre oiseaux, attesté en Haute-Égypte pendant la fête de Min, est fait pour renouveler la dignité royale et justifier annuellement le pouvoir royal¹⁷⁶. Enfin, la présen-

avec la même légende erronée : *ibid.*, (56). R. David (*Religious Ritual at Abydos (c. 1300 BC)*, Warminster, 1973, p. 34) dit, quant à elle, qu'il court vers Sekhmet — et non Mout.

Dans la seconde salle hypostyle, la scène se trouve sur la partie sud du linteau situé au-dessus de l'entrée de la chapelle de Rē-Horakhty. Elle est presque entièrement détruite, et l'on sait qu'il s'agit d'une « course à l'oiseau » (l'unique attestation parmi celles des courses aux rames et aux vases sur les linteaux des autres chapelles), grâce à la présence de l'extrémité supérieure des sceptres que le roi tient. Il s'agit d'un sceptre *ouas*, *djel*, et d'un oiseau — indéterminé —, juché sur une ombelle de papyrus. La divinité vers laquelle court le roi et la légende de la scène sont invisibles : A.M. Calverley, *The Temple of King Sethos at Abydos*, vol. IV : *The Second Hypostyle Hall*, Londres, Chicago, 1958, pl. 24.

163. Cette déesse est présente, par exemple, dans les scènes de couronnement d'Hatchepsout, qu'elle préside, sur la chapelle Rouge : P. Lacau, H. Chevrier, *op. cit.*, blocs 68 (pl. 3), 73/106 (pl. 2B), 121/245 (pl. 2B), 154 (pl. 11), 157 (pl. 2B) et 261 (pl. 11).

164. J.-C. Goyon, *Confirmation du pouvoir royal au nouvel an (Brooklyn Museum Papyrus n° 47.218.50)*, *BIF* 52, 1972, p. 67-68 et n. 165, p. 102 et A. Erman, *Hymnen an das Diadem der Pharaonen*, *APAW*, 1911, p. 42-43.

165. H. Kees, *Der Opfertanz des ägyptischen Königs*, Leipzig, 1912, p. 21.

166. P. Derchain (« Die Mensa Isiaca und die Isis-Areologien », *CdF* 69, 137, 1994, p. 60) lie les « courses à l'oiseau » à la symbolique de l'autorité royale et de la protection accordée par les dieux au roi.

167. Salle hypostyle de Karnak.

168. *Ibid.*

169. Temple de Khonsou.

170. Magasin à encens de Karnak : temple de Koumou.

171. Magasin à encens et salle hypostyle de Karnak (mur ouest).

172. H. Kees, *Der Opfertanz*, *op. cit.*, p. 26.

173. Graphie  , J.-C. Goyon, *op. cit.*, n. 359 p. 125 et *Wh* II, 143.3. En revanche, il est écrit, — plus tardivement — à Edfou, avec une graphie différente, mais un déterminatif identique à celui de l'attestation du magasin à encens :  (M. de Rochemonteix, *Le temple d'Edfou* I, *MMAF* 10, 1892, p. 111.)

174. J.-C. Goyon, *op. cit.*, n. 362, p. 125, note « le jeu de mot sacerdotal entre le nom *msyt* et *msit* (mettre au monde) ».

175. J.-C. Goyon, *op. cit.*, p. 31-32.

176. C. Jouco Bleeker, *Egyptian Festivals. Studies in the History of Religion*, 13, Leiden, 1967, p. 96-123 et particulièrement p. 112 ; H. Gauthier, *Les fêtes du dieu Min*, *RAPH* 2, 1931, p. 207-224.

tation d'un oiseau *rekhyt* par le souverain — agenouillé — se fait, elle aussi, en échange du collier *menat* et de la tige florale des jubilés¹⁷⁷.

Les représentations faisant habituellement pendant, ou iconographiquement liées à ces « courses à l'oiseau », sont des scènes de consécration d'offrandes¹⁷⁸, « mener les quatre veaux »¹⁷⁹, la « chasse au filet »¹⁸⁰ et les différentes courses (flagellum, vases, rame *hepet*). Dans le temple de Khonsou, elles préludent à l'introduction du roi par Atoum et Montou dans le *hwt-3t*, où l'attend Amon¹⁸¹. À Abydos, la course à l'oiseau apparaît dans les divers rites liés au couronnement¹⁸².

En résumé, et en suivant H. Kees, il semblerait légitime d'associer la course à l'oiseau aux rituels de fête-*sed*¹⁸³.

La présence de cette scène, bien spécifique, pourrait indiquer que le reposoir de Thoutmosis III aurait été édifié à l'occasion d'une fête annuelle de renouvellement de son pouvoir royal, lors de son règne personnel¹⁸⁴. Sa fonction de « station de repos » pour la barque sacrée d'Amon n'est pas remise en cause : l'épithète du roi *ht nb ntrw* semble le confirmer¹⁸⁵. Cependant, l'aspect polysémique de la représentation de la « course à l'oiseau »¹⁸⁶, conjugué aux attestations originelles et palimpsestes du Retenou, des « victoires », des « serviteurs-prisonniers » et du « magasin »¹⁸⁷, évoquent un nouveau contexte pour l'édification de ce reposoir de barque : la commémoration d'une victoire militaire. C'est l'option la plus séduisante : elle a l'avantage d'expliquer la présence inattendue et originale de la scène et du texte du parement de façade du jambage A1.

C. INACHÈVEMENT DE LA DÉCORATION DU REPOSOIR

La décoration des parements externes du reposoir de Thoutmosis III s'interrompt des deux côtés, sur une distance indéterminée. Sur le registre supérieur de la paroi A, une surface d'une vingtaine de centimètres, préparée et non gravée, sépare la scène 3 de la scène 4¹⁸⁸. Il en est de même sur le registre inférieur, pour la partie supérieure

177. Par exemple, à Abydos, sur le mur ouest de la deuxième salle hypostyle, entre les chapelles de Ptah et de Séthi I^{er} : A. M. Calverley, *op. cit.*, pl. 31.

178. Kumba, où la scène précédente représente l'offrande du vin à Khnoum, tandis que la paroi lui faisant pendant inclut une scène de consécration d'offrandes.

179. Sarcophage de Deir el-Bahari. L'aspect osirien du rite devient ici évident. Sur le double aspect de ce rite, cf. C. Traunecker, *La chapelle d'Achôris à Karnak II. Texte. Recherche sur les grandes civilisations*, Paris, 1981, p. 123, pour lequel il s'agit anciennement d'un rite agraire de fécondité, dans lequel le roi assure la subsistance du pays, rite qui devint osirien, et, à Karnak, lié à Min.

180. Magasin nord, n° 8, de l'*Akh-menou*. D'après R. David (*op. cit.*, p. 208), il s'agit d'un rite magique symbolisant la soumission des ennemis et rebelles, et destiné à affermir l'autorité du roi sur ses sujets.

181. *OIP* 100, *op. cit.*, pl. 47.

182. Tableaux est du registre supérieur des murs nord et sud de la première salle hypostyle : R. David, *op. cit.*, p. 79-80.

183. H. Kees, *op. cit.*, p. 14-15.

184. Cette datation semble être confirmée par l'iconographie de ses représentations. À ce propos, voir D. Laboury, *La statuaire de Thoutmosis III. Essai d'interprétation*, *AegLeod* 5, 1998. Voir également K. Mysliwiec, *Le portrait royal dans les bas-reliefs du Nouvel Empire*, Varsovie, 1976, p. 55-57.

185. *Supra*, p. 194 et n. 115, p. 194.

186. Cette course évoque également la souveraineté du roi sur son peuple et ses ennemis.

187. On retrouve ces attestations dans des textes commémorant des victoires ou concernant des collectes de tributs : *supra*, p. 195.

188. *Supra*, p. 189.

de la scène 5¹⁸⁹. Sur le bloc de la paroi B, Amon n'est qu'ébauché et le décor de *khekerou* manque (scène 3¹⁹⁰). De rares traces de polychromie semblent suggérer que la décoration a vraisemblablement été terminée en peinture seulement. En revanche, les parements internes du reposoir présentent un décor achevé, portant tous ses détails.

À Karnak, d'autres reposoirs de la XVIII^e dynastie ont également un décor inachevé. Tout d'abord, le sanctuaire reposoir de barque de Thoutmosis IV, dont le décor du registre supérieur du parement externe A s'interrompt brusquement (pl. XIV a), à 2,90 m¹⁹¹ du parement de façade, là où il vient s'appuyer contre l'édifice de Thoutmosis III (jambage A1), tandis que celui du parement externe B s'arrête du même côté, à 17 cm du tore, lui-même inachevé. De plus, certains textes sont inachevés, et l'ensemble des gravures des parements externes ne présente pas de détails, la décoration ayant peut-être été achevée en peinture (pl. XIV b). Par ailleurs, les parements externes du linteau et du bloc de couverture restant ne sont pas décorés de *khekerou* et de palmes, contrairement au parement de façade, dont la gravure est achevée. La chapelle Rouge d'Hatchepsout voit le dressage de tout le parement externe de la huitième assise de son mur nord achevé, mais sans trace de gravure. Parmi les blocs de la corniche en granit noir, tout une série est restée inachevée et ne comporte pas de palmes. De même, sur le parement de façade est¹⁹², la reine avait commencé à faire graver un titre, qui est resté incomplet. Sur le parement interne du sanctuaire, une des scènes ne comporte pas de ligne de sol, ni les socles sur lesquels sont placés d'ordinaire les trônes des dieux¹⁹³. A la XIX^e dynastie, la décoration des montants en quartzite de la façade du reposoir de Séthi II n'a pas été achevée : la gravure n'y est qu'ébauchée. Il est vraisemblable que le décor y fut seulement peint. De nombreux exemples d'édifices de différentes époques dans le complexe de Karnak, du I^{er} pylône au temple d'Opel, pourraient être évoqués, qui montrent que l'inachèvement architectural et/ou décoratif d'un édifice était, somme toute, courant. Le problème demeure, de savoir quelles pouvaient en être les causes, autres que la mort du souverain commanditaire de l'édifice.

L'édifice de Thoutmosis III n'échappe pas à ce « travers » de construction. Ceci s'explique peut-être par le fait qu'il a été construit tardivement lors du règne de ce roi. C'est en tout cas ce que semble montrer l'étude iconographique des représentations royales qui se trouvent sur les parements¹⁹⁴. Cependant, il est curieux de constater que ce sanctuaire reposoir de barque, dont l'architecture et la décoration étaient inachevées — de façon flagrante —, fut malgré tout profondément transformé par Thoutmosis IV. Celui-ci vint en effet y accoler son propre reposoir — lui-même incomplet¹⁹⁵ —, sans pourtant tenter d'achever l'œuvre de son prédécesseur.

189. *Ibid.*, p. 192.

190. *Ibid.*, p. 193.

191. Le décor du registre inférieur se poursuit, quant à lui, jusqu'à 80 cm du jambage A1.

192. Deuxième registre, scène 1, bl. 24 : P. Lacau, H. Chevrier, *op. cit.*, § 59, p. 48.

193. Mur sud, troisième registre, bloc 129, scène 2 : P. Lacau, H. Chevrier, *op. cit.*, § 552, p. 325.

194. Lors de son séjour à Karnak en février 1947, D. Laboury a examiné les représentations de Thoutmosis III sur le fragment 8 T3 (pl. I et III). Il m'a formellement assuré que l'iconographie royale est celle de la période de la proscription d'Hatchepsout, c'est-à-dire postérieure à l'an 42. Voir D. Laboury, *op. cit.*, 2^e partie : Évolution de la statuaire de Thoutmosis III, 5 — Les statues du *Djeser-akhet*, et le portrait du roi à partir de l'an 42 ; 6 — La politique royale à partir de l'an 42 : la persécution de Hatchepsout. La période allant de l'an 1 à 7, qui pourrait également convenir, parce que présentant des caractéristiques iconographiques semblables, se trouve rejetée du fait de l'attestation du Rétenou, qui donne le *terminus a quo* (an 23) de la période durant laquelle le reposoir a pu être édifié : *supra*, p. 195.

195. Et « restauré, embelli » (*sufi mnw n hf nsw-hby Mn-tpw-R...*) par Amenhotep III, qui décida pourtant de le démanteler et de l'utiliser dans les fondations du III^e pylône.

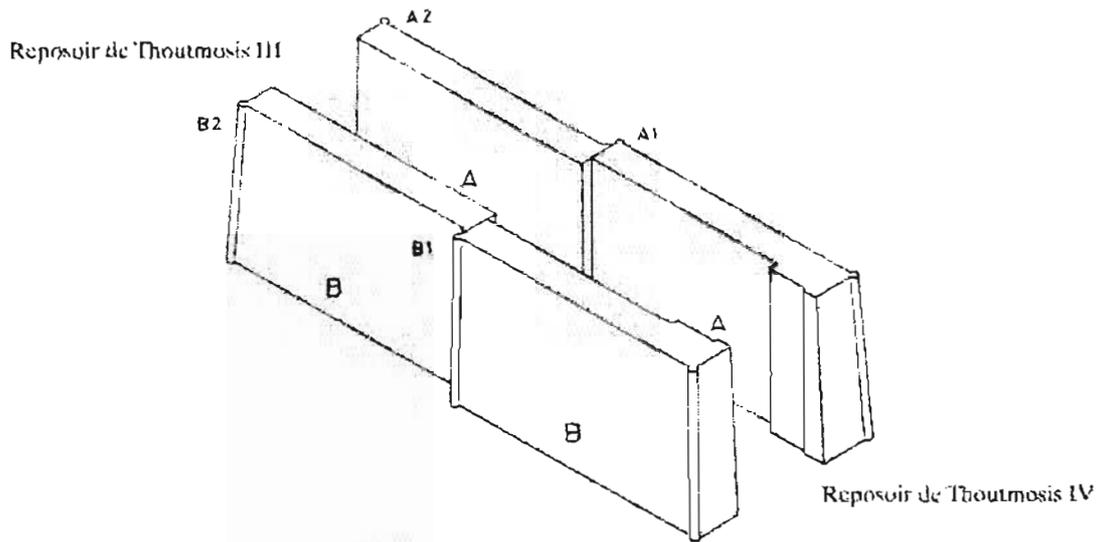


Fig. 9. — Schéma du double reposoir

IV. LES TRANSFORMATIONS DU REPOSOIR DE THOUTMOSIS III

Il est impossible d'étudier le sanctuaire de Thoutmosis III sans évoquer celui de Thoutmosis IV qui lui est, comme on l'a vu, étroitement lié (fig. 9)¹⁹⁶.

A. RÉCAPITULATIF DES MODIFICATIONS ARCHITECTURALES ET ICONOGRAPHIQUES DE THOUTMOSIS IV

Les parements de façade des jambages du reposoir de Thoutmosis III

Les jambages ont été tout d'abord retaillés, de façon à éliminer les feuillures des tableaux et des embrasures des parements internes qui existaient à l'origine. Ainsi, de chaque côté de l'édifice, 35 cm ont été enlevés à la largeur des parements de façade des jambages, ce qui est visible sur le linteau pour A2 et B2 et sur les parements de façade (et les parements internes) de A1, A2 et B1. Le tore vertical du jambage B1 fut, en outre, soigneusement retaillé (22 T3).

Le parement de façade du jambage A1 du sanctuaire de Thoutmosis III a ensuite été modifié par Thoutmosis IV de la façon suivante (pl. XIII h) : le décor originel de l'extrémité gauche (c'est-à-dire vers l'intérieur du reposoir) du jambage A1 a été effacé sur 18,5 cm de large — il reste néanmoins des traces du cou et de l'épaule droite du roi —, et masqué sur 47 cm au minimum par la paroi A du reposoir de Thoutmosis IV. Une colonne de texte de 18,5 cm de large a été regravée à cet emplacement. Celle-ci comprend apparemment un *abrégé* des éléments des quatre colonnes du texte originel¹⁹⁷.

196. Ce schéma des deux reposoirs thoutmosides est théorique et ne montre pas leur état d'achèvement, signalé dans le texte.

197. *Supra*, p. 195.

Des modifications similaires avaient vraisemblablement été apportées à B1, dont la surface fut enduite d'un mortier afin d'accueillir la paroi B du reposoir de Thoutmosis IV¹⁹⁸.

Quant au jambage A2, il présente les traces patentes d'une retaille qui a affecté les colonnes de texte qu'il portait sur son parement. En effet, si celles-ci devaient être au départ au nombre de quatre, ce qu'autorise la largeur initiale du parement de façade, elles ne sont plus désormais que trois. La première colonne a été supprimée, et la seconde a perdu sa bande de délimitation verticale.

Les parements internes et externes des jambages du reposoir de Thoutmosis III

Il faut tout d'abord rappeler que la présence de la scène 1 du registre supérieur du parement externe de la paroi A (jambage A2) infirme formellement la possibilité qu'un élément soit venu buter contre les parements externes du reposoir¹⁹⁹.

Il est indéniable que les parements internes originels des jambages étaient anépi-graphes. Les anciens tableaux et embrasures des jambages A1, A2 et B1, B2 de Thoutmosis III ont été décorés par Thoutmosis IV après que celui-ci les ait retailés. Or, du côté où fut accolé le reposoir de Thoutmosis IV — et seulement de ce côté —, ce décor a hérité du sens des progressions royale et divine suivi dans la décoration du nouvel édifice. C'est pourquoi, une double représentation royale surprenante présente les souverains *dos à dos* (pl. XV). Ceci est difficilement explicable, car si l'on rencontre — ce qui est rare — deux rois se tournant le dos dans certaines circonstances, il ne s'agit alors pas du même souverain. Par exemple, un ensemble de blocs de la chapelle Rouge d'Hatchepsout représente les deux « rois » dos à dos : mais il s'agit d'Hatchepsout et de Thoutmosis III, et non de la double reproduction de l'un ou de l'autre²⁰⁰.

Cette différence de progression se retrouve sur les parements externes. À la séparation des deux reposoirs, les figures divines sont aussi dos à dos, et les souverains se retrouvent face à face (pl. XVI).

La scène 6 du registre inférieur du parement externe A²⁰¹ (pl. III, jambage A1) présente une duplication de la représentation royale, la seconde étant d'un module inférieur et située plus bas que la première. La titulature qui s'y rattache est imparfaitement gravée (pl. XII c) et ressemble en cela aux hiéroglyphes inachevés de la scène précédente (scène 5²⁰²). Elle est d'ailleurs du même module que ces derniers. Il manque l'oiseau survolant habituellement la figure royale, bien que la place pour le graver ait été réservée. En revanche, d'après ses vestiges, la figure royale suivant la représentation de l'accolade était soigneusement gravée. Elle est légèrement plus petite que celle qui la devance, mais il s'agit incontestablement de Thoutmosis III (il est *ntr nfr Mn-<hpr>*²⁰³ - R'. s; R' *Dhwtj-<ms...>*).

Cette « ubiquité royale », avec les caractéristiques qu'elle présente, m'est d'abord apparue déconcertante et difficilement compréhensible : mais elle s'explique en réalité de façon simple. Les décorateurs de Thoutmosis III avaient entrepris de graver une figure royale — la plus petite — seule, ou opposée à une représentation d'Amon. Cette

198. *Supra*, p. 165.

199. *Supra*, p. 188.

200. Façade sud, assise 3, blocs 135 et 169 : P. Lacau, H. Chevrier, *op. cit.*, pl. 7 et § 218-221, p. 165-167.

201. *Supra*, p. 192-195.

202. *Supra*, p. 192.

203. La hauteur du cartouche (réstituée) n'autorise pas un *Mn-<hpr>* - R'.

dernière fut-elle réalisée ? C'était la « scène 6 » d'origine²⁰⁴. Les ouvriers de Thoutmosis IV retaillèrent le parement externe, inachevé, du jambage, comme ils l'avaient fait pour son parement interne. Ceci explique pourquoi ce parement n'est pas perpendiculaire au parement de façade. Ils décidèrent néanmoins visiblement de ne pas toucher à la figure royale originelle, mais ajoutèrent une scène complète — la scène de l'accolade — représentant le roi et Amon. C'est pourquoi cette nouvelle scène n'occupe qu'environ les trois quarts de la largeur d'une scène originelle, et que les hiéroglyphes qui la légendent sont plus petits et semblent rassemblés de façon compacte au-dessus des figures.

Le traitement des jambages du reposoir de Thoutmosis IV

Afin de permettre le raccord des deux édifices, il fallait que les jambages du reposoir de Thoutmosis IV soient taillés et préparés de façon qu'ils puissent se juxtaposer à ceux de Thoutmosis III (A1 et B1). Deux blocs sans aucune feuillure ni tores verticaux, situés à une extrémité de la paroi A du reposoir de Thoutmosis IV et qui se superposent, présentent en effet une face de joint avec le jambage A1 de l'édifice de Thoutmosis III. Cette surface est piquetée et présente le bandeau vertical d'un cadre d'anathyrose (pl. XIV c). Le jambage de la paroi B lui faisant pendant est inachevé, avec un tore dont la base est brisée. Il présente les mêmes caractéristiques et vient « s'emboîter » contre le jambage B1. Curieusement, un espace de quelques centimètres a été réservé sur le parement externe entre ce tore et la face de joint.

Sur ces blocs de Thoutmosis IV, une engravure est creusée dans la face de joint de façon à venir épouser les contours des tores du reposoir de Thoutmosis III. En outre, les deux parois de Thoutmosis IV sont décalées vers l'extérieur par rapport aux jambages A1 et B1 de Thoutmosis III, laissant environ 19 à 20 cm du parement de façade de ceux-ci visibles²⁰⁵. La largeur de l'ouverture du reposoir de Thoutmosis IV opposée à ces jambages est identique à la largeur intérieure — au nu des parements internes — de l'édifice de Thoutmosis III.

B. LE SENS DE PROGRESSION DES FIGURES DU REPOSOIR ET SES CONSÉQUENCES SUR L'UTILISATION DE CELUI-CI LORS DES FÊTES PROCESSIONNELLES

L'iconographie des parements internes des reposoirs de barques place Amon en un endroit bien précis. Ce faisant, elle signifie que le dieu se trouve *au fond* du sanctuaire et se plie ainsi à la règle — communément suivie dans tous les édifices religieux égyptiens — qui veut que le dieu accueille l'officiant (ici, le roi), qui entre par l'ouverture se trouvant face à lui et s'avance vers lui. Pour tous les reposoirs pris en compte dans cette étude, l'ouverture à laquelle le dieu tourne le dos constitue *le fond* du reposoir — la « sortie ». Par conséquent, l'ouverture opposée, par laquelle entre le roi, est l'« entrée » du reposoir. Les termes d'« entrée » et de « sortie » employés ici s'appliquent à la progression du roi, et non à celle du dieu. Ces notions une fois établies, quelques observations sur les sens de circulation royaux et divins des reposoirs de Thoutmosis III et Thoutmosis IV peuvent être faites.

204. *Supra*, p. 192.

205. *Supra*, p. 169-170.

Une première remarque concerne les scènes se trouvant habituellement sur les parements de façade des jambages des différents reposoirs de barque de la XVIII^e dynastie. Des décors présentant des personnages (roi seul ou accompagné d'un dieu) et/ou des textes de dédicace y alternent. Une fois encore, les règles ne semblent pas formellement établies : les parements de façade des reposoirs présentent soit des personnages à la « sortie » (Thoutmosis IV), à l'« entrée » et à la « sortie » (Hatchepsout), soit des textes à l'« entrée » et des personnages à la « sortie » (« Thoutmosis III du Lac »), soit des personnages à l'« entrée » et des textes à la « sortie » (Thoutmosis III, état d'origine), soit des textes à l'« entrée » et à la « sortie » (Amenhotep I^{er}).

Les sens de circulation royal et divin des divers reposoirs de la XVIII^e dynastie sont identiques sur les parements internes et externes pour « Thoutmosis III du Lac » (toutes les représentations royales sont orientées vers l'est), et en sens contraire pour Amenhotep I^{er}. Thoutmosis III et Thoutmosis IV — où roi et dieu semblent faire le tour de chaque paroi.

Sur le parement interne A du reposoir de Thoutmosis III, les « scènes. I »²⁰⁶ des registres supérieur et inférieur (*état de Thoutmosis IV*), se trouvant à l'emplacement des tableaux et embrasures anépigraphes d'origine, bouleversent les sens de progression royal et divin (voir pl. I). En effet, alors que, sur les scènes originelles, délimitées par les feuillures des embrasures, le roi est tourné vers le *fond du sanctuaire dans lequel il entre* et où l'attend Amon (fig. 10), il se retrouve, du fait des interventions de Thoutmosis IV, tourné dans le sens opposé, *vers sa propre entrée* (fig. 11). Il semble alors pénétrer dans le reposoir de Thoutmosis IV. Cette incongruité, alliée aux modifications architecturales qui ont profondément affecté le reposoir de Thoutmosis III, amène à se pencher sur les notions d'« entrée » et de « sortie » de ces édifices jumelés et sur l'utilisation de celles-ci lors des processions mettant en scène la barque sacrée.

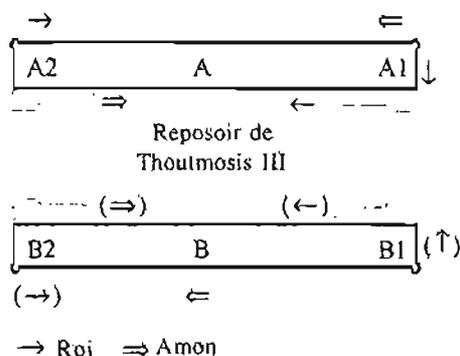


Fig. 10. — Sens de progression royale et divine du reposoir de Thoutmosis III.

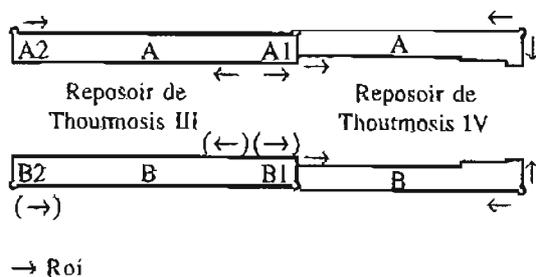


Fig. 11. — Sens de progression royale et divine du double reposoir.

206. *Supra*, p. 179-180 et 183.

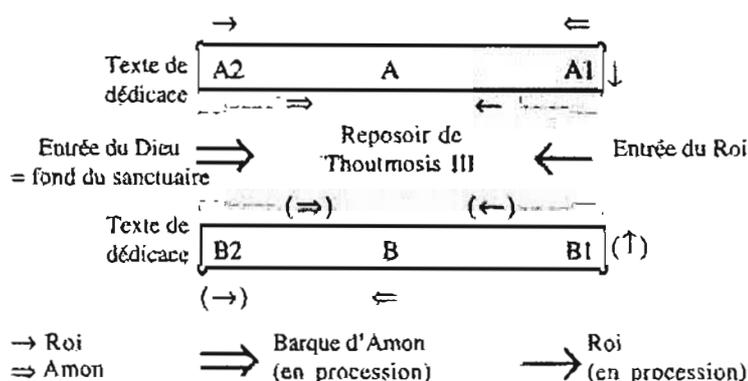


Fig. 12. — Hypothèse des sens de progression et de l'entrée du roi et du dieu.

Le postulat de départ est le suivant : originellement, à l'époque de Thoutmosis III, la barque d'Amon, suivie par le roi, était introduite dans le reposoir par le *fond* de celui-ci. Une fois qu'elle y était installée, le roi contournait l'édifice en accomplissant différents rites — gravés sur les parements externes — et pénétrait dans le sanctuaire par l'« entrée » de celui-ci. Les scènes représentées sur les parements externes de la chapelle Rouge confirment ce schéma, puisque l'on y voit la barque avancer dans un sens et les souverains effectuer les rituels face à elle — au repos dans son sanctuaire —, dans le sens contraire de la procession, *qu'ils suivent par ailleurs*²⁰⁷.

Ceci explique la position de la barque, face au roi avec sa proue devant lui et sa poupe vers le *fond* du sanctuaire. Car si elle avait été introduite par l'« entrée », elle aurait dû, pour respecter la position qu'elle occupe sur le décor, soit le faire en marche arrière, soit effectuer un demi-tour dans le sanctuaire, ce que ne permet pas la largeur de celui-ci²⁰⁸.

Il y avait donc initialement dans le reposoir de Thoutmosis III une « entrée » pour le dieu dans le *fond* du sanctuaire (jambages décorés de textes), et une « entrée » pour le roi (jambages décorés de la représentation royale) (fig. 12).

Le décor intérieur du reposoir de Thoutmosis IV semble indiquer que le même postulat doit être appliqué pour la traversée de celui-ci²⁰⁹, à savoir : la barque divine entre *par le fond* du reposoir, que le roi contourne pour entrer par l'ouverture opposée.

Néanmoins, le « jumelage » des deux édifices apporte des modifications et des conséquences nouvelles :

1. L'agencement originel des décors de ces deux reposoirs thoutmosides indique que Thoutmosis IV est venu appuyer l'« entrée » de son reposoir contre l'« entrée » de celui de son aïeul. C'est pourquoi nous avons une inversion du sens de progression des figures et les deux barques face à face :

2. Thoutmosis IV a élargi *les deux ouvertures* du reposoir de Thoutmosis III. Ceci implique, selon toute vraisemblance, que la barque — dont le pavois avait été agrandi par ses soins²¹⁰ — devait traverser le reposoir de Thoutmosis III de part en part ; sinon,

207. Par exemple, Bacs 169, 176, 102, 26, etc. : P. Lacau, H. Chevrier, *op. cit.*, pl. 7 et 9.

208. Si l'on tient compte de la longueur de la barque, estimée par Legrain à 3,65 m pour le règne d'Hatchepsout et Thoutmosis III et 4,46 m après l'am 30 de ce dernier (BIFAO 13, 1917, p. 13). Cf. J.-F. Carlotti, « Essai de datation de l'agrandissement à cinq barres de portage du pavois de la barque processionnelle d'Amon-Ré », *Karnak XI*.

209. Si l'on ne tient pas compte du reposoir de Thoutmosis III et que l'on considère seulement celui de Thoutmosis IV.

210. Voir J.-F. Carlotti, *ibid.*

Thoutmosis IV n'aurait modifié que l'ouverture que la barque empruntait, au *fond* du reposoir, et aurait pu laisser l'« entrée » inchangée.

Donc, si l'on admet le postulat de départ énoncé précédemment sur les sens processionnels royaux et divins, on peut supposer qu'à l'époque de Thoutmosis IV, la barque entre, *dans un premier temps*, comme à l'époque de Thoutmosis III, par le *fond* initial du sanctuaire de celui-ci et que le roi contourne l'édifice pour entrer à son tour par le *fond* du sanctuaire de Thoutmosis IV (*infra*, fig. 14, « Aller »). Ceci concorde alors avec la décoration des jambages de la « sortie » de Thoutmosis IV, qui représentent le roi en train d'accomplir la consécration des offrandes — habituellement effectuée *avant* l'entrée dans le sanctuaire.

Le décor des parements de façade fait par Thoutmosis IV aurait donc été réalisé, de manière à combiner le sens d'utilisation originel du sanctuaire de Thoutmosis III et un nouveau sens processionnel. À l'époque de Thoutmosis IV, la barque avait ainsi à sa disposition deux « entrées » opposées, une pour *l'aller* de la procession — la même qu'à l'époque de Thoutmosis III —, la seconde pour *le retour*. De la sorte, au retour, elle empruntait la baie du *fond* du reposoir de Thoutmosis IV, tandis que le roi contourne à nouveau les deux édifices et se présentait face à l'ouverture du *fond* du reposoir de Thoutmosis III (*infra*, fig. 14, « Retour »). C'est ce qu'indique la légende de la première scène du parement externe de la paroi A du reposoir de Thoutmosis IV, où le roi se dirige, seul, vers le reposoir de Thoutmosis III : « Apparition royale, pause dans le temple de son père Amon-Rê... » (*h' nsw htp m hwt-nfr nt Imn-R'*).

Une « anomalie » architecturale qui demeurerait s'explique alors. En effet, aucun des jambages du reposoir de Thoutmosis III qui nous reste ne comprenant de feuillure ni de porte, l'édifice ne constituait plus guère une protection pour la barque sacrée et le dieu, puisque les vantaux de la porte du reposoir de Thoutmosis IV n'étaient refermés sur la barque sacrée que d'un seul côté. L'ouverture opposée restant continuellement béante, à aucun moment la barque n'était entièrement dissimulée aux regards. Il semble que Thoutmosis IV ait transformé le sanctuaire initialement clos de Thoutmosis III en un simple « couloir », que la barque traversait en ne s'y arrêtant que brièvement, à moins qu'il ait voulu transformer le sanctuaire de son aïeul en « vestibule » du sien²¹¹. Ce double reposoir devient alors bel et bien un sanctuaire-étape supplémentaire sur le long parcours aller et retour de la barque sacrée, *le seul* reposoir connu de Karnak à être apparemment utilisé *dans les deux sens de la procession*.

C. EMBLEMMENT DES REPOSOIRS DE THOUTMOSIS III ET THOUTMOSIS IV

Le décor de la paroi A du reposoir de Thoutmosis III permet de supposer que celle-ci se trouvait au nord ou, selon la règle déterminant le rabattement des points cardinaux, à l'ouest²¹². En effet, le roi portant la *couronne rouge* apparaît trois fois sur

211. Vestibule - sanctuaire est un schéma architectural que l'on rencontre par exemple dans la chapelle Rouge, le sanctuaire de granit de Thoutmosis III et le reposoir en grès d'Hatchepsout et Thoutmosis II situé au nord du domaine de Mout.

212. L. Gabolde, « La "cour de fêtes" de Thoutmosis II », *Karnak IX*, 1993, p. 21 et n. 102.

le parement A : une fois sur le parement de façade du jambage A1 (*état de Thoutmosis III*), une autre sur le parement interne du même jambage (*état de Thoutmosis IV*), une autre sur le parement externe du jambage A2 (*état de Thoutmosis III*). Deux représentations de cette couronne sont contemporaines du constructeur du reposoir, tandis que la troisième fut effectuée ultérieurement, par Thoutmosis IV lui-même, alors qu'il accolait à cette paroi sa propre paroi A, qui comporte une représentation de la *double couronne*.

Ceci offre les deux possibilités suivantes :

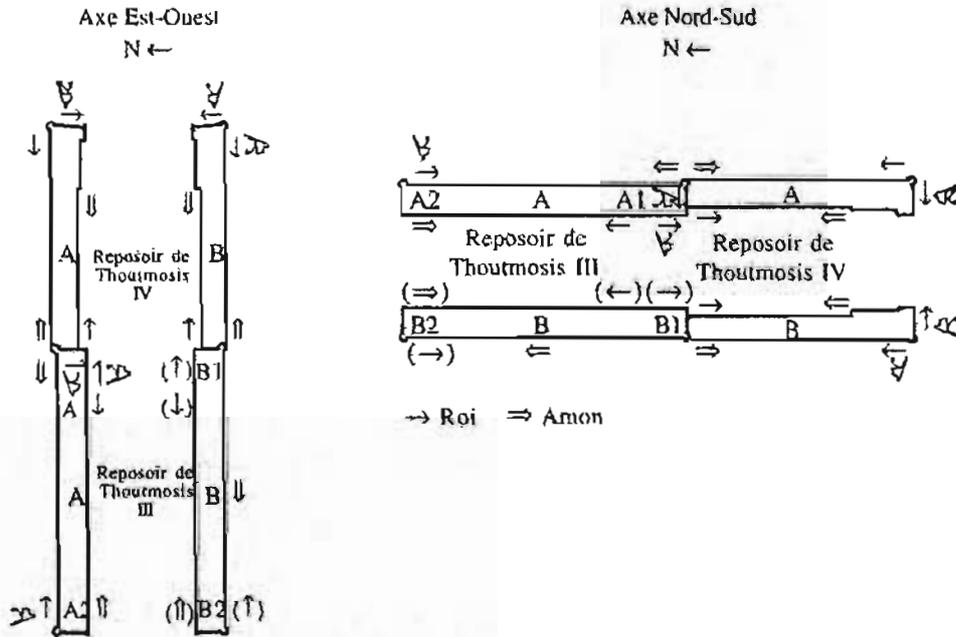


Fig. 13. — Orientations possibles du double reposoir dans la cour du IV^e pylône.

Une orientation est-ouest semble impossible, du fait du changement de direction de la procession de Thoutmosis IV. En effet, sa paroi B, dotée des symboles du Nord ne peut — théoriquement²¹³ — se trouver au Sud. C'est pourquoi, il est vraisemblable que l'axe nord-sud a été choisi par Thoutmosis III pour son reposoir. La prépondérance donnée à cet axe dans le temple d'Amon à partir du règne de Thoutmosis III²¹⁴ renforce l'hypothèse de la localisation et de l'orientation de sa chapelle suivant celui-ci.

Il reste cependant délicat de déterminer avec certitude quelle était la disposition des deux édifices thoutmosides l'un par rapport à l'autre.

213. À Karnak, de nombreux exemples montrent pourtant que les Anciens pouvaient s'accoutumer de cette incompatibilité entre le décor et la localisation géographique des scènes. Je ne citerai ici que la chapelle Rouge, qui en présente, à elle seule, trois exemples. À l'extérieur, blocs 145 et 170 (Hatchepsout, couronne rouge au sud), bloc 108 (Thoutmosis III, couronne rouge au sud), bloc 207, (Hatchepsout, couronne blanche au nord) : P. Lacau et H. Chevrier, *op. cit.*, § 710, p. 396-398 et fig. 32, p. 397, et particulièrement sur lesemplois des portes, § 711-712, p. 398-399.

214. Cet axe s'ouvre avec la construction du temple de Ptah au nord et des VII^e et VIII^e (conjointement avec Hatchepsout) pylônes au sud, ainsi qu'avec le creusement du lac Sacré et l'édification du reposoir en calcite à l'ouest de celui-ci.

La première hypothèse, à laquelle j'adhère, est que Thoutmosis IV a placé son reposoir au sud de celui de Thoutmosis III, ce qui induit les faits suivants. Tout d'abord, le reposoir de Thoutmosis III était utilisé *à l'aller* de la procession. En effet, d'après le décor des parements internes, la représentation d'Amon du reposoir de Thoutmosis III « tourne le dos » au sanctuaire de barque principal du temple d'Amon. La barque sacrée sortait donc de son sanctuaire, passait par le IV^e pylône, et se dirigeait vers le sud en entrant directement dans le reposoir, avec le nord certes à l'est, mais *à main gauche* du dieu. Cela implique que Thoutmosis IV a établi son reposoir avec sa paroi décorée des symboles du nord à l'ouest, *à main gauche* lors de l'entrée de la barque dans son sanctuaire, *utilisé, lui, au retour de la procession* (fig. 15). On peut remarquer que les deux reposoirs de la Grande Cour du temple d'Amon, à Karnak, orientés eux aussi suivant l'axe nord-sud, présentent une disposition identique des couronnes sur leurs parements de façade. Le jambage ouest du sanctuaire central du triple reposoir de Séthi II révèle l'ébauche d'une couronne blanche — ce qui induit que la couronne rouge est à l'est —, tandis que la façade nord du môle ouest du pylône du temple de Ramsès III montre la couronne rouge. À chaque fois, la couronne rouge se trouve *à main gauche* du dieu placé au fond du sanctuaire. Les magasins sud de l'*Akh-menou*, eux aussi orientés nord-sud, présentent des couronnes rouges toujours à l'est, à main gauche du dieu. Il en est de même pour les reposoirs de barque du temple de Louqsor. En effet, dans le reposoir nord (d'Hatchepsout, usurpé par Ramsès II), le dieu, placé au fond du sanctuaire, a la couronne rouge *à main gauche*, à l'est (linteau de la porte du sanctuaire central), tandis que dans le reposoir sud (d'Alexandre), il a également la couronne rouge *à main gauche*, mais cette fois, à l'ouest (jambage). Il est intéressant de noter que nous avons, pour deux reposoirs placés face à face et axés nord-sud, le même schéma « diagonal » de localisation des couronnes que pour les deux édifices thoutmosides jumelés de Karnak.

Il semble donc que le souci principal des décorateurs ne soit pas de positionner avec exactitude les couronnes en fonction de l'orientation géographique, mais bien plutôt en fonction de cette contrainte susmentionnée, à savoir la quasi-obligation que *le Nord se trouve à main gauche du dieu placé au fond du sanctuaire*²¹⁵.

Si Amon se dirige bien vers le *hwt-ʿṯr*²¹⁶, il doit être tourné vers l'*Akh-menou*, donc, vers l'est — le nord. C'est effectivement ce qu'il fait si l'on admet cette hypothèse.

Le troisième aspect qu'induit cette hypothèse est la visibilité, depuis l'axe principal est-ouest, des parements de façade des jambages A2 et B2 du reposoir de Thoutmosis III décorés de textes et du linteau restant de la couverture de l'édifice de Thoutmosis III, décoré, et dont la taille est pratiquement achevée. Le linteau manquant — était-il complètement taillé et décoré ? — est alors masqué.

La seconde hypothèse est que Thoutmosis IV a placé son reposoir au nord de celui de Thoutmosis III. Ceci suppose que Thoutmosis III n'avait pas situé son édifice à la lisière de l'axe est-ouest, mais l'avait décalé vers le sud de 6,40 m au minimum — soit la longueur du reposoir de Thoutmosis IV —, au-delà de son obélisque sud. La paroi A de Thoutmosis III, décorée des symboles du nord, se trouve à l'ouest, les parements de façade décorés de la scène de la « course à l'oiseau » et les interventions d'Amenhotep III sont bien visibles depuis l'axe est-ouest puisqu'elles se trouvent en bordure de celui-ci. Mais cette hypothèse implique l'utilisation originelle de ce reposoir *au retour* de la procession, et les représentations d'Amon de l'intérieur du reposoir de

215. Cette règle ne s'appliquerait apparemment pas aux pylônes.

216. Voir la légende de la scène 1 du parement externe de la paroi A : *Imn r hwt-ʿṯr*. *Infra*, p. 190.

Thoutmosis III semblent se diriger vers le saint des saints, alors que les conventions précédemment évoquées (*supra*, p. 209) voudraient qu'elles lui « tournent le dos ».

F. Larché m'a précisé que, dans l'état actuel de l'étude de la « cour à portique » de Thoutmosis IV, la position spécifique des piliers et architraves à un endroit de celle-ci ne semble permettre que cette possibilité. En effet, d'une part, la disposition curieuse d'un ensemble de piliers et d'architraves au sud-ouest de cette cour indique que ceux-ci contournaient un reposoir — et non deux. D'autre part, le lit de pose de l'une de ces architraves présente un plan incliné. F. Larché explique ces deux aspects par le fait que Thoutmosis IV édifia d'abord sa cour, en contournant l'édifice de Thoutmosis III, puis son reposoir. Il évoque ensuite la possibilité que cette architrave à plan incliné repose sur la couverture du reposoir de Thoutmosis III, car le reposoir de Thoutmosis IV serait trop haut. En revanche, la hauteur de l'édifice de Thoutmosis III au niveau du linteau — et non de la dalle de couverture centrale, non achevée — permettait d'accueillir cette architrave, qui prenait appui sur un pilier, à l'ouest. Le reposoir de Thoutmosis III était donc encadré, à l'ouest et au sud, par les piliers de Thoutmosis IV.

Malheureusement, le linteau du reposoir de Thoutmosis III sur lequel cette architrave pourrait être replacée est manquant, et l'on ne peut donc vérifier si des traces d'encastrement confirment cette séduisante hypothèse.

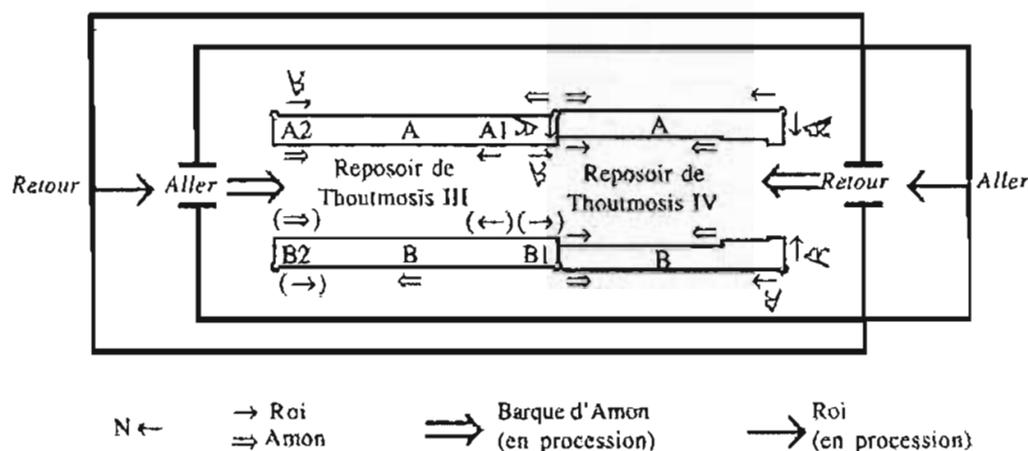


Fig. 14. — Hypothèse des sens de progression royale et divine lors des processions.

Cependant, un problème, lié à cette double utilisation des reposoirs, demeure. Il semble difficile que ces reposoirs aient été utilisés à l'époque de Thoutmosis IV pour la fête d'Opet, puisque le retour de la procession se faisait par le Nil, et que la barque retournait donc dans son sanctuaire en suivant l'axe ouest-est, et non sud-nord. De plus, sous Amenhotep III, l'aller et le retour de la procession se faisaient par voie d'eau²¹⁷, ce qui rend évidemment caduque l'utilisation du double reposoir à l'époque de ce dernier. C'est sans doute pourquoi, après avoir commencé quelques réfections sur le reposoir de son père²¹⁸, il n'eut aucun remords à démonter les deux reposoirs, devenus inutiles, pour construire son pylône.

Il apparaît que d'autres processions de la barque à la XVIII^e dynastie purent coexister avec celles de la fête d'Opet, justifiant le double emploi des reposoirs jumelés avant le règne d'Amenhotep III.

217. P. Lacau, H. Chevrier, *op. cit.*, § 222, p. 168.

218. Sur l'extrémité sud des deux parments externes, sans doute bien visibles.

L'inachèvement des reposoirs de Thoutmosis III (taille de la couverture, parements externes de ses parois A et B) et Thoutmosis IV (taille et décoration de la couverture, parement externe de la paroi A, particulièrement à l'endroit même de sa juxtaposition au jambagé A1 de Thoutmosis III²¹⁹, gravure peu détaillée des parements externes) pourrait être une indication dans la recherche de localisation de ces édifices. On peut en effet supposer que ces éléments n'étaient pas vraiment — ou peu — exposés aux regards, et que par conséquent il n'était pas gênant qu'ils soient inachevés. Cela aurait été le cas s'ils avaient été proches d'un mur, ou entourés d'éléments les masquant. En revanche, les restaurations effectuées par Amenhotep III sur le reposoir de Thoutmosis IV sembleraient indiquer que ces parties du monument — soit l'extrémité des parements externes — étaient visibles.

Le fait que la majorité des fragments composant les deux reposoirs thoutmosides ait été découverts dans le III^e pylône²²⁰ incite encore à penser que ceux-ci se trouvaient à proximité du lieu prévu pour sa construction, qu'ils gênaient. C'est pourquoi, il est tentant de les replacer dans la cour de Thoutmosis II, réaménagée par Thoutmosis IV, en avant du IV^e pylône²²¹. C'est ce que proposent F. Larché et B. Letellier dans leur étude en cours sur « la cour à portique de Thoutmosis IV »²²².

Placé dans la cour à portiques de Thoutmosis IV, à la bordure sud de l'axe est-ouest, et à l'ouest de l'obélisque sud de Thoutmosis II, ce double reposoir serait contourné à l'ouest et au sud par des piliers de Thoutmosis IV. Il formerait, d'après F. Larché et C. Van Sieten, un pendant bienvenu au reposoir d'Amenhotep II, qu'ils placeraient à la lisière nord du même axe²²³.

Placé ainsi en avant d'*Ipet-sout*, le reposoir de Thoutmosis III formait déjà pendant le règne de ce dernier une étape-clé dans la procession de la barque, puisqu'il ouvrait l'axe nord-sud à celle-ci, en lui offrant, au sortir de l'axe est-ouest, sa première étape vers le sud²²⁴.

CONCLUSION

L'étude de nombreux fragments épars de calcite a permis d'établir l'existence d'un reposoir de barque particulier édifié par Thoutmosis III dans le temple d'Amon de Karnak. Curieusement, aucune inscription dédicatoire le concernant ne se trouve dans le temple d'Amon, et aucune attestation de sa construction n'existe, à ma connaissance.

219. À cet endroit, la titulature royale a commencé à être gravée, bien qu'au-dessous un bossage indique que la taille du bloc était inachevée. Ainsi, comme pour le reposoir de Thoutmosis III, la décoration s'est faite sur un édifice architecturalement inachevé.

220. Les fragments martelés sont parfois de belles ou importantes pièces de calcite, qui purent être mises de côté pour être remployées comme stèles ou pièces de fondation.

221. L'exécution des courses royales nécessitait bien évidemment un large espace ouvert, espace qu'offrait la *wsh-t-hyt* de Thoutmosis II.

222. Cf. B. Letellier, *BSFE* 122, p. 48; F. Larché et B. Letellier dans leur étude à paraître sur la cour à péristyle de Thoutmosis IV.

223. Je remercie C. Van Sieten pour ses nombreuses idées, outre cette réflexion, dont il me fit part lors de son séjour à Karnak en janvier 1996.

224. Avant celle des reposoirs d'Amenhotep I^{er} et de Thoutmosis III devant le lac Sacré.

dans les textes connus relatifs aux monuments édifés par ce souverain²²⁵ ou dans les biographies des contemporains de son règne²²⁶. De même, Thoutmosis IV, qui le transforma profondément et vint y juxtaposer son propre reposoir, resta-t-il apparemment muet à son propos²²⁷. Ceci peut éventuellement s'expliquer par le fait que ce reposoir était architecturalement et iconographiquement inachevé sous le règne de Thoutmosis III.

Comme semble l'indiquer la présence de la scène bien particulière de « course à l'oiseau » sur le parement de façade de l'un de ses jambages, ce reposoir fut sans doute érigé à l'occasion de la célébration d'une fête-*sed*, ou de la commémoration d'une victoire spécifique sur le Retenou, peut-être tardivement dans le règne personnel de Thoutmosis III. La mort du roi expliquerait l'arrêt soudain des travaux de taille et de décoration sur ce monument, dressé dans la « cour de fêtes » de Thoutmosis II, et qui ouvrait l'axe sud à la barque d'Amon à sa sortie d'*Ipet-sout*.

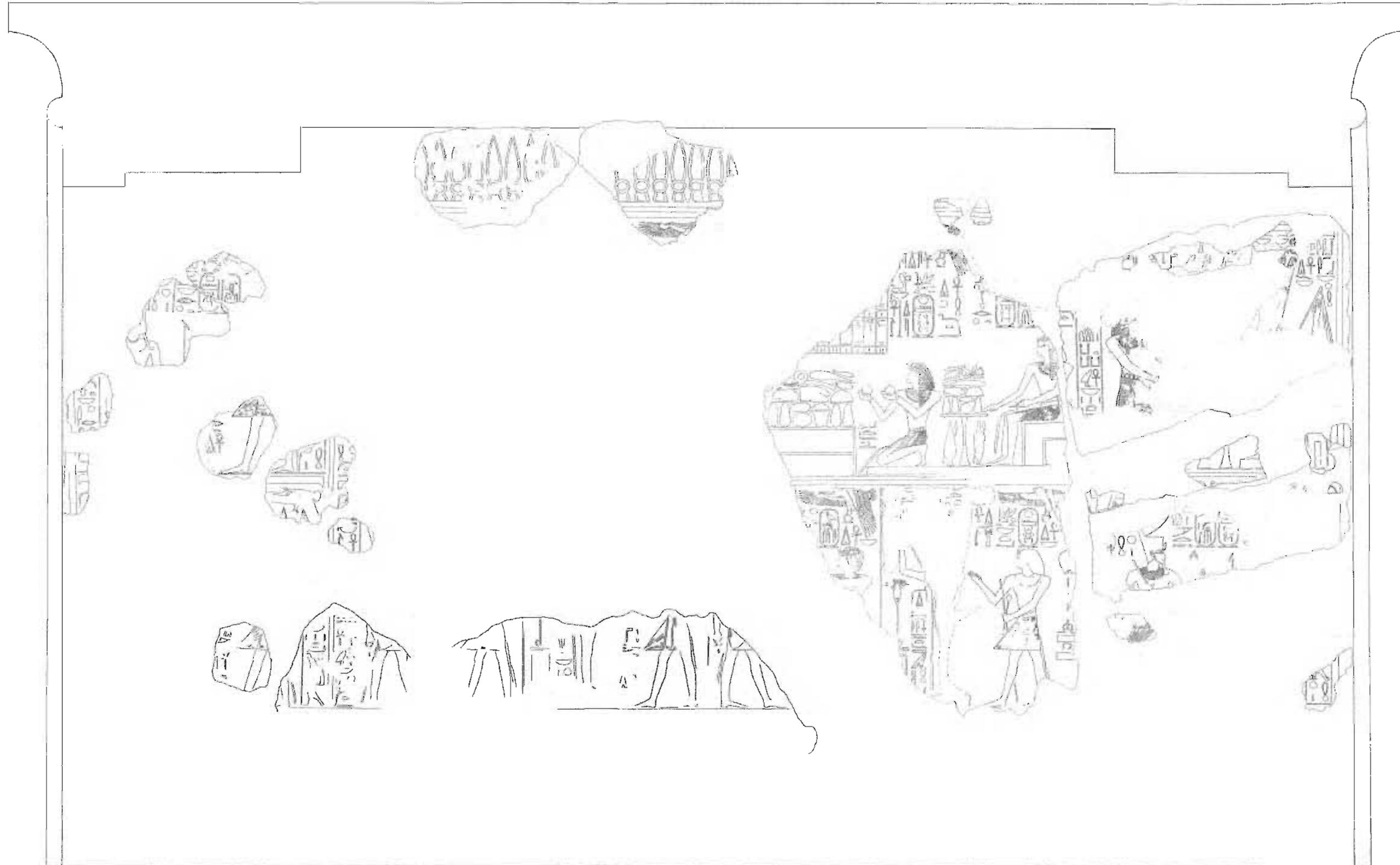
En faisant bâtir son double péristyle dans cette même cour, et en accolant son propre reposoir à celui de son aïeul, Thoutmosis IV éprouva la nécessité d'en modifier la structure, la décoration et, par voie de conséquence, l'utilisation. Ces modifications, qui paraissent insolites, répondent en réalité à un objectif novateur bien précis, celui d'ouvrir un second accès processionnel, permettant ainsi à ce double reposoir d'être utilisé à l'aller et au retour de la procession de la barque sacrée.

En avril 1997, F. Larché et F. Burgos ont entrepris la reconstruction des vestiges de ce reposoir, en arrière de celui de Thoutmosis IV, remonté un an plus tôt, dans le musée de Plein Air de Karnak.

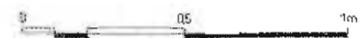
225. W. Helck, *Materialien zur Wirtschaftsgeschichte des Neuen Reiches*, Teil I, *Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Abhandlungen der Geistes und Sozialwissenschaftlichen Klasse*, 1960, Nr. 10, Wiesbaden, p. 807 et *Urk.* IV, 155-1538 ne donnent aucune attestation de ce reposoir de calcite. L'étude du sanctuaire de granit de Thoutmosis III pourra peut-être apporter de nouveaux éléments sur ce reposoir.

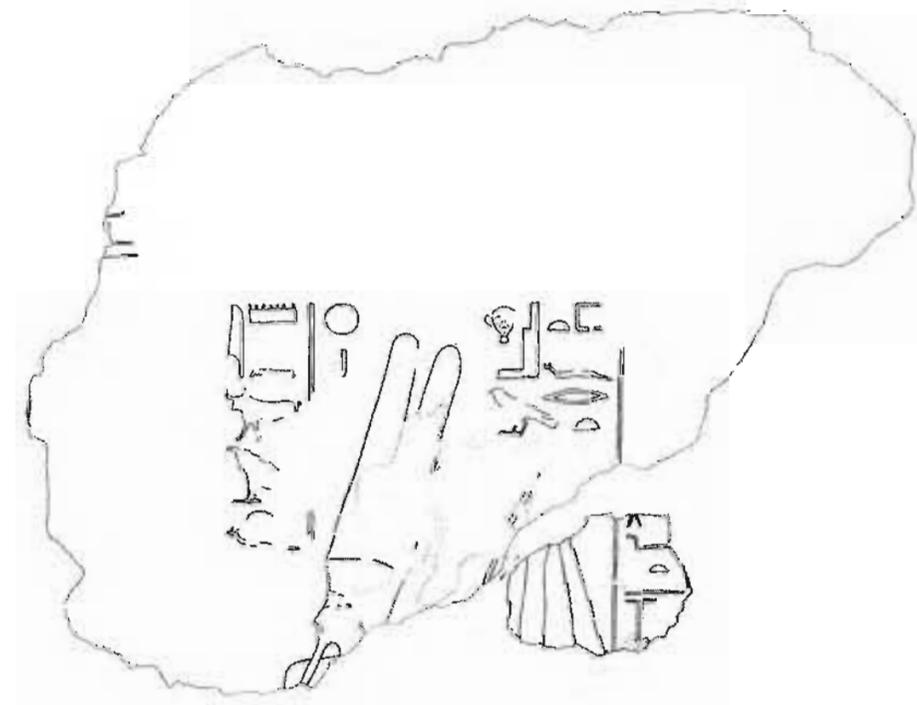
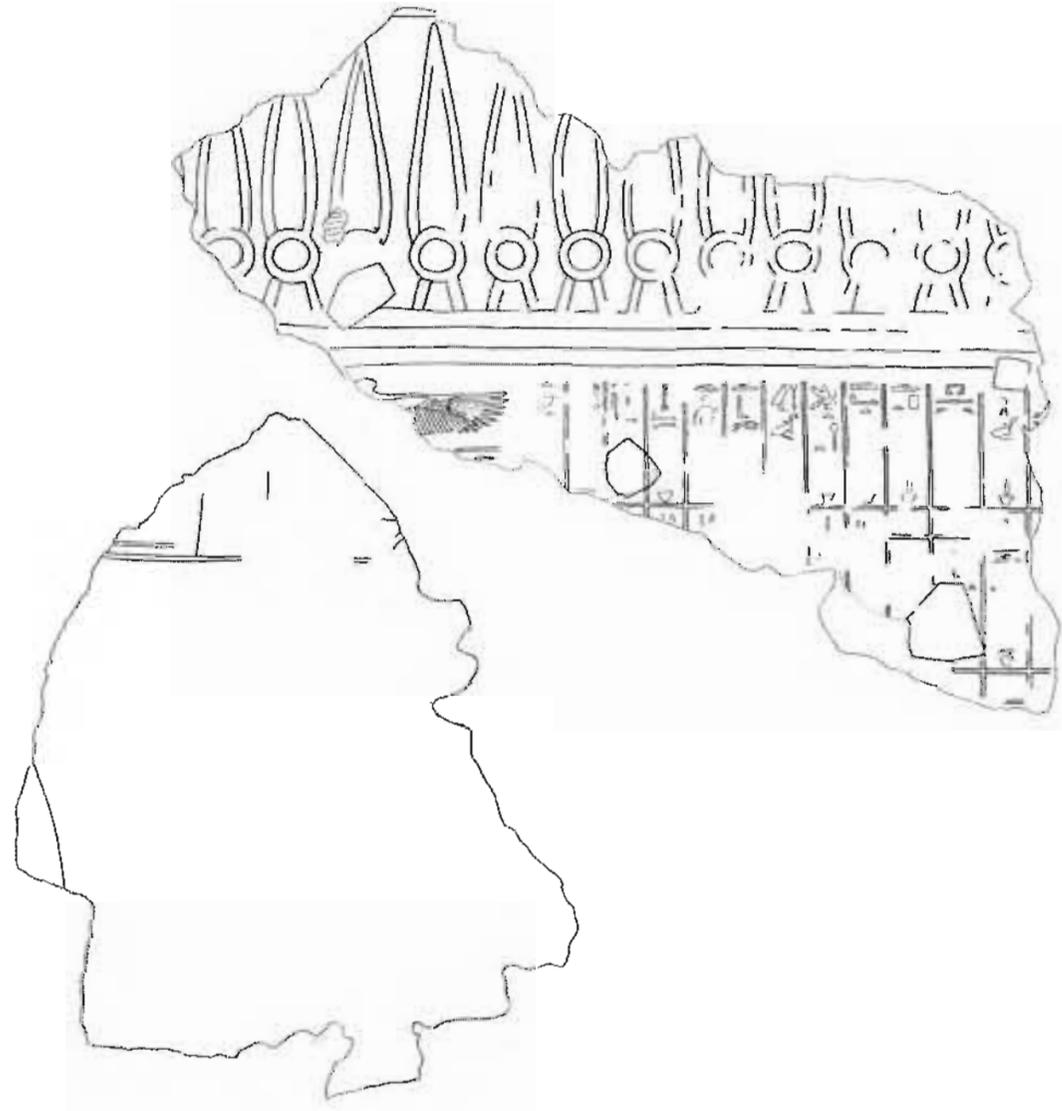
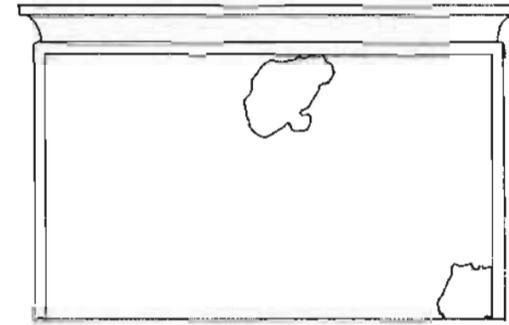
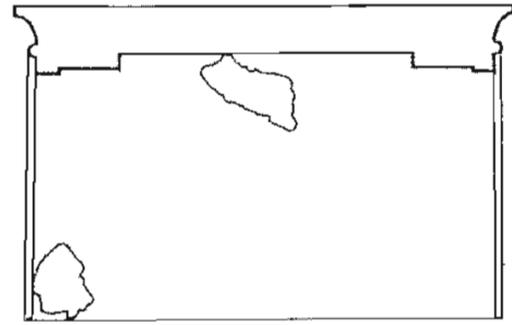
226. W. Helck, *op. cit.*, p. 810-811, PM 1/1 : *Theban Private Tombs* (soit les tombes thébaines n° 11, 18, 20, 22, 24, 39, 42, 53, 61, 62, 74, 78, 79, 81-88, 98-100, 109, 110, 112, 119, 121-123, 127, 129, 130, 131, 140, 142-144, 146, 154, 155, 164, 172, 182, 200, 205, 224, 225, 227, 241, 251, 260, 262, 317, 318, 342, 365, 401) a été dépouillé et n'offre également aucune attestation.

227. W. Helck, *op. cit.*, p. 808, PM 1/1 : *Theban Private Tombs* (soit les tombes thébaines n° 8, 38, 52, 54, 63, 64, 66, 69, 74-79, 90, 91, 108, 116, 142, 143, 147, 151, 165, 175, 176, 201, 239, 249, 257, 258, 276, 295, 401, 402).

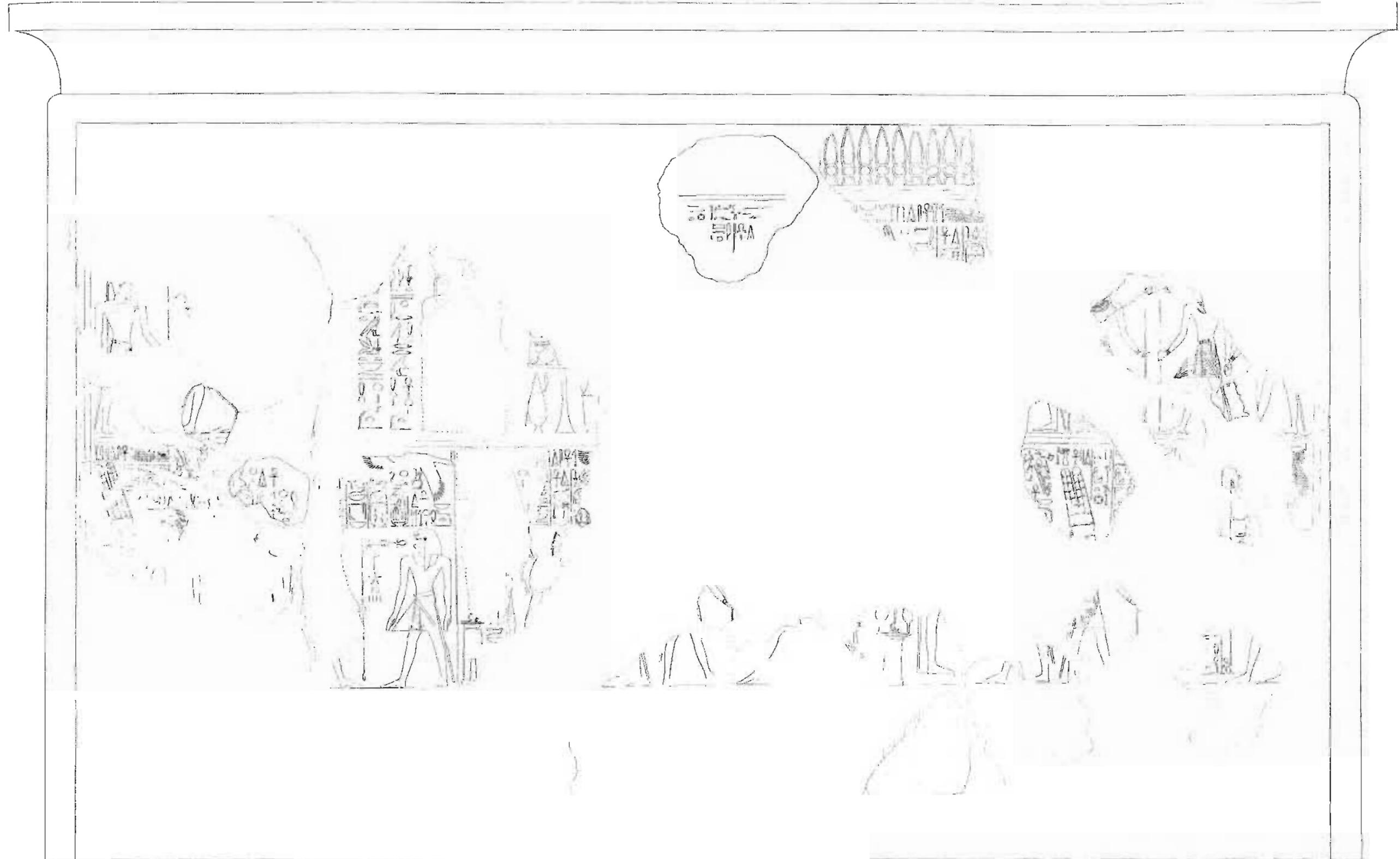


Pareil A, parement interne.

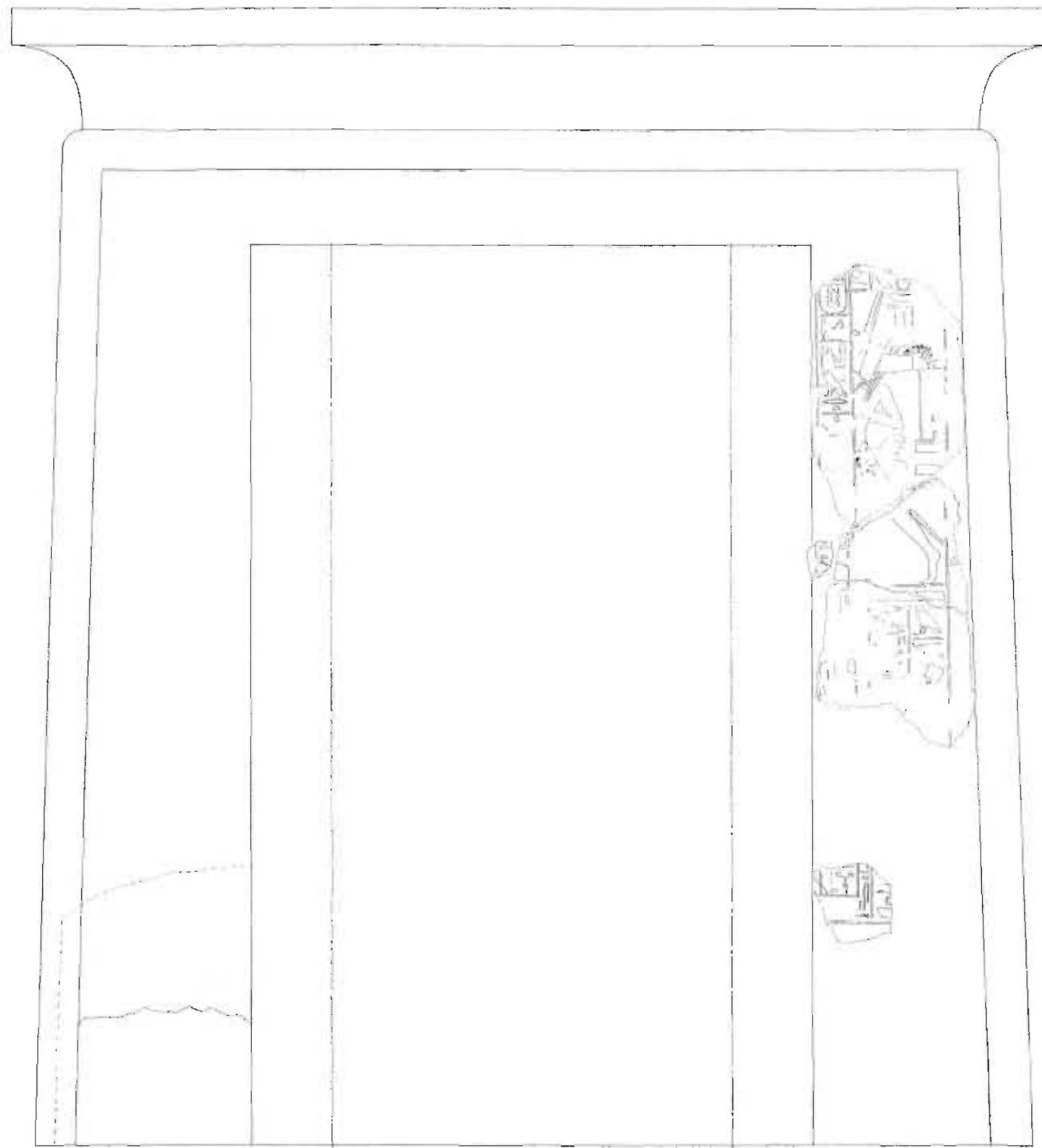




Paroi B, pavement interne et externe.

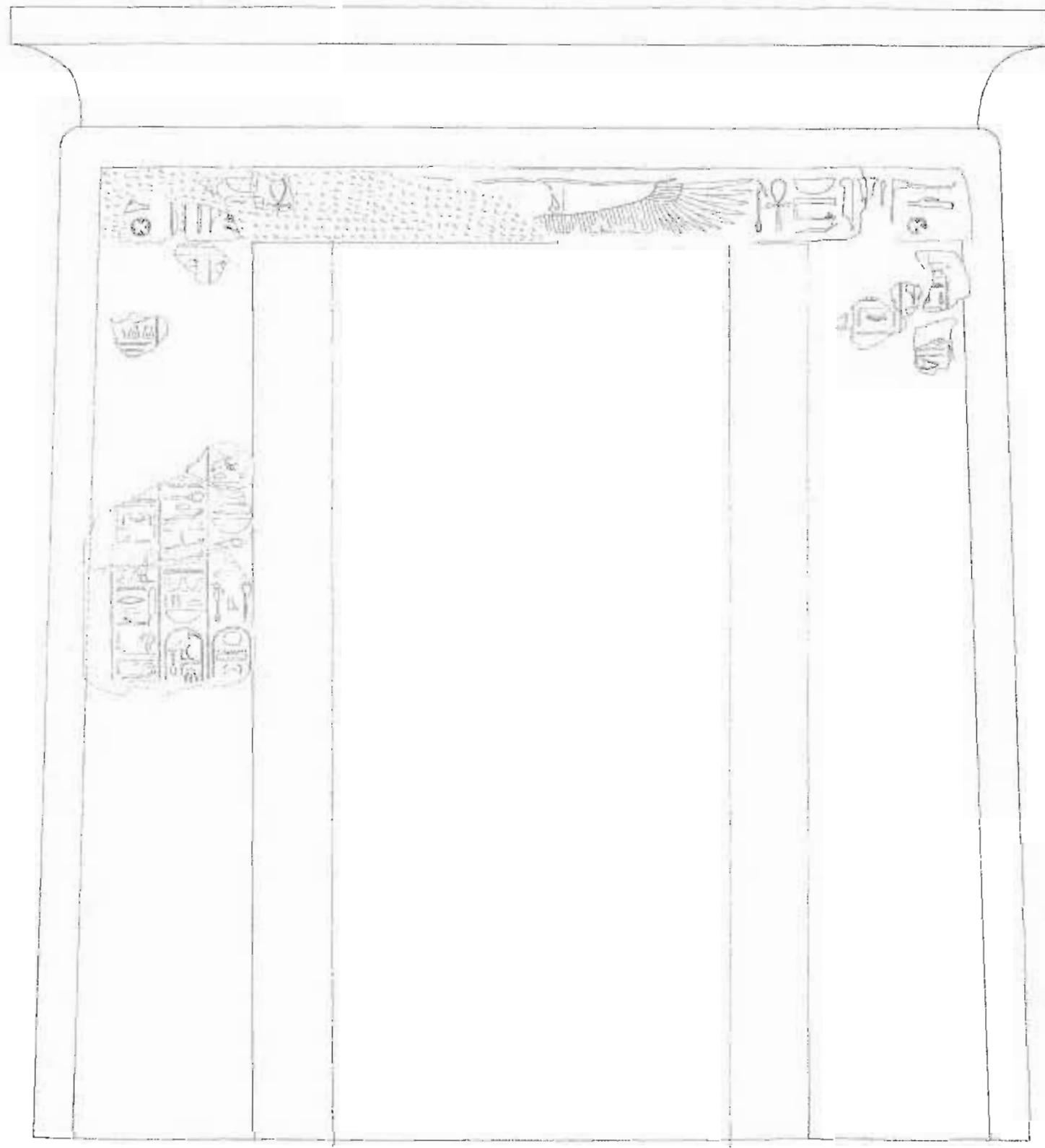


Paroi A. parement externe.



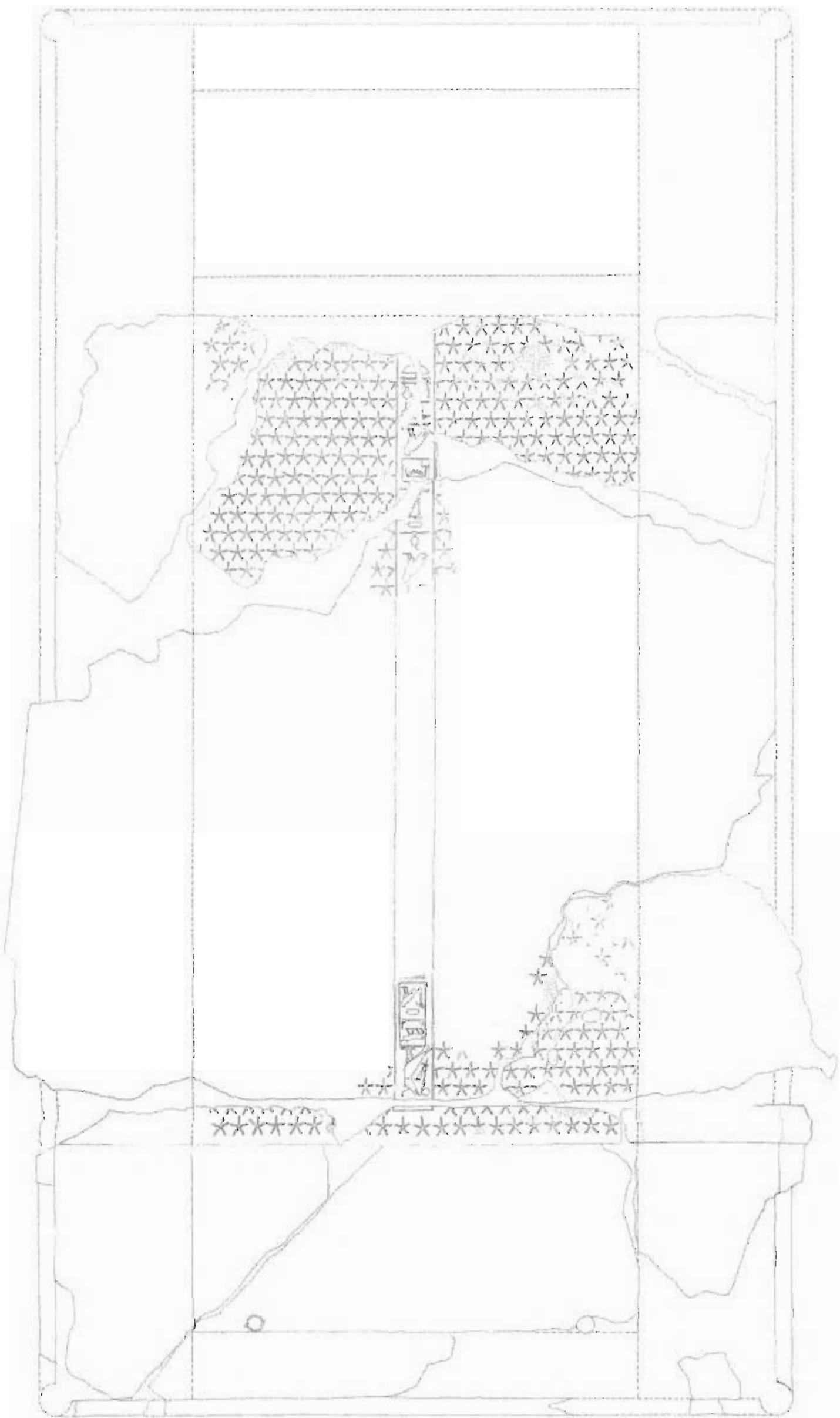
Parements de façade des jambages A1 et B1.





Paréments de façade des portiques A2 et B2







3S R11 bN3



93 CL 1707



93 CL 1682



3S R12-13 b3



88 CL 1081



3S R11 bS1



93 CL 1675



92 CL 500



3E R5-6 b1



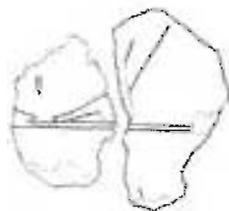
3O R14 bO 3



93 CL 1917



3S R11-12 b3



3S R22 b6



3O R3-5 bNx



3O R11 bO



SE R2 bE 2



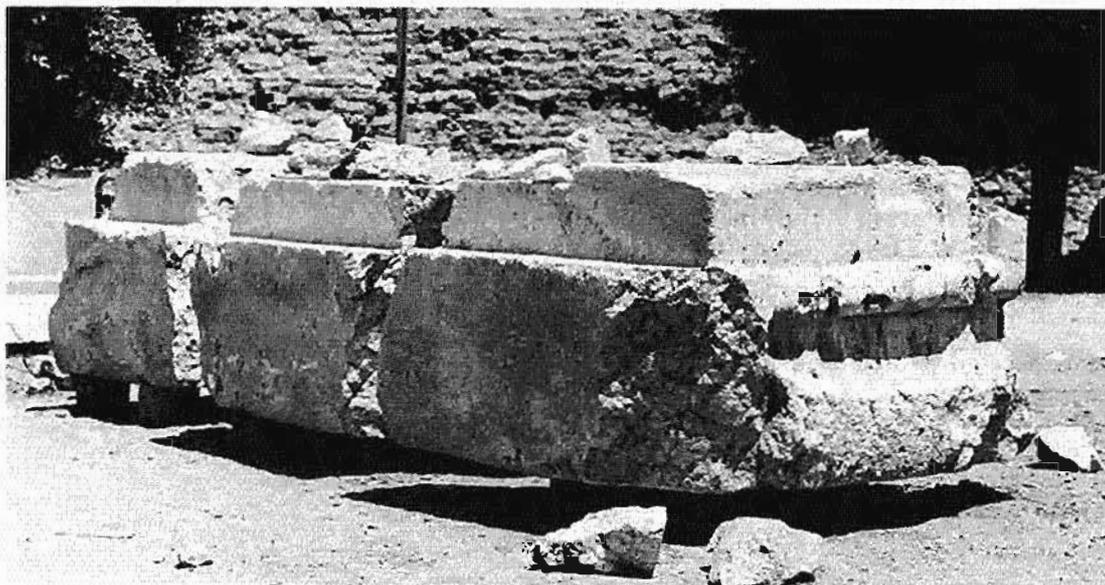
fragments non replacés.



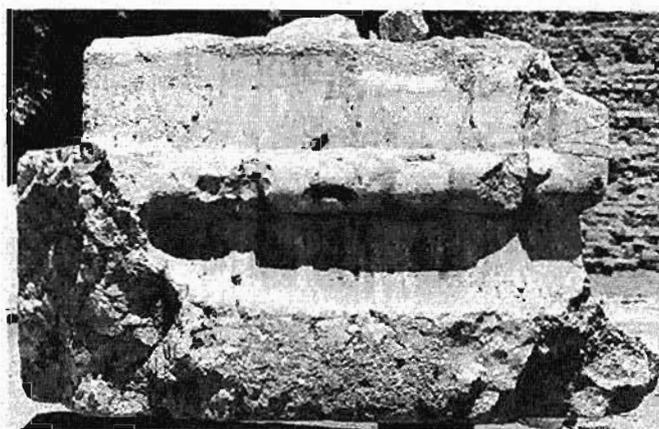
a. Paroi de calcite située contre la paroi nord du môle ouest du IX^e pylône, état en mars 1980 (© CNRS/CFEETK, M. Azim).



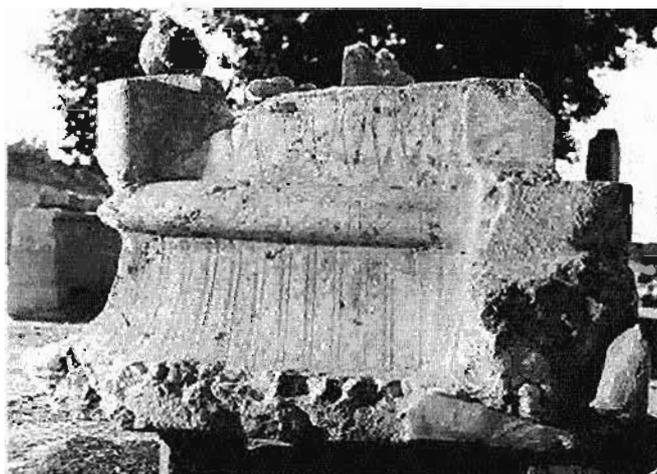
b. « Course à l'arc » du « magasin à encens » de Thoutmosis III (© CNRS/CFEETK, A. Bellod).



a. Linteau de la « porte 2 », face de joint arrière (© CNRS/CFEETK, A. Chéné).



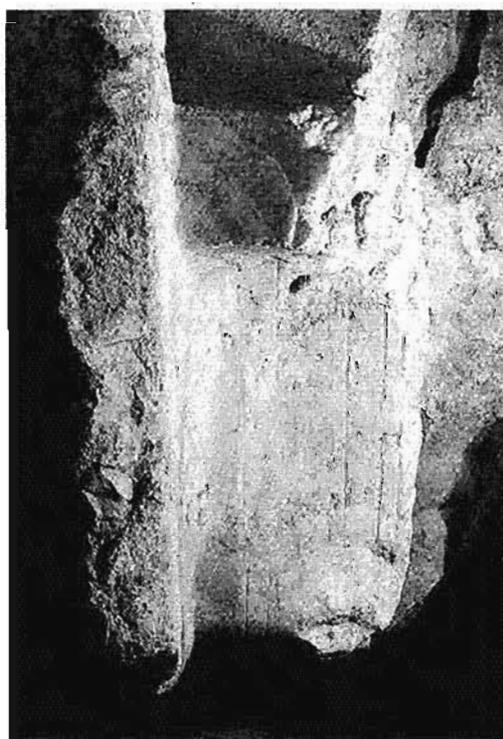
b. Linteau de la « porte 2 », inachèvement des moulurations du parement externe droit (jambage B2)
(© CNRS/CFEETK, A. Chéné).



c. Linteau de la « porte 2 », inachèvement des moulurations du parement externe gauche (jambage A2)
(© CNRS/CFEETK, A. Chéné).



a. Inachèvement des moulurations des parements externes de la dalle de couverture.
Côté est du fragment 17 T3 (© CNRS/CFEETK, A. Chéné).



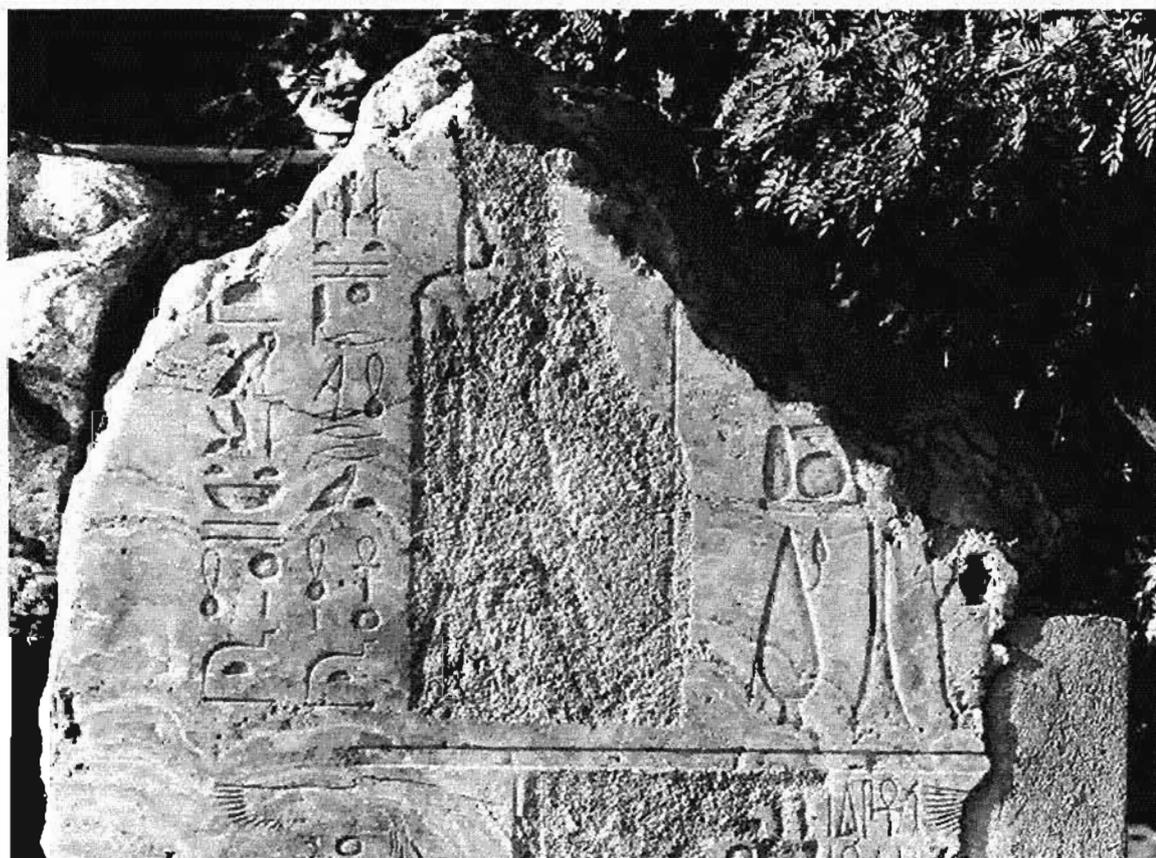
b. Inachèvement des moulurations des parements externes de la dalle de couverture.
Côté ouest du fragment 17 T3 (© CNRS/CFEETK, A. Chéné).



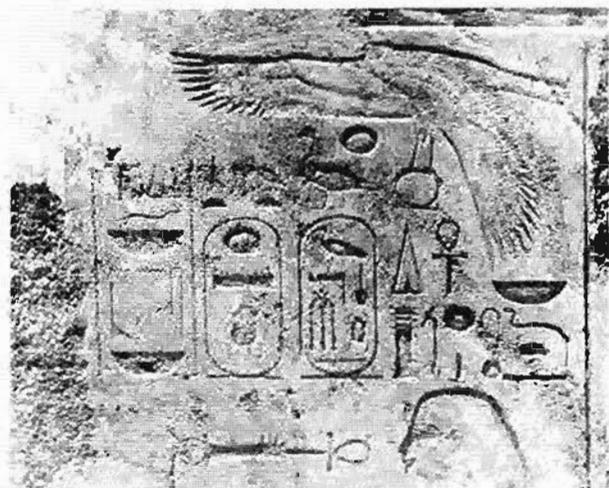
a. Aspects du martelage des figures amoniennes.
Paroi A, parement interne, registre inférieur, scène 2
(© CNRS/CFEETK, B. Poulin).



c. Aspects du martelage des figures amoniennes.
Paroi A, parement externe, registre inférieur, scène 4
(© CNRS/CFEETK, B. Poulin).



b. Aspects du martelage des figures amoniennes. Paroi A, parement interne, registre supérieur, scène 3
(© CNRS/CFEETK, B. Poulin).



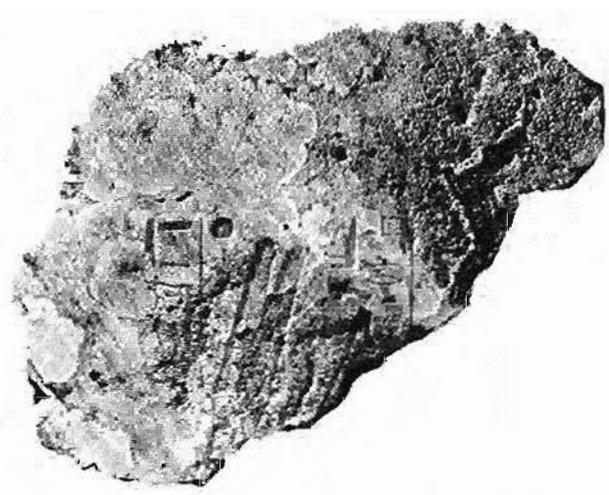
a. Aspect d'inachèvement de la gravure. Paroi A, parement externe, registre inférieur, scène 5, détail
(© CNRS/CFEETK, B. Poulin).



b. Aspect d'inachèvement de la gravure. Paroi A, parement externe, registre inférieur, scène 6
(© CNRS/CFEETK, B. Poulin).



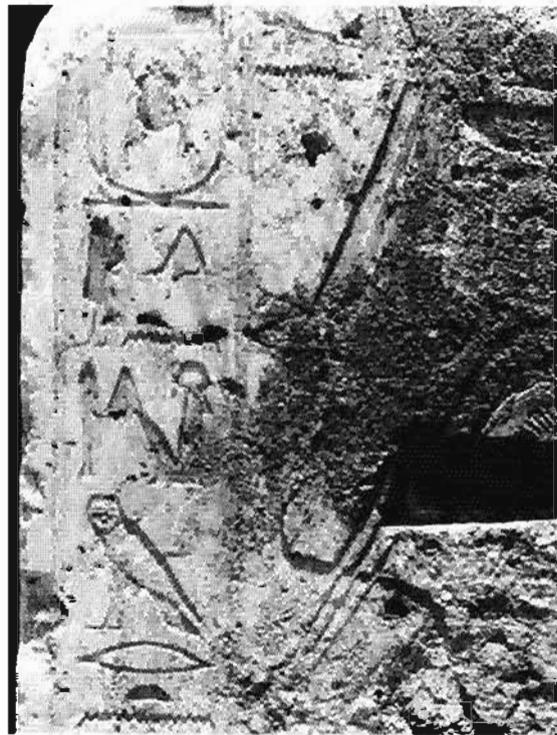
c. Aspect d'inachèvement de la gravure. Paroi A, parement externe, registre inférieur, scène 6, détail
(© CNRS/CFEETK, B. Poulin).



d. Aspect d'inachèvement de la gravure. Paroi B, parement externe, registre supérieur, scène 3
(© CNRS/CFEETK, B. Poulin).



a. Parement de façade du jambage A1.
État de Thoutmosis IV
(© CNRS/CFEETK, B. Poulin).



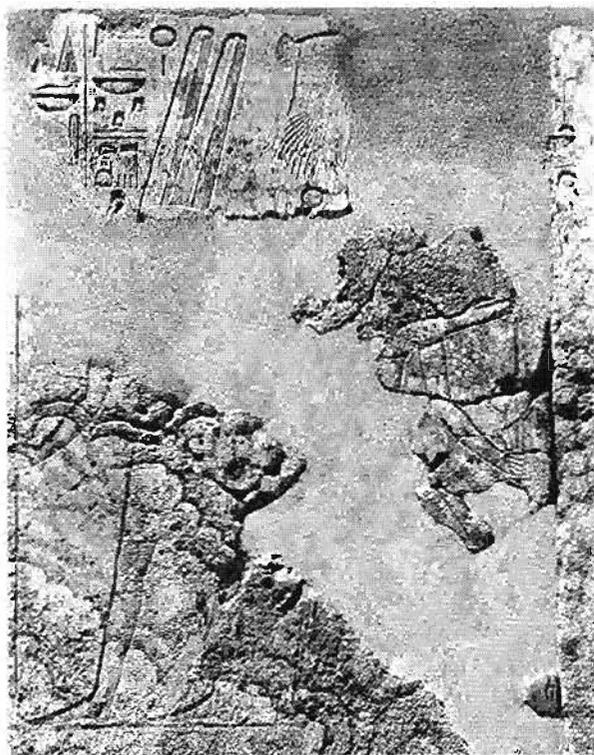
b. Parement de façade du jambage A1.
Vestiges de l'état de Thoutmosis III,
avant restauration
(© CNRS/CFEETK, B. Poulin).



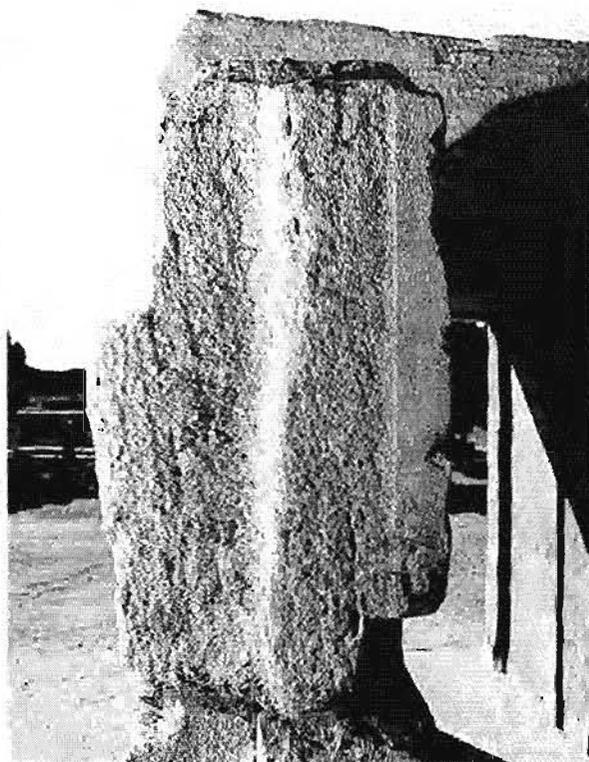
c. Parement de façade du jambage A1.
Vestiges de l'état de Thoutmosis III, après restauration
(© CNRS/CFEETK, B. Poulin).



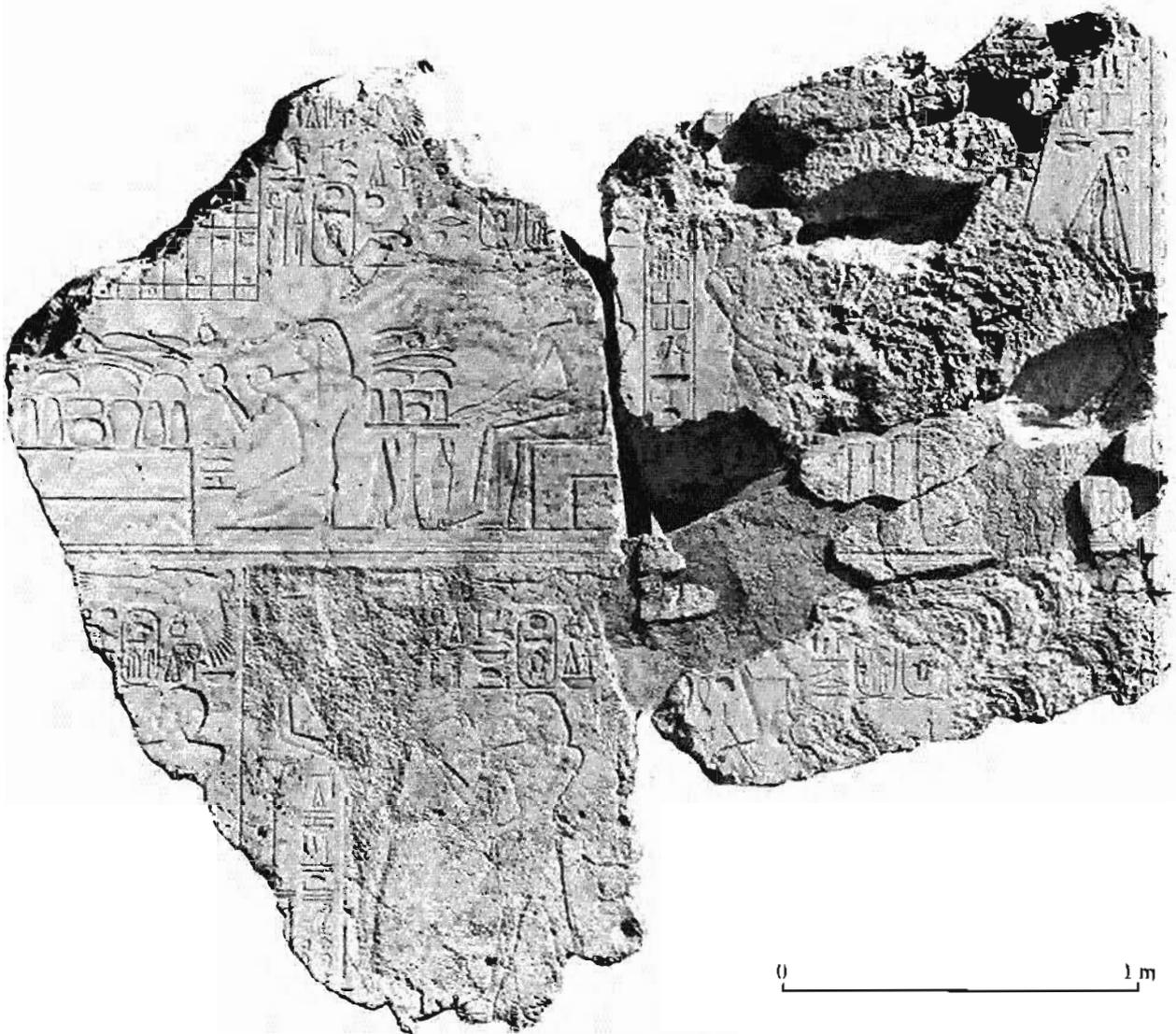
a. Reposoir de Thoutmosis IV. Aspect de l'inachèvement de la taille et de la gravure sur le parement externe de la paroi A
(© CNRS/CFEETK, A. Chéné).



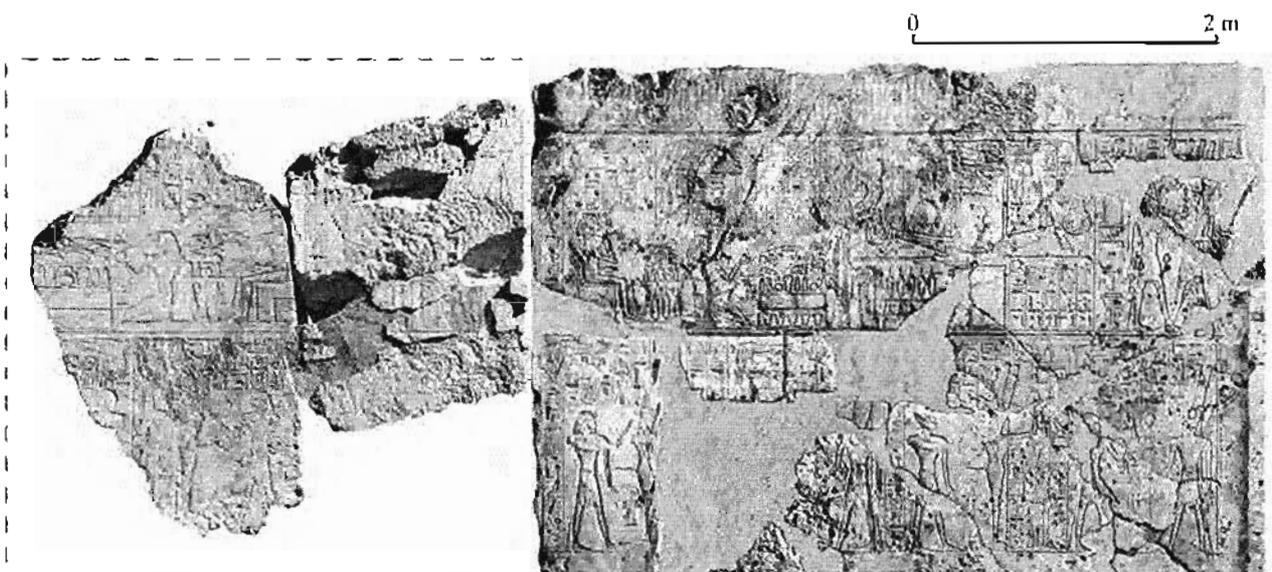
b. Reposoir de Thoutmosis IV. détail
(© CNRS/CFEETK, A. Chéné).



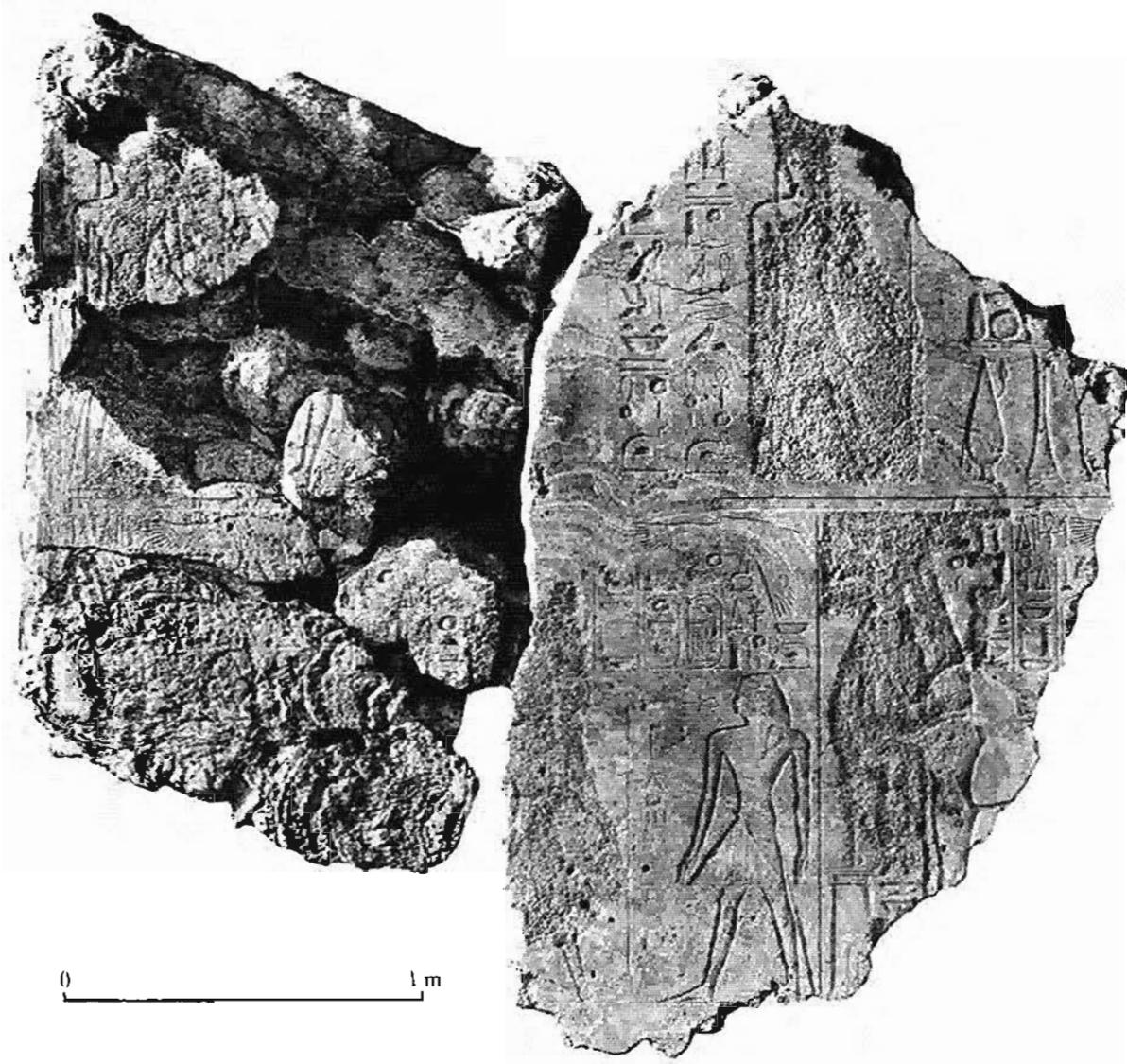
c. Reposoir de Thoutmosis IV. Joint avec le jambage A1 du reposoir de Thoutmosis III, partie haute
(© CNRS/CFEETK, B. Poulin).



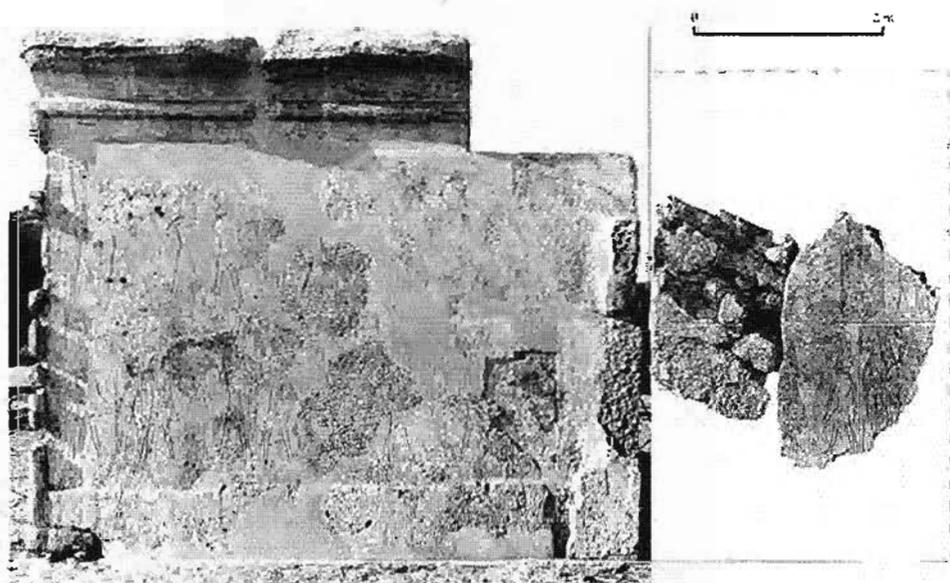
a. Parement interne de la paroi A du reposoir de Thoutmosis III.



b. Reconstitution du parement interne des parois A du double reposoir de Thoutmosis III et Thoutmosis VI (clichés et montages © CNRS/CFEETK, A. Chéné).



a. Parement externe de la paroi A du reposoir de Thoutmosis III.



b. Reconstitution du parement externe des parois A du double reposoir de Thoutmosis III et Thoutmosis VI (clichés et montages © CNRS/CFEETK, A. Chéné).